This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

A 493070

Digitized by Google

DOCTRINA
MELIOR
PARENTUM

Digitized by Google

AS
162
.R363
V.23-2

Digitized by Google

Digitized by Google

TRAVAUX

DE

L'ACADÉMIE IMPÉRIALE

DE REIMS.

Digitized by Google

Digitized by Google

TRAVAUX

DE

L'ACADÉMIE IMPÉRIALE

DE REIMS.

—

Vingt-quatrième Volume.

ANNÉE 1855-1856. — Nos 3 ET 4.

REIMS

P. REGNIER, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE.

BRISSART-BINET, LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE.

—

MDCCCLVI.

Digitized by Google

Digitized by Google

TRAVAUX
DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DE REIMS.

SCIENCES ET ARTS.

NOTE
SUR UN THÉORÈME ARITHMOLOGIQUE D'EULER,

Par M. Is. CHEVILLIET,

Membre honoraire.

Euler, dans le nº 35ᵉ de la seconde partie de ses *Eléments d'Algèbre*, attire l'attention du lecteur sur *une propriété de la plus grande importance relativement à la nature des nombres*. La proposition dont il s'agit est la suivante :

Si l'on peut trouver un nombre entier x tel que $mx - b$ divise $mc + ab$, la valeur correspondante de y donnée par l'équation

$$my - a = \frac{mc + ab}{mx - b}$$

sera pareillement entière.

En cherchant à démontrer cette proposition, j'ai trouvé qu'*on ne peut l'affirmer que si m est premier avec b.*

Digitized by Google

En effet, l'équation ci-dessus donne en remplaçant mx-b par f

$$my = a + \frac{mc + ab}{f}$$

Le second membre est entier par hypothèse, c'est-à-dire que l'expression af + mc + ab est divisible par f. Elle est aussi divisible par m, car elle peut s'écrire

$$mc + a\,(f + b)$$

et

$$\frac{f + b}{m} = x$$

est supposé entier. Si donc m et f sont premiers entre eux,

$$y = \frac{mc + a\,(f + b)}{mf}$$

est entier : sinon rien n'indique que cette valeur de y ne puisse pas être fractionnaire.

Pour décider si ce défaut de généralité doit être imputé à la proposition elle-même ou à ma démonstration, j'ai eu recours à des exemples numériques.

D'après l'égalité

$$mx - b = f$$

pour que m et f aient un facteur commun il faut et il suffit que b admette le même facteur. Ceci montre d'abord que m et f peuvent n'être pas premiers entre eux, et donne en même temps le moyen de trouver autant d'exemples qu'on voudra satisfaisant à cette condition.

Soient par exemple :

$$m = 6,\ a = 7,\ b = 3,\ c = 14\ ;$$

on aura

$$6\,y - 7 = \frac{105}{6\,x - 3}$$

Digitized by Google

Les diviseurs de 105 compris dans la formule 6 x — 3 sont :

3, 15, 21, 105.

Tous admettent, comme on devait s'y attendre, le facteur 3 commun à m et à b; or, en donnant à x les valeurs correspondantes

1, 3, 4, 18,

on trouve pour y

7, $2\frac{1}{3}$, 2, $1\frac{1}{3}$

on voit donc que si *m* et *f* ne sont pas premiers entre eux *y* peut être entier ou fractionnaire.

La remarque que nous avons faite plus haut permettant de mettre à la place de f qui n'est pas connu b qui est une des données de la question, il convient de faire cette substitution dans la phrase précédente. Alors, en introduisant la restriction dont nous venons de démontrer la nécessité, l'énoncé du théorème d'Euler devra être modifié ainsi :

m et b étant supposés premiers entre eux, si l'on peut trouver un nombre entier x tel que mx — b divise mc + ab, la valeur correspondante de y donnée par l'équation

$$my - a = \frac{mc + ab}{mx - b}$$

sera pareillement entière.

Digitized by Google

Communication de M. Elambert,

membre titulaire,

Au nom de M. le docteur GÉRARD.

—

NOTE

SUR UN PROCÉDÉ NOUVEAU POUR PRÉPARER L'ARGENT CHIMIQUEMENT PUR, ET SÉPARER L'ARGENT D'UNE LIQUEUR CONTENANT DU CUIVRE ET DE L'ARGENT EN DISSOLUTION.

Le nitrate d'argent pur est très employé aujourd'hui, non-seulement dans la médecine, dans les laboratoires, mais encore dans certaines industries, la photographie par exemple. Pour le préparer, il faut obtenir d'abord de l'argent pur, et c'est là la difficulté.

Dans le commerce, on prépare le nitrate d'argent de la manière suivante : on prend de l'argent ordinaire, c'est-à-dire, l'argent à un titre quelconque et contenant une certaine quantité de cuivre ; on le traite par l'acide nitrique qui dissout les deux métaux et en ayant soin de laisser de l'argent en excès, l'oxide de cuivre se dépose. On filtre la liqueur, on évapore à siccité et on calcine, ou on fait cristalliser de nouveau suivant l'usage auquel on le destine.

Digitized by Google

Mais quelque précaution que l'on prenne, on a toujours du cuivre dans la dissolution et le nitrate d'argent n'est pas assez pur pour certaines réactions.

C'est aussi l'argent pur que l'on veut quelquefois retirer de dissolutions anciennes, de vieux bains ayant servi dans la photographie, contenant du chlorure, de l'iodure d'argent dissous par le nitrate, des acides organiques dus à la présence de l'alcool et du collodion : les procédés connus aujourd'hui exigent la transformation de l'argent en chlorure, ou la réduction du liquide par le cuivre, le zinc. — Si on transforme en chlorure et qu'on réduise le chlorure par la voie sèche ou la voie humide, on aura des impuretés ou bien la calcination sera pénible, le culot d'argent difficile à extraire, et le creuset perdu.

L'argent obtenu d'autre part, par le fer ou le zinc, est à l'état noirâtre, léger, s'attachant aux vases, long à recueillir et, de plus, impur.

Enfin, l'argent chimiquement pur est quelquefois nécessaire pour la préparation de liqueurs employées, comme je l'indiquerai dans une autre communication, à la recherche de certains poisons métalliques ; recherche qui exige les réactifs les plus parfaits.

Le procédé le plus simple que j'aie trouvé est le suivant, qui sert à séparer l'argent pur de sa dissolution à l'état de nitrate, soit seul, soit mélangé au nitrate de cuivre et qui permet d'obtenir à volonté ou l'oxide de cuivre, ou l'argent pur et propre à être redissous dans l'acide nitrique, et à donner le nitrate d'argent le plus parfait possible.

Le procédé repose sur les deux faits suivants :

1° Une dissolution de nitrate de cuivre, traitée à froid par une dissolution de sulfite de soude, donne un

Digitized by Google

précipité jaune, verdâtre, soluble dans un excès du précipitant. La liqueur, redevenue limpide et portée à l'ébullition, reste parfaitement claire.

2° Une dissolution de nitrate d'argent, traitée par une dissolution de sulfite de soude à froid, donne un précipité blanc de sulfite d'argent, soluble dans un excès du précipitant. Mais si on porte à l'ébullition la liqueur redevenue limpide, elle ne se comporte plus comme la liqueur cuivrique et elle laissera déposer l'argent métallique en flocons blancs et lourds.

J'ai examiné l'action du sulfite de soude sur les deux liqueurs prises séparément ; si, maintenant, je traite un mélange de nitrate de cuivre et de nitrate d'argent, par exemple la liqueur obtenue en dissolvant une pièce de monnaie dans l'acide nitrique, je dois présumer que les phénomènes resteront identiques. C'est en effet ce qui a lieu. Le sulfite de soude, versé à froid dans une liqueur contenant du nitrate de cuivre et du nitrate d'argent, donne lieu à un précipité blanc jaunâtre, soluble dans un excès du précipitant. Si je porte la liqueur à l'ébullition, elle se troublera, passera au brun noirâtre et au blanc métallique. L'argent se déposera en flocons gris et lourds, ou pourra même s'attacher aux parois du vase avec un aspect brillant.

Si on veut obtenir du nitrate pur, on lavera le précipité qui se dépose très vite au fond des vases, et on redissoudra par l'acide nitrique en suivant la règle ordinaire.

Tel est le procédé simple, ne nécessitant ni fourneaux, ni creusets, ni élévation considérable de température, pour lequel un ballon et une lampe à esprit de vin suffisent pour obtenir l'argent pur.

Je ne m'étends pas davantage sur les réactions :

Digitized by Google

je reviendrai sur ce sujet, sur les conditions d'acidité, de température des liqueurs, sur le mode de précipitation, qui sont le plus favorables pour séparer le cuivre ou l'argent ; pour doser l'un ou l'autre, en même temps que j'examinerai certaines propriétés peu connues de ces produits, et leur application à la photographie et à la toxicologie.

Digitized by Google

NOUVEAU PROCÉDÉ

D'EXTRACTION DU SUCRE DE TOUS LES VÉGÉTAUX (1)

par M. E.-J. MAUMENÉ,

Professeur de Chimie de la ville de Reims.

I. Les procédés d'extraction du sucre des végétaux sont aujourd'hui bien imparfaits encore, puisque, malgré tous les perfectionnements, chimiques ou autres, on n'obtient pas, en moyenne, plus de la moitié du sucre contenu dans la betterave, et plus du tiers de celui que renferme la canne. — 1000 kilogr. de betteraves contenant en réalité 100 kil. de sucre proprement dit, n'en fournissent pas ordinairement plus de 50 à 55 dans les meilleures maisons, et 1000 kil. de cannes, où il existe 200 à 210 kil. de sucre, ne rendent pas plus de 60 à 65 kil. dans les conditions les plus avantageuses.

II. Parmi les causes nombreuses d'un déficit aussi regrettable, il en est une dont la science possède le secret, mais dont on n'a pas apprécié jusqu'ici la véritable importance : c'est l'altération lente du sucre par l'eau froide, altération d'où résulte une formation croissante de sucre interverti.

(1) Ce Mémoire est le développement de la Note insérée précédemment, tome XXIIe, page 1.

Digitized by Google

Dans les betteraves, dont je m'occuperai d'abord, cette formation est doublement fâcheuse : d'une part elle est une perte de sucre cristallisable, perte qui devient très grande, à la fin des campagnes, dans les racines le mieux conservées, et dont la réparation est impossible ; en outre la production du sucre interverti est la source principale et presque unique des difficultés singulières et jusqu'à présent mal expliquées du travail des jus.

Il est aisé d'en fournir la preuve.

III. Je commencerai par citer les faits relatifs à l'action de l'eau froide sur le sucre. On doit cette importante découverte à M. Biot qui en a fait tant d'autres. Ce savant illustre a vu les dissolutions sucrées, dont il observait la faculté rotatrice, cesser peu à peu leur action dextrogyre et donner après un temps plus ou moins long, tous les signes d'une inversion complète (1). A son instigation, M. Bouchardat fit une étude spéciale de ce phénomène et confirma les premiers aperçus de M. Biot. Plus tard, sans connaître ces faits, j'ai eu l'occasion de faire les mêmes remarques (2); enfin, de son côté, M. Béchamp est parvenu au même résultat (3). Ainsi le sucre le plus pur, dissous dans l'eau parfaitement distillée, ne se conserve point : il se change complétement à la longue en sucre interverti (4). Voici des nombres :

(1) *Répertoire de Pharmacie*, Novembre 1851.

(2) *Comptes-Rendus de l'Académie des Sciences*, 6 Novembre 1854.

(3) *Comptes-Rendus*, 19 Février 1855.

(4) J'ai pris la précaution de laver le sucre, finement pulvérisé, avec de l'alcool absolu, pour enlever la matière grasse.

Digitized by Google

NATURE DU SUCRE.	POIDS du SUCRE. dans 100 cc.	ROTATION								NOMS des OBSERVATEURS.	REMARQUES.
		Primitive. Date.	Temp^{e}.	Long^{r}. du tube.	Sens de rotation.	Au bout de	Temp^{e}.	Long^{r}. du tube.	Sens de la rotation.		
Canne.	?	Juin 1835.	?	?	?	110 mois. 15 Août 1844	?	104^{m},5	0	Bouchardat.	
Le même.	?	id.	?	?	?	192 mois. 1 Juin 1851.	?	id.	26 ↖	id.	Pas de cristallisation. Acides formique et acétique
Canne.	?	?	?	?	?	? 24 Mai 1840.	?	78	0	Kane chez M. Biot.	Dépôt de glucose sur du sucre cristallisé.
Le même.	?	?	?	?	?	? 15 Août 1844	+ 15°	104,5	29 ↖	Bouchardat.	Inversion presque complète.
Le même.	?	?	?	?	?	? 31 Mai 1851.	+ 15	id.	23 ↖	id.	RETOUR VERS ↗
Candi blanc, origine inconnue.	16^{c},35	4 Janv. 1854.	+ 11°	200^{m}	100° ↗	9 mois. 6 Oct. 1854.	+12,6	200	22 ↗	Maumené.	Moisissure légère.
autre id. id.	16,35	id.	id.	id.	100 ↗	id.	id.	id.	23 ↗	id.	id.
Sucre en pain. origine inconnue.	16,35	id.	id.	id.	98,5 ↗	id.	id.	id.	31,5 ↖	id.	id. un peu plus forte.
autre id. id.	16,35	id.	id.	id.	96,5 ↗	id.	id.	id.	88 ↗	id.	id. légère.
Canne. origine inconnue.	16,35	16 Mai 1854.	+ 15°	id. ?	23,88 ↗	8 mois 1/2. 3 Févr. 1855.	+ 4,5	id. ?	7,8 ↗	Béchamp.	id. au bout d'un mois.

Digitized by Google

IV. Cette altération a-t-elle lieu dans la betterave ?

A priori, nous pouvons, je crois, répondre affirmativement. En effet, la racine enlevée de terre et débarrassée des feuilles, ainsi que du collet, cesse de vivre et devient un *flacon d'eau sucrée*. Le sucre y est soumis à l'influence de l'eau froide, et assurément cette influence n'est pas diminuée par les matières étrangères, dont une, au moins, peut devenir un ferment très actif.

Mais consultons l'expérience, et nous la verrons décider en faveur de la théorie. Une betterave restée saine et à l'abri de toute meurtrissure au milieu d'un tas conservé dans la cave, a été examinée le 18 Avril 1855, environ six mois après l'arrachage. Séchée tout entière dans le vide par l'acide sulfurique, elle a pesé 59 grammes. Traitée à plusieurs reprises par l'alcool à 85 centièmes, elle a fourni, après concentration dans le vide au moyen de la chaux, 13g,78 de sucre cristallisé ; la solution alcoolique distillée nous a donné 27g,36 d'un résidu soluble dans l'eau, visqueux, d'une mélasse en un mot, et le saccharimètre a montré dans ce résidu 25g,70 de sucre interverti calculé d'après le pouvoir $\frac{38}{100}$ ↖. Cette betterave avait à peine germé; on en traite de beaucoup plus avancées dans les fabriques. — Ainsi le sucre n'est pas à l'abri dans la racine la plus saine ; en six mois il peut être aux 2/3 interverti. — Je crois inutile de rapporter d'autres résultats, un peu moins tranchés, mais concordants.

V. Cette modification du sucre, trop peu connue, présente un intérêt extrême : d'abord elle nous oblige à reconnaître une erreur générale et pourtant très profonde ; on ne pourra plus maintenant confondre une betterave saine, mais vieille, avec une betterave *intacte* ;

Digitized by Google

sans aucune meurtrissure et en dehors de l'action des ferments, la racine s'altère de plus en plus à mesure qu'on s'éloigne du moment de la récolte. Le sucre cristallisable disparaît peu à peu : l'influence de l'eau et du temps suffit pour l'intervertir. On ne songera donc plus à le trouver en proportion d'un dixième, dans une betterave vieillie, comme le premier jour.

VI. Ensuite la production du sucre interverti nous donne la clé des difficultés singulières de la cuisson des jus. La théorie de cette opération est aujourd'hui l'un des plus frappants exemples du contraste souvent offert, dans les études humaines, par la grandeur des efforts et la petitesse du succès. Je ne l'examinerai pas en détail : il suffit de rappeler en peu de mots les points essentiels.

Comme chacun sait, à mesure que le jus (déféqué parfaitement, je suppose) est soumis à l'évaporation, on le voit se colorer plus ou moins fortement, et il est impossible, en général, de le concentrer entièrement sans le filtrer une ou plusieurs fois sur du noir. On attribue cette coloration à une décomposition du sucre cristallisable et on accorde, sans hésiter, le pouvoir d'opérer cette décomposition même à la chaux dont on connaît bien pourtant l'innocuité à l'égard de ce sucre. Plusieurs chimistes, il est vrai, parlent de la destruction du sucre *incristallisable:* mais ceux-là même n'ont pas établi de différence entre les deux sucres et ont cru pouvoir expliquer la perte du sucre cristallisable en admettant sa décomposition par des influences dont aucune n'a été démontrée directement.

VII. Je puis expliquer aisément cette altération toujours renaissante des jus ou sirops, cette coloration brune continuellement reproduite par la chaleur et

Digitized by Google

dont on ne triomphe qu'à force de noir. Elle est due à l'action de la chaux, non pas sur le sucre proprement dit, ce qui est impossible, mais sur le sucre *interverti* (qu'il ne faut pas confondre avec le sucre *incristallisable*). On sait combien ce sucre interverti reçoit facilement l'action de la chaux ou des autres bases alcalines, et on peut reproduire avec un des saccharates, provenant de cette action, tous les phénomènes observés pendant la cuite.

M. Dubrunfaut a signalé le premier les circonstances de la formation des saccharates de chaux avec le sucre interverti et la facile destruction des deux séries de sels, ainsi obtenus, par l'influence de la chaleur, de l'air et de l'eau (1). Je me bornerai à citer un des résultats : on délaie du sucre interverti dans l'eau pure et on ajoute de la chaux en bouillie ; la chaux se dissout d'abord, et au bout de quelques minutes, le liquide à peu près éclairci se prend en masse avec un dégagement de chaleur prononcé. J'ai, de mon côté, reconnu ces faits et plusieurs autres que je publierai bientôt : je me contenterai de faire observer que la masse cristallisée en aiguilles fines, dont il vient d'être question, peut être exprimée, puis séchée hors du contact de l'air, et donner ainsi un saccharate entièrement blanc (2). L'action de la chaleur sur ce sel est

(1) *Répertoire de Pharmacie*, Août 1849.

(2) Le sucre interverti a été préparé de la manière suivante : 500 gram. de sucre candi, lavé à l'alcool, ont été dissous dans 2 litres d'eau : la liqueur a reçu 1 cent. cube d'acide HCL. 7 HO et, en 4 heures, au bain-marie bouillant, l'inversion a été complète. On enlève HCL par le poids équivalent d'AgO : on filtre, on ajoute quelques gouttes d'acide HS en dissolution aqueuse ; on filtre de nouveau et on fait évaporer le liquide au bain-marie. Souvent en 24 heures les cristaux de glucose commencent à se montrer.

Digitized by Google

très grande: il ne faut pas plus de 40° à 45° au dessus de O pour le modifier d'une manière complète et le rendre entièrement noir : ainsi la chaleur du soleil, en se concentrant naturellement dans un flacon ou dans un tube rempli de sel, le change entièrement en un produit brun-noir qui est le kalisaccharate de chaux obtenu par M. Péligot. A plus forte raison l'eau bouillante le colore-t-elle promptement : mais il faut, dans tous les cas, un temps plus ou moins long pour amener une modification complète ; et si, après un commencement d'altération, après le développement d'une couleur brune très foncée, on fait disparaître cette coloration par le noir d'os, on peut, en le faisant bouillir de nouveau, reproduire une seconde action et un second développement de couleur, etc., etc., absolument comme dans l'évaporation d'un sirop.

VIII. Cette altération a lieu pour le sucre interverti pur, sous la seule influence des sels calcaires à acides organiques (malate de chaux, etc.), quand la température dépasse 100°. Aussi ne paraît-elle pas diminuée quand on sature le mélange de saccharates calcaires (formés par le sucre interverti) au moyen de l'acide carbonique, et quand on ajoute même une petite proportion de malate calcaire. — C'est encore ce qui a lieu dans les jus de betteraves.

IX. L'action de la chaux sur le sucre interverti peut même se produire avec les carbonates calcaires. Un peu au dessous de 100° l'acide carbonique se dégage et le kalisaccharate brun-noir se développe comme avec les saccharates purs.

X. Il faut si peu de matière pour donner une couleur brune très foncée à de grands volumes de liquide, qu'il est impossible de cuire sans coloration un jus de

Digitized by Google

betteraves déféqué de la manière la plus parfaite, quand ce jus renferme la plus petite proportion de sucre interverti.

XI. Nous pouvons maintenant indiquer sans peine le remède si longtemps cherché, pour éviter la coloration des cuites. Ce remède consiste à ne pas laisser produire de sucre interverti dans les jus. — Or, il serait impossible d'éviter sa présence en conservant les betteraves comme on le fait aujourd'hui : malgré tous les soins, ce sucre prend naissance, et en grande proportion, à mesure de l'avancement des campagnes. Les faits cités plus haut le prouvent, et on le voit bien, dans les fabriques, par la longue expérience des mauvais résultats obtenus avec les racines conservées.

Il faut donc agir le plus tôt possible sur la betterave pour empêcher toute altération du sucre cristallisable qui s'y trouve seul au moment de la maturité.

XII. Cette seconde partie du problème est facile à résoudre comme la première. En effet, puisque les betteraves entières ne peuvent conserver leur sucre, il ne faut point songer, évidemment, à y introduire un agent préservateur ; c'est dans leur jus que nous devons placer la sauvegarde contre toute altération du sucre, et cette sauvegarde, nous la trouverons dans la chaux avec tous les avantages désirables.

Nous devons entrer, à ce sujet, dans quelques détails. La mobilité des éléments du sucre disparaît à l'instant, quand on le mélange avec la chaux en proportion suffisante pour former un saccharate.— Beaucoup de chimistes se sont occupés de cette question. Daniell ayant vu le sucre changé en une matière gélatineuse dans une solution de saccharate calcaire au bout de neuf à douze mois, on avait d'abord admis

Digitized by Google

une action décomposante de la chaux sur le sucre (1). Mais après l'examen de M. Pelouze, l'erreur de Daniell fut reconnue (2). Plus tard, M. Braconnot décrivit les altérations d'un saccharate conservé durant quatre années, et dans lequel le sucre avait produit des acides acétique, malique, oxalique (3). M. Dubrunfaut fit connaître ensuite un fait contraire: il possédait du saccharate de chaux conservé depuis vingt-cinq ans, et dans lequel le sucre n'avait pas subi la moindre altération (4). M. Bouchardat rapporte encore les faits suivants: une solution de sucre de cannes dans quatre parties d'eau avec un excès de chaux, fut exposée dans un flacon bien bouché, pendant soixante-trois jours, à la température de 60°; au bout de ce temps le liquide surnageant, saturé par l'acide sulfurique, a donné *des cristaux* de sucre. Une pareille solution conservée à froid pendant plus de huit mois, saturée et évaporée, a donné des cristaux (5).

De toutes ces publications, une seule est catégorique pour établir l'inaltérabilité du saccharate de chaux: c'est celle de M. Dubrunfaut. Celle de M. Bouchardat prouve une conservation sans démontrer qu'elle soit complète. Les expériences de Daniell, de M. Becquerel et de Braconnot sont défavorables; mais les premières

(1) *Annales de chimie et de physique*, 2e série, x, 219.

(2) Je cite ici l'assertion de M. Kulhmann (*Ann.* 2e série, LIV, 323), sans avoir pu trouver le travail de M. Pelouze où la rectification du mémoire de Daniell serait insérée. M. Pelouze, dans ses recherches sur la betterave, admet qu'un excès de chaux décompose le sucre, d'après Daniell et M. Becquerel (*Ann.* 2e série, XLVII, 409).

(3) *Ann.* 2e série, LXVIII, 337.

(4) *Comptes-Rendus*, 7 Avril 1851.

(5) *Répertoire de Pharmacie*, Août 1849.

Digitized by Google

ont été faites avec du sucre impur ; il en a été très probablement de même dans celles de Braconnot, et quant à M. Becquerel, il a fait agir l'électricité, ce qui nous permet de passer outre.

Les expériences de M. Dubrunfaut elles-mêmes laissaient, je crois, encore à désirer pour établir la conservation parfaite du sucre uni à la chaux dans une solution aqueuse : en effet, ce savant ne dit pas quel sucre a été mis en usage, quelle chaux lui était unie, et on pourrait sans injustice mettre en doute le résultat, en l'attribuant à quelque matière étrangère. Ces motifs m'ont fait étudier la question avec le plus grand soin, et, si je ne me trompe, j'ai le premier donné la preuve de la complète inaltérabilité du saccharate calcaire, en montrant, dans mon travail du 6 Novembre 1854, que le mélange 16,35 grammes de sucre et 12 grammes de chaux, tous deux bien purs, dissous dans assez d'eau pour atteindre le volume de 100^{cc}, a donné 53° ↗ en Octobre, exactement comme en Janvier de la même année. J'ai fait depuis cette époque plusieurs observations analogues : je ne crois pas utile de les rapporter.

XIII. La stabilité du sucre en présence de la chaux et de l'eau ne peut donc pas être contestée pour le cas où la dissolution ne renferme aucune autre matière, mais il fallait savoir encore ce que deviendrait le saccharate dans une liqueur chargée de corps étrangers, comme le jus de betteraves. A priori, je n'ai rien vu de suspect : la chaux formant avec le sucre une combinaison très stable et le saccharate ayant seulement en outre le contact de substances dont l'alcali détruit la vie organique, j'ai pensé qu'un excès de chaux aurait uniquement pour effet :

Digitized by Google

1° D'empêcher la production de tous les ferments, ce qui est bien connu.

2° D'opérer, tout au plus, une combustion lente des produits azotés en formant de l'ammoniaque et des *résidus* capables de s'unir à la chaux.

3° De dégager l'ammoniaque des sels ammoniacaux.

4° De mettre en liberté la potasse et la soude des sels qui en renferment.

Aucune de ces conditions n'est mauvaise : la première est un gage assuré de conservation ; la seconde et la troisième concourraient indirectement au même but, l'ammoniaque libre ayant presque autant de puissance que la chaux, pour obvier à l'inversion du sucre ; la dernière n'a rien de plus important.

XIV. Fort de ces considérations et du résultat obtenu par M. Kulhmann sur du jus déféqué (« On peut conserver le jus déféqué dans des vases fermés.... » *Ann.* 2e série, LIV, 323.), j'ai entrepris de conserver les jus *bruts* avec une entière confiance, et la réussite la plus complète a justifié et même dépassé mon espoir. Je puis aujourd'hui présenter à l'Académie les résultats les plus satisfaisants d'une expérience déjà longue, même dans des proportions industrielles.

XV. J'ai d'abord préparé des jus de betteraves blanches et rouges, en y ajoutant des quantités de chaux comprises entre 5 pour 100 et 1/2 pour 100 (1). Les liquides enfermés dans des flacons bouchés en liège, ont été livrés à eux-mêmes ; ceux que je mets sous les yeux de l'Académie remontent à plus d'une année (18 Mars 1855). Ils ont subi toutes les variations de tempéra-

(1) La chaux a été employée éteinte, en poudre, dans presque tous les cas.

Digitized by Google

ture de cet été qui en a offert de très grandes; en outre, les uns ont reçu l'action de la lumière; d'autres ont été conservés dans une obscurité profonde. De ceux qui contenaient depuis 5 jusqu'à 2 1/2 pour 0/0 de chaux, aucun n'a présenté la moindre altération de son sucre. Tous ont subi la modification curieuse et prévue des matières azotées, ou la *défécation à froid;* il s'y est formé peu à peu un dépôt blanc insoluble, composé de chaux et des résidus non étudiés de ces matières. Tous ont laissé dégager de l'ammoniaque peu sensible dans certains flacons en raison des faibles masses employées. Au bout d'un temps si considérable, leur odeur est parfaitement celle du jus récemment préparé (après avoir soufflé pour chasser l'ammoniaque). Les essais chimiques ou physiques s'accordent à prouver leur conservation parfaite et leur amélioration s'ils sont en partie déféqués. Après la saturation de leur chaux et la défécation complète dont je parlerai plus loin, l'action rotatoire est la même que les premiers jours, à très peu de chose près; elle m'a paru plus grande ↗, en général, mais au plus, d'un demi-degré, ce qui s'accorde avec la disparition des matières albuminoïdes. L'évaporation, même à feu nu et à très grand feu, ne les colore pas; il ne se fait point d'écume sensible sur le sirop obtenu sans noir; enfin la cristallisation commence avec le refroidissement et laisse une faible proportion de mélasse, facile à séparer, dépourvue de couleur brune et formée presque uniquement des sels de potasse et de soude (1).

(1) J'ai rendu témoins de ces résultats un grand nombre de fabricants, à Reims, à Paris et à Lille.

Digitized by Google

XVI. Je me hâte d'ajouter à ces résultats ceux qui sont obtenus dans plusieurs fabriques en opérant sur une très grande échelle. A ma demande un certain nombre de fabricants ont commencé des essais ; je citerai avec grand plaisir et par date :

MM. Devivaise, à Anizy-le-Château (Aisne).
A. Perier, à Flavy-le-Martel (id.).
Thery père et fils, à Seraucourt, (id.).
Bonzel frères, à Haubourdin, (Nord).
Crespel-Lecreux et Cie, à Quesnoy-sur-Deule, (Nord).
Lefebvre frères, à Mons-en-Pevèle, (id.).

Chez MM. Thery la quantité de jus mise en expérience dépasse 48 hectolitres, la conservation remonte au 19 Janvier de cette année ; elle a été pratiquée dans des bacs en tôle et en bois. — La défécation à froid s'est opérée comme dans mes flacons : MM. Perier et Thery, m'écrivaient à la date du 3 Février... « *J'ai reconnu qu'ils exhalaient toujours une odeur ammoniacale : mais que cependant leur apparence était bonne et satisfaisante. Ils ressemblent absolument à des jus déféqués... Vous remarquerez que le dépôt tombe comme dans les défécations.* »

XVII. En grand, l'odeur ammoniacale est très prononcée et il en résulte un avantage digne de remarque. Les citernes ou autres réservoirs de jus n'ont pas besoin d'être hermétiquement fermés : l'ammoniaque empêche l'accès de l'air et de l'acide carbonique ; les jus ne montrent à leur surface aucune trace de carbonate de chaux. — On ne saurait imaginer l'étonnement, la stupéfaction de presque toutes les personnes qui ont assisté à ces expériences, tant on est habitué jusqu'à présent à

Digitized by Google

regarder la conservation d'un jus brut comme absolument impossible.

XVIII. L'inaltérabilité des jus ainsi démontrée, nous devons suivre désormais une marche nouvelle pour la fabrication. Dans l'impossibilité de conserver les betteraves entières, il faudra bien évidemment adopter la méthode de conservation des jus. On est conduit par tout ce qui précède aux indications suivantes :

On râpera les betteraves le plus promptement possible après l'arrachage fait en pleine maturité : on y ajoutera la chaux nécessaire, pour former le saccharate le plus basique ($C^{12} H^{11} O^{11}$ 3 CaO d'après M. Peligot), et même un peu plus de cet alcali pour en obtenir la plus grande action sur les matières étrangères : (le jus renferme, terme moyen, 10 à 10, 5 p. 100 de sucre, et seul cristallisable ; j'ai vérifié cette détermination, obtenue par tous les chimistes, à cause de son extrême importance dans l'étude du nouveau procédé ; de nombreuses expériences faites avec l'alcool et la chaux dans le vide m'ont fourni 10, 64 en moyenne. — La proportion de la chaux devant être à peu près la moitié de celle du sucre, sera donc 5 p. 0/0 de la betterave ou du jus.—Le jus chaulé, au sortir des presses, pour conserver la pulpe, sera mis en réserve dans des citernes et abandonné à lui-même.

XIX. Le jour où l'on voudra procéder à l'extraction du sucre, on terminera la défécation (si elle n'est pas complète) d'une manière bien simple. On fera monter, par exemple, 10 hectolitres de jus à 5 p. 0/0 dans une chaudière où l'on saturera les 9/10 de la chaux par un acide capable de la précipiter exactement ; il ne restera plus ainsi que le 1/10 de la quantité d'alcali primitive (à très-peu près), c'est-à-dire 1/2 p. 0/0 du jus, comme dans

Digitized by Google

une défécation ordinaire. On portera lentement au bouillon : le dépôt et les écumes se produiront comme d'habitude en laissant un jus limpide. — On peut employer l'acide carbonique, le phosphorique et à la rigueur le sulfurique, etc. Les deux derniers seraient versés doucement et en ajoutant vivement la liqueur pour éviter toute inversion contre laquelle on sera du reste protégé par l'excès de chaux. L'acide carbonique est le plus avantageux ; il donne un carbonate pulvérulent, dense, à très peu près insoluble : il ne peut exercer aucune action sur le sucre : enfin il est facile de le manier sans danger. Pour l'employer, on fera monter seulement 9 hectolitres de jus dans l'appareil de saturation et on en précipitera complètement la chaux : alors on versera le dixième hectolitre et on fera chauffer au bouillon.

Le jus, ainsi déféqué, pourra être évaporé *d'un seul coup et sans noir*, et le sirop versé dans les bacs pour cristalliser.

XX. Reste la question économique :

Au premier abord on croirait devoir la distinguer entièrement de la théorie, mais, après examen, on trouve une liaison tellement intime entre les indications scientifiques et leurs conséquences industrielles que l'Académie me permettra, je l'espère, de lui soumettre mes appréciations sur un sujet d'une aussi grande importance.

XXI. Il n'est pas difficile d'apercevoir les avantages de la nouvelle méthode. La conservation de la matière première étant parfaitement assurée, les fabricants trouveront d'abord deux avantages certains. Le premier sera de pouvoir extraire depuis le commencement jusqu'à la fin des campagnes la même proportion

Digitized by Google

du sucre cristallisable contenu dans la betterave. Le second sera de porter cette proportion à peu près au maximum, c'est-à-dire à la presque totalité du sucre dissous dans les jus.

Le premier avantage est évident : car le travail restera bien entièrement le même d'un bout à l'autre des campagnes, même quand on prolongerait leur durée jusqu'à l'année entière, ce qui est parfaitement possible dans cette méthode et rendrait la fabrication continue.

Le second avantage n'est pas moins réel ; mais il a besoin d'être expliqué. Dans la méthode actuelle, la perte du sucre cristallisable ne résulte pas seulement de l'inversion qui ne peut être évitée dans les racines conservées et de la destruction du sucre causée par les ferments. Elle vient ensuite de la nécessité d'employer une masse énorme de noir pour décolorer le kalisaccharate brun dont la formation reste également inévitable au sein d'une liqueur chargée de sucre interverti. L'emploi du noir entraîne une perte considérable de sucre proprement dit : car les lavages n'en font point sortir du sucre intact, mais bien du sucre plus ou moins interverti. Le fait est bien connu, du reste, et je n'en exagère point la portée en fixant de 1 à 2 p. % du jus la perte de sucre due à cette cause. Dans ma méthode, le noir pourra être supprimé, presque entièrement au moins, de l'avis même des fabricants chez lesquels ont eu lieu les premières expériences et il en résultera une très forte augmentation du rendement, comparé même à celui des premières et meilleures journées de campagne dans la méthode actuelle. En outre la défécation commencée dans les citernes, déterminant la séparation d'une partie des matières étrangères, sur-

Digitized by Google

tout des matières azotées ou mucilagineuses qui passent jusque dans la mélasse, et qui communiquent aux sirops une viscosité très nuisible à la cristallisation du sucre, les jus conservés présenteront encore un avantage notable sous ce rapport: leur mélasse se réduira aux sels de potasse et de soude, et à la petite proportion de sucre dont il est impossible de les séparer (1). En m'appuyant sur ces considérations, je crois pouvoir affirmer que le rendement, après conservation, atteindra la presque totalité du sucre des jus. Il n'y aura plus de perte, ni par inversion, ni par les ferments. Il ne s'en produira que de très faibles par l'emploi du noir et le travail des dépôts calcaires. — 100 de betterave contenant 10 de sucre, on sait que le jus retient généralement 9: on fait une part assez large aux chances de déperdition du nouveau travail en les évaluant à 1/2, et le rendement serait ainsi de 8 1/2 au lieu de 5 ou 5 1/2 au plus obtenus par la méthode ordinaire.

XXII. Avant d'aller plus loin, je dois faire observer que la proportion de chaux fixée à 5 p. 0/0 n'est pas toujours nécessaire. La conservation des jus a été presque aussi complète avec 3 et même 2 centièmes d'alcali, comme l'Académie peut le voir. Ces proportions suffiraient pour un jus dont le travail ne serait pas retardé plus de trois ou six mois. Les 5 centièmes sont indispensables pour une conservation indéfinie. Le dépôt calcaire offre parfois un volume apparent considérable (1/6 de celui du jus chaulé). On peut craindre que son

(1) On exagère cette proportion en général. Les chlorures alcalins, qui ont une véritable action sur le sucre, cristallisent avec lui; les autres sels cristallisent seuls; il reste peu de produits déliquescents quand il n'existe pas de sucre interverti.

Digitized by Google

maniement présente des difficultés ; mais il n'en est rien. Ce dépôt s'égoutte très aisément sur un filtre, sans pression. En grand l'égouttage pourra être obtenu soit par un filtre placé dans les citernes, soit par les turbines, les sucettes, ou par des moyens analogues. Le dépôt ne retient pas de sucre après un égouttage complet.

XXIII. J'examinerai maintenant les difficultés d'exécution et leur véritable portée.

La première est de râper les betteraves immédiatemeni au sortir de terre : mais cette difficulté n'est pas grande; l'arrachage commence en Octobre et dure souvent au delà du 15 Décembre. C'est une période de deux mois à deux mois et demi, trois mois même, pendant laquelle on n'a pas à craindre l'altération du sucre dans les racines laissées en terre. Les fabricants peuvent s'entendre avec les cultivateurs pour recevoir en deux mois et demi la provision de betteraves dont le râpage se fait aujourd'hui en cinq mois ou cinq mois et demi. Ils pourront, sans beaucoup de peine, arriver à produire les jus au moment même de l'arrachage, ou, tout au moins, deux ou trois jours plus tard. Dans les plus mauvaises circonstances, c'est-à-dire dans le cas où les racines viennent de contrées éloignées, il sera possible de réduire à quinze jours l'intervalle compris entre l'arrachage et la mise en jus; or, cet intervalle même n'entraînerait pas une inversion notable du sucre. — D'ailleurs il serait facile de râper les betteraves sur place et de faire voyager les jus. L'importance des achats à grande distance est toujours considérable, et rendrait ce moyen réellement avantageux.

En second lieu, l'obligation de faire en deux mois

Digitized by Google

et demi, par exemple, le râpage auquel on consacre maintenant cinq mois, entraîne l'acquisition d'un matériel double de râpes et de presses pour le fabricant désireux de tout faire lui-même. Cette difficulté peut se réduire à une question d'argent ; elle n'est rien en présence du résultat donné par le travail immédiat : j'en tiendrai compte un peu plus loin.

Une autre question d'argent bien plus gênante, c'est la condition nécessaire d'établir de vastes citernes pour entreposer les jus. Ces liquides représentent une valeur énorme : pour une fabrication de 10,000,000 kilog. ce serait plus de 300,000 fr. (1). La crainte d'une perte totale en cas de fissure paraît un obstacle sérieux, et la dépense de construction est en outre à ne pas négliger. — En y regardant de près, cette difficulté n'est cependant pas la plus grande : d'une part, on peut facilement disposer les citernes de manière à n'avoir aucune crainte des fuites. On y fera de nombreux compartiments et on entourera l'ensemble d'une galerie latérale et de petites voûtes pratiquées sous leur aire, dans lesquelles on pourra donner un coup-d'œil chaque jour et constater la moindre fissure : le remède sera de transvaser simplement le jus du compartiment où l'on trouverait une fuite dans un autre compartiment étanche. — D'un autre côté, la dépense (pour des citernes de 100,000 hectolitres) varierait de 60 à 100 mille francs, suivant les localités. Cette somme, toute forte qu'elle soit, n'est pas assez grande, à beaucoup près, pour arrêter un instant celui qui tiendra compte des avantages : on va le voir tout à l'heure.

(1) Le jus chaulé revient de 30 à 35 francs les 1000 kilogr.

Digitized by Google

La quantité de chaux à employer paraît une quatrième difficulté; je crois devoir en dire quelques mots. — D'abord c'est une dépense : heureusement la somme est insignifiante, à 5 p 0/0 même, pour 10,000,000 kil., c'est le prix de 500,000 kil. de chaux ou 500 × 20 fr. = 10,000 fr. dont il faut déduire ce qu'on emploie déjà dans la méthode actuelle, c'est-à-dire, environ 1 p. 0/0 ou 1/5, ou 2,000 fr. — Restent 8,000 fr. — Si la conservation n'est pas très longue, on emploiera seulement 2 et 3 pour 0/0 au lieu de 5. La dépense excédante sera donc réduite à 2,000 ou 4,000 fr. La séparation du dépôt dans les citernes ou les chaudières de défécation, le pressage, celui des écumes entraîneront une petite augmentation de main-d'œuvre sans occasionner d'autre embarras à cause de l'habitude acquise dans tous ces travaux.

Il se présente une cinquième condition à examiner : La défécation exigera plus d'acide carbonique ou autres, et ce sera encore un sujet de dépenses. Je crois qu'on fera bien de cuire la chaux dans les fabriques et de recueillir l'acide carbonique dans des gazomètres de toile imperméable (comme on le fait pour le gaz de l'éclairage). On réaliserait ainsi deux avantages : d'abord on se procurerait l'acide carbonique à bon marché, car on en aurait pour rien, de cette manière, et au moins les deux tiers ou les trois-quarts de la proportion exigée (1). De plus, on l'aurait à peu près pur, ce qui faciliterait beaucoup l'absorption et donnerait une grande économie de temps et de main-

(1) Théoriquement, la cuisson de la chaux donnerait l'équivalent d'acide carbonique : mais on en perdrait dans cette préparation et il en faudrait un petit excès pour la défécation. J'évalue le déficit à 1/4 ou 1/3 environ.

Digitized by Google

d'œuvre (1). En somme, la dépense serait faible ; elle le paraîtra surtout en tenant compte de la proportion employée déjà par les fabricants qui ont adopté le travail à l'acide carbonique, puisque cette proportion est d'au moins 1 1/2 p. 0/0

L'usage du noir donne encore lieu à une remarque. J'ai dit et je crois très fermement qu'on pourra s'en passer : comme on l'a vu plus haut, les fabricants eux-mêmes, après avoir été témoins de mes expériences, ont admis sa suppression en *très grande partie*, et s'ils ont regardé comme très difficile de le mettre entièrement de côté, ce n'a pas été pour remédier à une coloration ; il ne s'en produit pas : mais pour faire disparaître une trace de matière mucilagineuse et un peu de sels calcaires dont le noir débarrasse le jus avec une évidente puissance. — Or, le charbon d'os dans ces conditions n'est pas nécessaire ; on peut le remplacer par tout autre corps poreux, le charbon de bois ordinaire, par exemple, l'argile calcinée, etc., etc. — Pour faire comprendre l'intérêt bien réel qui s'attache à la suppression du noir animal, je prie qu'on veuille bien se reporter à mes observations consignées dans les *Comptes-Rendus de l'Académie des Sciences* (23 Octobre 1854). — De toute manière, il faudra très peu de substance absorbante pour enlever aux sirops *de conservation* leur mucilage, ce qui est le plus important : et la suppression du noir, en la portant seulement aux 9/10, sera une économie des plus importantes.

Cet avantage n'est pas le seul : on n'aura plus de

(1) Dans la préparation de l'acide carbonique au moyen de la combustion du coke en vases fermés, on obtient un *air* chargé seulement de dix à douze centièmes d'acide carbonique réel.

Digitized by Google

dépenses à faire désormais pour emmagasiner les betteraves, pour faire et défaire des silos, etc.; toute cette main-d'œuvre sera le sujet d'une économie considérable.

Enfin, on pourra faire disparaître une grande partie du matériel actuel : les filtres ne devront plus être aussi nombreux à beaucoup près : il en sera de même des fours à noir et de leur matériel. Il ne faudra plus autant de bacs pour les bas produits; et, sur ce point, l'économie sera encore très forte.

XXIV. Il est facile maintenant de montrer avec beaucoup d'approximation combien seront grands, en définitive, les avantages de la nouvelle méthode. Je vais évaluer successivement les dépenses et les bénéfices et en présenter la balance dans un tableau.

DÉPENSES NOUVELLES

1° Pour doubler le matériel de râpage, il faut : une râpe et ses accessoires, — 8 presses et leurs accessoires, — agrandir (en général) l'atelier des jus. — On peut admettre : 2,000 fr. pour la râpe, 12,000 pour les presses, 2,000 pour les sacs, 4,000 pour agrandir l'atelier, en tout 20,000 fr., soient 25,000.

2° La quantité de chaux en excédant sur le travail actuel sera en moyenne $\frac{2+5}{2} - 1$ centièmes du jus ou $\frac{2+5-2}{2 \times 100} \times 10{,}000{,}000$ kilog. c'est-à-dire 250,000 kilog. à $\frac{20 \text{ fr.}}{100} = 5{,}000$ fr.

Digitized by Google

3° J'évaluerai les citernes au maximum : soient 100,000 fr. (1).

4° En admettant qu'on recueille l'acide carbonique provenant de la calcination de la chaux, il suffirait de deux gazomètres de cinq cents mètres cubes chacun : je les évaluerai à 4,000 l'un, compris les supports en charpente, soit 8,000 fr. — J'ajoute 2,000 fr. pour les tubes de communication, soit, en tout, 10,000 fr.

5° Aux dépenses proprement dites, il faut ajouter un gain annulé, celui de la vente des mélasses dans la méthode actuelle. Les mélasses forment aujourd'hui le quart, au moins, du sucre contenu dans les jus, c'est-à-dire environ 250,000 kil. On n'en aura pas 50,000 kil. par le procédé de conservation. Il faut donc compter une perte de 200,000 kil, et à 20 fr. les 100 kilogr., prix moyen, c'est un déficit de 40,000 fr.

BÉNÉFICES.

1° 300 à 350 mille kil. de sucre, à 70 fr. les 100 kil., produiront 210,000 à 245,000 fr.

2° La suppression presque complète du noir entraînera : une diminution de dépenses annuelles d'environ 40,000 fr. pour l'achat du noir neuf ; la destruction d'au moins quatre fours sur six et de leur matériel, soit environ une somme de 10,000 fr.

(1) Depuis la rédaction de ce mémoire j'ai fait faire un devis de dix citernes en matériaux de la plus belle qualité, avec deux routes sous chaque citerne et galerie latérale autour de l'ensemble qui serait en outre entièrement couvert de hangars. Le devis, en supposant les matériaux les plus chers *à Reims*, atteint 300,000 francs. Dans le Nord un devis fait par un fabricant ne dépassait pas 70,000 francs.

Digitized by Google

La plus grande partie de la main-d'œuvre pour le lavage et la revivification, soient à peu près 3,000 fr., la dépense de combustible, au moins 15,000 fr. seront aussi supprimées.

3° La main-d'œuvre de mise en silos et démise ne devra plus être comptée : à 2 fr. au moins les 1,000 kil. ce sera une économie de 20,000 fr.

4° On pourra supprimer une grande partie du matériel actuel : ainsi les filtres pourront être supprimés dans la proportion de trois sur quatre, ou même quatre sur cinq. Les moyens de communication, tubes, monte-jus, etc., diminueront. Les chaudières de cuite pourront être moins nombreuses. Il faudra moins de bacs pour les bas produits : j'admets pour le tout 50,000 fr.

On arrive ainsi au tableau suivant :

BÉNÉFICES ANNUELS.

1° 350,000 kil. de sucre à 70 fr. (100 kil.)		245,000 fr.	
2° Noir neuf achat supprimé.		40,000	
Combustible pour révivifier supprimé.		15,000	
Main-d'œuvre	id.	3,000	
3° Main-d'œuvre des silos	id.	20,000	324,000 fr.
4° Matériel supprimé, fours,	10,000 fr.		
Filtres, chaudières, etc.	50,000		
Total	60,000 amortiss^t	6,000	

DÉPENSES OU GAINS ANNULÉS.

1° Citernes.	100,000 fr.		
2° Râpes et presses, etc	25,000		
3° Gazomètres.	10,000		
	135,000 amortiss^t	13,500	
4° Mélasse supprimée.		40,000	58,500
5° Chaux.		5,000	
		Bénéfice net annuel.	270,500

Digitized by Google

XXV. Tel est le résultat. — Sans prétendre à une rigueur absolue, rigueur impossible en ces matières, je crois pouvoir présenter hardiment ces nombres comme une indication très approchée. Le tableau montre quelle marge énorme on peut parcourir avant de renoncer à des bénéfices dont la source est indiquée d'une manière incontestable. J'appelle avec confiance l'attention de l'Académie et du public sur tous ces points.

XXVI. Il est presque superflu d'ajouter que cette méthode de conservation peut s'appliquer à tous les végétaux ; cela va de soi.— Pour les cannes il semblera peu utile de chercher à les conserver : on les arrache, en général, au moment de les porter au moulin. Mais on peut se demander s'il ne vaudrait pas mieux les mettre en jus et les chauler pour les garder en citernes, afin de produire la défécation à froid qui serait bientôt presque complète et permettrait d'en augmenter le rendement. Je n'ai pu faire à cet égard aucune expérience, mais il y aurait de l'intérêt à examiner la question.

XXVII. Je crois devoir faire encore une remarque. On a voulu souvent extraire le sucre des jus végétaux en se fondant sur l'insolubilité du saccharate calcaire dans une liqueur bouillante. Tous les efforts ont échoué : rien de plus facile à comprendre. On a traité le plus souvent des betteraves dont on méconnaissait l'âge ; on a dû obtenir le plus souvent le saccharate du sucre proprement dit et celui que forme le *glucose* du sucre interverti, et la séparation d'un pareil mélange ne pouvait donner aucun bon résultat. — Les jus conservés ne renfermant pas de sucre interverti pourront se prêter à ce genre de travail : j'en ai fait l'expérience en ajoutant de la chaux au jus déféqué et le filtrant sans le laisser refroidir, comme a fait M. Péligot.

Digitized by Google

XXVIII. Enfin je dois dire que la conservation des jus peut rendre un grand service aux fabricants d'alcool. En effet, la betterave altérée, surtout après les gelées, éprouve presque toujours, non seulement l'inversion, mais les fermentations lactique, butyrique, etc. C'est ce que j'ai vu cette année dans le Nord, sur une très grande échelle. Or il n'est plus possible d'obtenir de l'alcool en grande quantité dans ces conditions et celui qu'on obtient présente un très mauvais goût.

XXIX. En terminant, je demande la permission d'ajouter un mot sur les procédés où l'on a essayé jusqu'ici de faire jouer un rôle utile au saccharate de chaux. —

On voit aisément, par ce qui précède, combien les résultats devaient être faibles ainsique l'expérience l'a montré. En effet, le fabricant qui râpe des betteraves au bout de trois ou quatre mois, tire de ces racines, même conservées *saines*, un mélange de sucre cristallisable et de sucre interverti, d'autant plus riche de ce dernier que les racines sont plus vieilles. Or la formation du saccharate sur le sucre cristallisable n'a presque pas d'avantage dans ces conditions ; car le sel ou les sels analogues formés par le sucre interverti sont les seuls altérables, et plus on emploie de chaux, plus on les décompose et on les colore. — Ainsi mise en usage, la chaux n'est pas utile, tant s'en faut, elle est on ne peut plus nuisible, comme la pratique le montre surtout à la fin des campagnes.

La formation du saccharate n'a de valeur que lorsqu'on la détermine au moment même de la maturité des végétaux, *quand tout le sucre cristallisable est formé et ne se trouve accompagné d'aucune parcelle*

Digitized by Google

de sucre interverti. — Alors le sucre est soustrait par la chaux à toute action inversive ou destructive, et peut être conservé : de plus, les sirops peuvent être cuits sans coloration. — Il faut donc, de toute nécessité, si l'on veut renoncer aux illusions, ne pas chercher par les procédés dont je parle ce qu'ils ne pourront jamais fournir, un plus grand rendement avec de vieilles betteraves.

XXX. En résumé :

1° Le sucre ne peut être conservé intact dans les betteraves, les cannes ou les autres végétaux mis *entiers* à l'abri de toute altération mécanique, parce que l'eau seule le change à la longue en sucre *interverti*, même à froid.

2° La stabilité du sucre est parfaite dans les jus végétaux lorsqu'on y ajoute autant de chaux que le sucre en peut dissoudre, c'est-à-dire environ la moitié de son poids (5 à 6 p. 0/0 dans les betteraves, 9 à 11 dans les cannes, etc.). — La conservation peut se prolonger au delà de plusieurs mois avec un peu plus de chaux qu'il n'en faut pour obtenir le saccharate le moins basique : par exemple avec 2 à 3 p. 0/0 de chaux dans les jus de betteraves, etc., etc.

3° Il est impossible d'obtenir de bonnes cuites avec des sirops chargés de sucre interverti.

4° Le seul moyen de régulariser le travail et de faire cesser l'état actuel, où l'on perd la moitié du sucre des betteraves et les deux tiers de celui des cannes, est de transformer au moment de l'arrachage le sucre en saccharate de chaux basique qui présente, au bout de neuf mois et même d'un an, comme mes expé-

Digitized by Google

riences le montrent, le même degré saccharimètrique.— On mettra le jus chaulé dans les citernes et on aura ainsi, pendant toute la campagne ou pendant toute l'année, un liquide toujours identique, renfermant du sucre cristallisable, intact et pouvant fournir ce sucre par la seule action de l'acide carbonique ou de ceux qui peuvent jouer le même rôle. — On pourra renoncer à peu près au noir d'os, parce que l'absence du sucre interverti causera celle de toute coloration; les sirops pourront être évaporés à feu nu et le rendement sera augmenté de plus des 3/5.

Mon procédé réalise ce grand progrès.

On lira, je l'espère, avec intérêt les extraits suivants des lettres que j'ai reçues de plusieurs fabricants dans le courant de cette année :

1° — *Flavy-le-Martel*, 17 *Mai* 1856.

MONSIEUR,

« En réponse à votre lettre du 15 courant, je vous di-
» rai que je crois comme vous à la bonté du procédé de
» conservation des jus que vous avez particulièrement
» expérimenté chez M. Thery. Les essais tentés et suivis
» jusqu'à ce jour ont donné en effet les meilleurs résul-
» tats. C'est donc avec regret que je dois pour le moment
» renoncer à l'application de ce mode de travail dans ma
» fabrique ; mais les dépenses considérables qu'il faudrait
» faire pour l'établissement de citernes suffisantes pour
» contenir les jus provenant de ma fabrication me font
» reculer.

» C'est, comme je vous le dis, Monsieur, avec regret

Digitized by Google

» qu'en agissant ainsi je renonce d'abord aux avantages
» que votre procédé procurera dans le travail même et
» dans le rendement des jus.... »

Signé : A. PERIER.

2° — *Flavy, 21 Mai.*

« .... Je ne conteste pas l'exactitude des chiffres que
» vous m'établissez et je suis convaincu des grands avan-
» tages que votre procédé doit offrir pour la fabrication
» du sucre. Le rendement doit être bien supérieur à
» celui ordinairement obtenu, cela ne fait pas de doute ;
» il en est de même de l'économie que la conservation
» des jus apporterait dans l'emploi du noir..... Je n'ai
» donc eu aucunement, Monsieur, en déclinant les offres
» obligeantes que vous avez bien voulu me faire, l'idée de
» douter des avantages réels que je pourrais retirer moi-
» même de l'application de votre procédé, dont je me plais
» au contraire à reconnaître le mérite ; mais la dépense
» considérable qu'il faudrait faire pour l'installer ne
» me permet pas en ce moment de mettre cette idée,
» cette envie même à exécution..... Je vous l'ai dit,
» Monsieur, et je n'hésite pas à vous le répéter, je regrette
» que les inconvénients pour l'application de votre pro-
» cédé de conservation des jus soient si grands, car j'en
» apprécie toute l'importance, j'en prévois tous les avan-
» tages et je suis extrêmement fâché de ne pouvoir,
» avant tout autre, puisque vous aviez l'obligeance de me
» l'offrir, profiter de cette nouvelle et heureuse révolution
» dans l'industrie sucrière.... »

Signé : A. PERIER.

— 3° *Quesnoy-sur-Deule.*

« ..... J'ai conservé du jus avec 3 p. 0|0 de chaux et
» il ne me paraît pas altéré ; quand j'aurai un peu de
» loisir je l'examinerai avec attention. »

Signé : CORENWINDER.

Digitized by Google

4° — *Haubourdin*, 15 *Mai*.

« .... J'ai cru bien faire en laissant les trente à qua-
» rante hectolitres de jus venant de la betterave pour en
» faire l'essai avec vous, Monsieur ; ils ont été salés avec
» 2 p. 0/0 de chaux..... Je pense qu'il y a peu de
» fabricants qui se décideront à se monter en grand de
» citernes ; mais je crois que beaucoup essaieront à en
» mettre de conserve plusieurs centaines d'hectolitres dès
» le commencement de la fabrication, pour les travailler
» le dernier jour et pour en connaître les résultats qui
» doivent être, selon moi, satisfaisants..... »

Signé : E. Bonzel.

Ces lettres font voir clairement l'avenir de mon procédé ; les essais en grand ont réussi parfaitement comme les essais de laboratoire : leur résultat est tout aussi bien démontré, *on peut conserver des jus bruts avec 5, 3, et même 2 p. 0/0 de chaux;* mais en présence de la dépense des citernes, tous les fabricants hésitent : le seul moyen de forcer les convictions est celui dont je m'occupe maintenant ; il faut établir mon système sur une petite échelle d'abord, dans une fabrique nouvelle dont la construction ne sera pas plus coûteuse que celle d'une fabrique ordinaire, et prouver, par un essai *complet* fait sous ma direction, l'exactitude absolue de mes indications, dont je ne retire rien.

A cet égard, je dois parler de l'essai fait chez M. Thery et qui a été terminé le 3 juillet dernier, en présence d'environ quarante fabricants. Je me suis rendu chez M. Thery ce jour là pour diriger moi-même le traitement des jus conservés *depuis le 19 Janvier* et en extraire le sucre. — Cette expérience eut un grand retentissement à cause du nombre des fabricants qui y ont assisté et à cause de la note publiée par les journaux du département de l'Aisne après la réunion...

Digitized by Google

J'accepte toute la responsabilité du résultat, et je dois en bien préciser les conditions: les jus ont été mis en conservation le 19 Janvier; les betteraves étaient déjà altérées par la seule influence de l'eau ; *nous ne pouvions donc en tirer le 3 Juillet plus de sucre cristallisable qu'il n'en restait le 19 Janvier* et l'essai n'avait point d'autre but. Je ne pouvais en faire sortir qu'une preuve, à mes yeux la plus importante, celle de la parfaite conservation des jus, même dans le cas le plus défavorable, celui de leur préparation avec des betteraves déjà vieilles. Sous ce rapport le succès a été des plus complets, comme la théorie le faisait prévoir. — Mais je n'ai pas songé un instant à démontrer dans cette expérience que le rendement augmente , et en second lieu que les jus conservés peuvent être cuits sans noir: j'en puis donner les raisons; elles sont très simples.

Pour évaluer le rendement, il eût fallu traiter une masse considérable de jus: or, M. Thery n'avait pu mettre en conservation plus de quarante-huit hectolitres, et le désir bien naturel d'étudier les phases de l'expérience avait entraîné la disparition d'environ quarante hectolitres avant le 3 Juillet: je n'ai pu opérer que sur huit hectolitres à peu près, et il n'y avait pas à tirer de leur étude une évaluation quelconque.

Quant à faire la cuite *sans noir*, cela ne m'était pas plus facile; on peut cuire sans noir les jus faits avec des betteraves récentes, parce que ces jus, ne renfermant pas de sucre incristallisable, ne peuvent offrir les inconvénients expliqués dans mon mémoire, et, *par la même raison*, les jus faits avec de vieilles betteraves, tout en se conservant aussi bien, ne peuvent résister comme les premiers à l'action du feu; leur cuisson

Digitized by Google

exige un peu de noir, moins que les jus ordinaires pourtant. — En outre, l'appareil à acide carbonique, disposé chez M. Thery, ne permettait pas de saturer convenablement les jus et d'en enlever exactement la chaux : or, dans ce cas, tout le monde sait ce qui arrive à un certain degré de concentration : l'évaporation n'a plus lieu, et la cuite ne peut être achevée d'une manière complète.

Cette expérience a donc eu tout le succès possible : elle ne pourrait infirmer mes assertions au sujet du rendement et de l'abandon du noir ; loin de là, je puis répéter ces assertions avec toute confiance : le rendement sera de 8 1/2 au moins, comme dans les expériences de laboratoire, lorsqu'on opérera sur des jus de betteraves récents. Le noir pourra être *presque entièrement* mis de côté dans le même cas : c'est ce que je montrerai bientôt moi-même, en opérant sur un million de kilogrammes de jus dans la fabrique dont je commencerai sous peu la construction.

Digitized by Google

DE LA CULTURE DU MURIER

ET DE L'ÉDUCATION DU VERS A SOIE DANS LE NORD DE LA FRANCE,

Par le Docteur F.-J. CAZIN,

Lauréat et Membre correspondant de l'Académie, à Boulogne-sur-Mer.

La sériciculture a été essayée à diverses époques dans le Nord de la France. Indépendamment des causes nombreuses qui s'opposent ordinairement à l'introduction d'une nouvelle branche d'industrie agricole, des essais infructueux, par défaut d'expérience, ont jeté le découragement et favorisé les préventions contre la culture du mûrier et l'éducation du ver à soie dans nos départements septentrionaux. L'autorité des faits, des résultats avantageux et bien constatés, peuvent seuls détruire ces préventions.

L'éducation du ver à soie est tout-à-fait artificielle (1).

(1) Dans le Midi de la France, où l'industrie sericicole a aujourd'hui une grande extension, on est occupé jour et nuit, pendant un mois, à la magnanerie. Les uns cueillent les feuilles, les autres les distribuent aux vers, qui s'en nourrissent avec une incessante activité. On soigne ces derniers avec la plus minutieuse attention, on veille au maintien de la température dans les pièces où ils sont renfermés, on tremble qu'un orage ne vienne impressionner ces laborieux insectes.

L'éclosion de la graine se fait partout artificiellement. Quelques femmes de la campagne provoquent cette opération en plaçant les œufs dans leur sein. Mais, le plus ordinairement, voici les moyens qu'on emploie : Pour former une colonie serifère, on opère au moins sur 30 grammes ; on fait tremper les œufs nou-

Digitized by Google

Dans les climats les plus favorables, en Italie, en Espagne, il lui faut une chaleur plus grande que celle

vellement pondus dans l'eau de puits ou de citerne pendant six minutes, on les lave, on rejette ceux qui surnagent, on met les autres à sécher, puis on les place dans des boîtes de carton ou de bois très-minces, que l'on tient dans une chambre chauffée par un poële poussé graduellement jusqu'au douzième jour, de 17 degrés 1|2 à 28 degrés centigrades. Une chaleur plus grande hâterait sans doute l'opération ; mais elle nuirait à sa régularité progressive. Il vaut mieux retarder de deux à trois jours la naissance du ver, en conservant une température soutenue au même degré.

Cinq époques précèdent la perfection du cocon. A chacune d'elles, il y a urgence de renouveler l'air, nécessité de maintenir la température et de proportionner la quantité de nourriture au nombre de jours qui s'écoulent entre chaque époque.

Lorsqu'une chambrée de magnans ou vers à soie, arrivée à la quatrième période de son existence, est en train de prendre son repas ordinaire, le bruit que les magnans font en mangeant ressemble parfaitement à une averse de printemps, à une pluie continue.

La quantité de feuilles que le ver à soie dévore est énorme. Le moment le plus critique comme le plus intéressant est celui de la monte ; le ver alors a accompli son dernier repas ; il a atteint son trente-deuxième jour d'existence ; transparent et mou, il est mûr. On prépare immédiatement des fagots de bruyère, de chiendent ou de genêt, vers lesquels il se traîne dès qu'il les sent ; il abandonne les claies, où il s'était tenu jusqu'alors, et se met à filer son cocon, qu'il perce bientôt, transformé en papillon.

Le cocon se forme quatre jours après la monte du ver sur les fagots. On dérame alors, et après avoir séparé les cocons pour graine, on passe ceux qui sont destinés au commerce dans un *étouffoir*, afin d'empêcher la métamorphose.

Le filage du cocon se fait au moyen d'une grande bassinoire remplie d'eau chaude, dans laquelle on le laisse surnager. Les fils sont adroitement détachés par une femme, qui les lie ensemble et les fait passer dans un barbin, pour aller ensuite se former en écheveau sur une guinde.

Telle est la description très-succinte, sans doute, de l'industrie sericole, mais suffisante pour en donner une idée exacte aux personnes qui l'ignorent.

Digitized by Google

de l'atmosphère, et des abris pour les garantir des intempéries de l'air. Ces deux conditions peuvent s'obtenir partout. On a pu élever des vers à soie dans des climats qui semblaient éloigner toute idée de réussite. En Prusse, dans les environs de Postdam, on récolte, dit-on, plus de quarante milliers pesant de cocons par année. Il est à remarquer que les plus beaux succès obtenus en France l'ont été, non dans le midi, mais sous la latitude de Paris, où, comme on le sait, la première magnanerie fut établie au XVIe siècle par Olivier de Serres. Le mûrier ne s'y développant que vers la fin d'Avril, il y est exposé moins que dans le midi à ces gelées blanches qui se font sentir trop souvent dans les premiers jours de ce mois. Ajoutons à cet avantage celui d'une plus grande régularité des saisons, à mesure que l'on avance dans le Nord. Si le Midi a moins de jours nébuleux, les orages y sont plus violents et plus désastreux pour tous les genres de culture. A Paris, et même dans la plupart des départements du Nord, les changements atmosphériques sont en général moins brusques. Les pluies y sont plus fréquentes, il est vrai, mais plus douces, plus uniformes et n'ayant pas une influence aussi funeste sur les vers à soie.

On peut toujours se défendre du froid au moyen de fourneaux ou de cheminées, mais il n'est pas facile de se défendre de la chaleur, qui, parfois, est très nuisible aux vers à soie. Lorsque la température du dehors s'élève de 20 à 25 degrés Réaumur à l'ombre, celle des ateliers, plus grande encore, s'abaisse difficilement au dessous de la chaleur extérieure, malgré les moyens de ventilation. Les touffes ou chaleurs sourdes sont souvent fatales. Il est à remarquer que

Digitized by Google

dans toutes les contrées méridionales, on obtient plus de succès dans les montagnes, où la chaleur est moins grande, et la température rapprochée de celle du centre de la France. Ainsi les montagnes du Vivarais, les Cévennes, à des hauteurs où la vigne ne réussit pas, donnent souvent de meilleure soie, et en plus grande quantité, que les plaines du Dauphiné, du Cantal et du Languedoc. Dans le nord de la France, les difficultés ne viennent donc pas du ver à soie, mais de l'arbre qui, seul jusqu'à ce jour, peut lui fournir la nourriture.

Dans le Midi, le mûrier, à la faveur d'une saison plus longue et plus chaude, peut se remettre de l'enlèvement de ses feuilles. Moins fatigué, il devient plus grand, il est plus durable, plus productif. On voit dans le Vivarais, dans les Cévennes et même dans le Dauphiné, des mûriers de deux mètres et plus de circonférence, qui donnent une énorme quantité de feuilles ; tandis que ceux du centre et du nord de la France atteignent à peine un mètre de tour.

Il est incontestable que les cultivateurs des départements méridionaux ont, sous ce rapport, un avantage réel. Cependant, en renouvelant nos petits mûriers, en cultivant beaucoup de variétés naines, les plantations du Nord, ainsi que l'expérience l'a démontré, peuvent fournir une nourriture suffisante pour donner à l'établissement de l'industrie séricicole, dans nos contrées septentrionales, les résultats les plus satisfaisants.

On a dit que les feuilles du mûrier, venues dans un pays beaucoup plus humide que le Midi, étaient moins riches en principes nutritifs, plus aqueuses, et devaient fournir une soie moins parfaite. Les faits ont répondu à cette objection. On sait que la soie récoltée dans les

Digitized by Google

environs de Paris est fort belle et de bonne qualité. Nous prouverons plus loin qu'il en est de même de celle qu'on obtient dans les départements du Nord, pourvu que l'on choisisse un terrain et une exposition convenables. On objecte aussi que, dans le Nord, la végétation tardive du mûrier oblige de retarder beaucoup le moment de commencer l'éducation des vers, et que l'époque où l'on a besoin d'y employer le plus de bras, est aussi celle de la moisson et des travaux les plus urgents de l'agriculture. Le mois d'août serait aussi, dit-on, moins favorable, non seulement à cause des orages et des fortes chaleurs, mais aussi parce que les mûriers auraient peu de temps pour repousser de nouvelles feuilles et mûrir leurs jeunes rameaux, ce qui les altérerait et abrégerait leur durée. Mais on peut hâter la végétation des mûriers en les plantant à bonne exposition, dans un terrain convenable, et en leur donnant tous les soins possibles. Les terrains légers, secs, graveleux, sablonneux, incultes, exposés au midi, donnent à la feuille une qualité supérieure à celle des arbres plantés au nord et qui jouissent peu des rayons vivifiants du soleil. Cette différence est commune à presque toutes les productions végétales. Le voisinage des rivières est nuisible. La feuille y est exposée à la rouille et devient, dans cet état, une mauvaise nourriture. Les côteaux sont préférables aux plaines et principalement aux lieux bas, peu aérés et humides. Quand, dans ces endroits, il y a des brouillards, s'il règne un vent bas du nord, il gèle blanc, les feuilles tendres et quelquefois même les jeunes pousses sont perdues; d'autres fois, l'humidité qui s'élève s'attache aux feuilles dont l'épiderme est ensuite desséché et brûlé par le soleil.

Digitized by Google

Si la mollesse de la partie ligneuse et la largeur du conduit médullaire dans le mûrier lui donnent l'avantage de reproduire facilement des feuilles quand on l'a dépouillé, cette même organisation le rend plus délicat et plus sujet que les autres espèces à la carie et au chancre. On fait un tort considérable au mûrier en l'effeuillant trop jeune. Il vaut beaucoup mieux aussi, surtout dans le Nord, diminuer de quelques onces une éducation, que d'épuiser l'arbre en le privant complétement de ses feuilles, et, par conséquent, des principes nutritifs que ces dernières puisent par absorption dans l'atmosphère. La précaution de cueillir un peu partout sans dénuder complétement un rameau, et en laissant tout au moins un tiers des feuilles, maintient l'équilibre de la sève et les moyens suffisants de nutrition aérienne. Dépouillé entièrement et obligé de tirer toute sa nourriture du sol, le mûrier, comme tous les arbres privés de feuilles, souffre, languit quelques années, devient rachitique et meurt. On ménage moins le mûrier dans les contrées méridionales, où la sève est si active qu'il repousse de nouvelles feuilles jusqu'à deux à trois fois après une récolte complète. A Florence, en Toscane, avec la moitié moins de mûriers qu'on en cultive en Piémont, on élève le double de vers à soie ; on fait éclore les œufs en deux différentes fois, et dans les moments où les mûriers sont en feuilles de la première et de la seconde pousse.

Si les essais tentés à diverses époques dans les départements du centre et du nord de la France, pour l'établissement de l'industrie sericicole, n'ont donné le plus souvent que des résultats incertains, c'est, nous le répétons, que les connaissances spéciales, soit pour la culture du mûrier, soit pour la direction de la magnanerie, ont fait défaut. Dans le

Digitized by Google

Midi, on ne se décide à confier à un magnanier la surveillance des travaux, qu'autant qu'on est convaincu qu'il a acquis les connaissances théoriques et pratiques par un long apprentissage, sous un homme parfaitement exercé dans cet art, et qu'il a dirigé pendant plusieurs années, sous les ordres de ce dernier, un atelier considérable. Il eût fallu, pour réussir, apporter dans le Nord, avec toute sa perfection, la sériciculture du Midi, et y introduire, en outre, les modifications nécessitées par le degré de latitude, la position topographique, les circonstances locales, etc.

Il était réservé à un Lyonnais, à M. Champailler, fabricant de tulle, à Saint-Pierre-lès-Calais, homme actif, intelligent et doué surtout de l'esprit d'observation, de remplir en tous points ces conditions, d'obtenir les plus beaux résultats et de convaincre ainsi de la possibilité d'établir et de propager la sériciculture dans les contrées septentrionales de la France.

M. Champailler choisit dans sa propriété de Beaumarais, située à 4 kilomètres de Saint-Pierre, les parties de terrain les plus sablonneuses, qu'il abrita au nord et à l'ouest (1) par une palissade en roseaux; mais prévoyant que cette dernière serait de courte durée, et que l'entretien en deviendrait très coûteux, il planta derrière et en même temps, une haie de bois tendre, tels que peupliers de la Caroline et du Canada, saules, aunes, etc. Le terrain, défoncé à 1 mètre 15 centimètres de profondeur, fut divisé en deux parties, dont l'une fut destinée à la pépinière, l'autre à la plantation à demeure des mûriers.

(1) Dans le Calaisis, les vents d'ouest et de sud-ouest régnent environ neuf mois de l'année.

Digitized by Google

Dans la partie destinée à la plantation à demeure, M. Champailler fit ouvrir dans le courant du mois de Septembre, par un temps sec, à 4 mètres de distance les uns des autres, des fossés de 2 mètres de largeur sur 1 mètre 15 centimètres de profondeur, en jetant d'abord sur deux côtés de chaque fossé la première moitié de la terre et le reste sur les deux autres côtés. Ces fossés restèrent ouverts jusqu'à la fin de Décembre, époque à laquelle on commença la plantation avec des plants venus de Valence en Dauphiné. On ficha dans le fossé un gros pieu droit pour tuteur, on y jeta la première terre, la plus végétale, ayant soin d'en mettre davantage près du pieu. On plaça ensuite le mûrier à côté de ce dernier, en disposant régulièrement et horizontalement les racines étendues et sans entrecroisement. On les recouvrit avec de la terre meuble et bien brisée, sur laquelle on jeta une couche mince de fumier bien consommé. On attacha l'arbre au tuteur avec un osier, après quoi on acheva de combler le fossé, en ayant soin d'y jeter d'abord la terre la plus meuble. Ces précautions sont communes à toutes les plantations ; mais elles doivent être particulièrement observées dans celles des jeunes mûriers. Aussi M. Champailler en a-t-il perdu fort peu, et seulement parmi ceux dont les racines avaient été accidentellement endommagées par l'arrachement ou pendant le transport.

Dans la partie de terrain destinée à fournir une pépinière, M. Champailler fit ouvrir, vers la fin d'Avril, des sillons sur les ados desquels il fit tracer une petite raie. On répandit fort clairement dans cette raie de la graine de mûrier blanc, que l'on recouvrit légèrement de terre bien brisée et bien meuble. Lorsque

Digitized by Google

la graine fut levée et que les plants eurent atteint 10 à 12 centimètres de hauteur, on les fit éclaircir de manière à laisser d'un pied à l'autre une distance de 10 à 11 centimètres. A la fin de la première année, les plants avaient de 40 à 50 centimètres de hauteur. Au commencement de l'année suivante, c'est-à-dire au mois de Mars, tous ces jeunes mûriers furent coupés à fleur de terre, en ayant soin de les ébranler le moins possible. Lorsqu'ils commencèrent à pousser, on ne laissa qu'un seul bourgeon à chaque pied, afin de n'avoir qu'un seul jet. Ce jet, à la fin de la deuxième année, dépassa la hauteur d'un mètre. Au printemps suivant, on fit de nouveau couper les tiges à ras de terre, n'y laissant toujours qu'un bourgeon. C'eût été le moment de greffer ceux qui étaient assez gros; mais ne sachant pas faire cette opération, et ne trouvant personne capable de la faire, M. Champailler laissa croître naturellement ses jeunes mûriers en sauvageons, ce qui, du reste, est sans inconvénient, puisqu'il est reconnu que si les sauvageons donnent des feuilles moins grandes et moins épaisses, elles sont de meilleure qualité et plus nutritives que celles des muriers greffés.

Au troisième printemps, M. Champailler fit arracher tous ses jeunes mûriers, qu'on replanta immédiatement dans le même terrain, à 2 mètres les uns des autres. Il les fit recouper à fleur de terre pour avoir une tige forte et bien unie. Depuis lors, il les laisse croître dans cette pépinière, d'où il retire les plus beaux pieds, toutes les fois qu'il trouve des emplacements propres à les recevoir à demeure, c'est-à-dire pour ne plus les déplanter.

Depuis plusieurs années, tous les mûriers de la pé-

Digitized by Google

pinière, comme ceux plantés à demeure, peuvent être effeuillés pour nourrir les vers à soie.

En 1848, M. Champailler fit éclore 60 grammes de graine, dont il obtint 60 kilogrammes de cocons. La soie, filée à Lyon, fut reconnue par de véritables connaisseurs pour être d'aussi bonne qualité que celle qu'on récolte dans le Midi de la France.

En 1849, M. Champailler jugea à propos de faire tailler à tête tous ses mûriers pour leur faire acquérir plus de force. « Mieux instruit, dit-il, je n'aurais fait élagner que le bois mort ou les branchilles, et je n'aurais mis aucune interruption dans mes récoltes, tandis que j'ai dû, par cette taille inopportune, attendre que les nouvelles branches eussent acquis assez de force pour recueillir les feuilles. »

Ce ne fut qu'en 1853 que M. Champailler pût se remettre à l'œuvre. Le 31 Mai de cette année, voyant que ses mûriers commençaient à bourgeonner, il mit 60 grammes de graine à éclore. En quatre jours l'éclosion fut complète, et les vers, éclos du 31 Mai au 4 Juin, se trouvaient déjà mûrs pour monter à la bruyère du 5 au 8 Juillet. Ainsi, en trente-cinq ou trente-six jours, leur éducation fut terminée. Quelques jours après, on retirait les cocons de la bruyère et l'on obtenait pour récolte 80 kilogrammes 500 grammes de ces derniers. « Ce résultat eût été bien supérieur, dit M. Champailler, si j'eusse fait retarder l'éclosion de la graine d'une quinzaine de jours, ce qui eût donné à la feuille le temps de se développer, et m'eût fourni ainsi les moyens d'en donner une quantité suffisante à mes vers pendant leur dernier âge. Par cette faute, j'ai perdu environ le quart de la récolte que j'aurais eue. »

Ce nouvel essai fut, sous plusieurs rapports, des

Digitized by Google

plus satisfaisants, en ce sens que M. Champailler parvint à faire, dans une chambre mal chauffée, mal aérée et tout à fait au dessous des conditions voulues pour une bonne magnanerie, une récolte aussi avantageuse que celle qu'on obtient en général dans plusieurs départements du Midi.

En 1854, M. Champailler n'a mis éclore qu'une once (30 grammes) de graine, parce qu'ayant fait tailler ses arbres dès le mois de Mars, il ne devait compter que sur 1,000 à 1,200 kilogr. de feuilles. Cette graine, provenant d'un de ses correspondants de Lyon qui se l'était procurée d'un marchand *pacotilleur*, ne s'est pas trouvée être de première qualité; le quart environ n'avait pas été fécondé. Il n'y a eu en réalité que vingt-deux grammes de graine, qui, mal fécondée, n'a produit que la moitié des vers que M. Champailler aurait eus sans ces fâcheuses circonstances. Cependant il a récolté dix-sept kilogr. de cocons d'une bonne qualité, et qui lui ont procuré une soie nerveuse et tout aussi bonne que celle qu'on obtient dans les Cévennes. Quelques flottes de cette récolte ont été admises à l'exposition.

« De plus en plus, dit M. Champailler (Lettre du 14 Juillet 1855), je me confirme dans la conviction que cette industrie peut s'étendre avec avantage dans ce pays ; mais aussi, il faut beaucoup de persévérance et de soins pour étudier les moyens de hâter la végétation des mûriers et les cultiver convenablement et en temps opportun. J'ai remarqué que la taille de cet arbre devait, pour être efficace, être faite dans ce pays vers les premiers jours de Mars. L'ouvrier que j'ai fait venir du Midi pensait pouvoir faire ici cette opération comme on la fait dans son pays, c'est-à-dire

Digitized by Google

après l'entier dépouillement, qui n'a lieu que vers la fin de Juin ou dans la première quinzaine de Juillet. Cette pratique n'est pas admissible dans le Nord, car les nouveaux jets qui naissent de ces arbres n'ont pas le temps de s'aoûter convenablement, ce qui devient fatal non seulement aux nouvelles branches, mais encore porte souvent une atteinte mortelle à l'arbre lui-même, surtout quand il survient un hiver aussi rude que celui que nous avons eu. J'ai aussi remarqué que ce serait avec fort peu de succès qu'on opérerait la greffe du mûrier dans le Nord, par la raison que les vents et le froid qui règnent dans nos contrées à l'époque où cette opération doit être faite, ne permettent pas à la sève de monter assez vite. Suivant moi, il vaut mieux (si l'on ne veut pas s'en tenir aux sauvageons, afin d'avoir des feuilles plus larges), faire venir du Midi des plants greffés de trois ans qui ne coûtent que 35 à 40 centimes la pièce, et qui, au bout de deux à trois ans, vous donneront environ 6 kilogrammes de feuilles. J'en ai fait venir cette année 400 de Valence, qui ont été plantés à la fin de Février, et j'ai l'agrément de ne pas en avoir un seul de manqué. Mais comme tout cela sera dispendieux pour conduire cette affaire en grand, je crois pouvoir obtenir d'aussi bons résultats par mes semis. L'an dernier, j'en ai fait un qui a bien réussi, et qui me fournira au moins 300 sujets, qui seront à replanter au mois de Mars de l'année prochaine. J'en ai fait un nouveau cette année, qui s'annonce aussi très bien. Par ce moyen, je n'aurai plus à recourir aux pépiniéristes étrangers, je me suffirai à moi-même et, de plus, je pourrai en approvisionner ceux de mes concitoyens qui voudront suivre mon exemple. Je ne vous dirai rien encore de mes travaux

Digitized by Google

relatifs à l'éducation de mes vers de cette année ; seulement je vous apprendrai qu'elle s'opère à ma satisfaction, et que je serais charmé si vous pouviez me faire le plaisir de venir passer quelques jours chez moi pour juger un peu de la chose par vous même. »

Si les essais de M. Champailler ont suffi pour le convaincre de la possibilité d'établir la sériciculture dans le Nord de la France, ils lui ont donné en même temps la certitude que le succès de l'entreprise dépend en grande partie des soins intelligents de ceux qui la dirigent. C'est à cette dernière considération qu'il faut s'attacher ; car il est incontestable que le terrain de notre pays convient très bien au mûrier, que le climat, moyennant quelques précautions, ne lui est pas contraire, que l'éducation des vers à soie y est aussi facile que dans les pays chauds et peut donner des résultats aussi satisfaisants que dans ces derniers. La chose principale est d'empêcher l'éclosion de la graine, de devancer la végétation des mûriers, afin de n'être pas obligé de dépouiller ceux-ci avant que la feuille ait eu le temps de se développer convenablement. Pour cela, il faut, d'un côté, hâter la végétation des mûriers par une culture bien entendue, de l'autre, retarder l'éclosion de la graine en la tenant à la cave, de manière à faire coïncider ces deux conditions.

Après avoir fait construire une magnanerie d'après les meilleurs principes, M. Champailler a confié son établissement à des ouvriers du Midi dirigés par un chef habile, lyonnais comme lui et familiarisé depuis longtemps avec ce genre d'industrie. Il espère, dès cette année, récolter une assez grande quantité de soie pour alimenter sa fabrique de tulle, créée depuis plusieurs

Digitized by Google

années, et dont les produits sont avantageusement connus dans le commerce.

L'établissement sericicole de Saint-Pierre-lès-Calais devait nécessairement appeler l'attention de la science et de l'industrie ; le congrès scientifique d'Arras a décerné une médaille d'or à M. Champailler : c'est à la fois sauctionner d'honorables travaux et accorder une récompense bien méritée. Un succès apprécié et authentiquement reconnu est un exemple offert à l'esprit progressif, une certitude donnée à l'imitation, un encouragement qui porte toujours ses fruits.

La sériciculture, nous ne nous le dissimulons pas, rencontrera dans le Nord de grandes difficultés. Pour les surmonter, rappelons-nous que cette industrie fut d'abord très mal accueillie dans le Midi par les cultivateurs, toujours prévenus contre les innovations. Il fallut, pour l'établir, la bienveillante intervention du gouvernement, dont les pépinières fournissaient gratuitement les jeunes mûriers. L'administration provinciale les faisait cultiver pour amener à la conviction par l'expérience, à la propagation par des succès incontestables et répétés. Pourquoi les mêmes encouragements ne produiraient-ils pas les mêmes effets dans le Nord de la France? L'exemple est donné, l'expérience a prononcé, la conviction est arrivée comme conséquence, l'application pratique étendue ne peut manquer d'en être tôt ou tard l'heureux résultat.

Digitized by Google

EFFETS DE L'ÉLECTRISATION

SUR

L'EXALTATION DE L'OUÏE DANS LA PARALYSIE FACIALE;

Par M. H. LANDOUZY,

membre titulaire.

J'ai fait part à l'Académie, il y a quelques années (1), d'un fait qui est entré aujourd'hui dans le domaine de l'observation générale ; à savoir que, dans la paralysie faciale indépendante de lésion cérébrale, l'ouïe est notablement exaltée, au lieu d'être diminuée, comme l'enseignaient tous les traités de pathologie.

Entre autres déductions pratiques qui découlaient de ces nouvelles données, se trouve le diagnostic différentiel des lésions du cerveau et des lésions bornées au nerf facial ou au nerf moteur tympanique.

En effet, si l'ouïe est diminuée dans l'hémiplégie faciale, il y a lésion cérébrale ; si elle est augmentée, il y a simplement lésion nerveuse.

Bien que j'aie envisagé cette question plutôt sous le point de vue clinique que sous le point de vue physiologique, je devais cependant chercher à vérifier par des expériences directes l'explication que j'avais donnée de ces phénomènes. En d'autres termes, il s'agissait de prouver par la voie expérimentale que l'exaltation de l'ouïe dépend, dans l'hémiplégie faciale, de la paralysie du muscle interne du marteau.

(1) V. 1850-51, p. 52.

Digitized by Google

Or, j'ai pu résoudre, il y a peu de temps, ce problème de la manière la plus catégorique.

Un jeune homme de vingt ans était venu me consulter pour une paralysie faciale qu'il avait gagnée le matin même, en se promenant, au sortir d'un bal, et par un vent frais, au bord de la rivière. L'exaltation de l'ouïe était portée au plus haut point, et la détonation d'un pistolet produisait une sensation très douloureuse dans l'oreille du côté paralysé, sans en produire du côté sain.

L'électrisation étant pratiquée à l'aide de la machine électro-magnétique de Breton, tous les muscles paralysés entraient en contraction.

Tant que la pile était en activité, les coups de pistolet ne produisaient aucune impression douloureuse, et la sensation sonore n'était pas perçue plus vivement d'un côté que de l'autre, mais si le circuit électrique était interrompu et qu'une détonation se fit entendre, aussitôt le patient portait vivement la main à l'oreille paralysée, et se plaignait d'un retentissement douloureux dans cette région.

J'ai plusieurs fois répété cette expérience. J'en ai rendu témoins les élèves de la clinique, et mon savant collègue, le docteur Gaillet, professeur de physiologie à l'école de médecine, et constamment les résultats ont été des plus catégoriques.

En effet, l'électricité remplaçait ici l'influx nerveux. Tant que le tympan se trouvait dominé par le muscle électrisé, les sons étaient modérés par le fait même de la tension de la membrane; dès que l'électrisation cessait, la membrane se trouvant dans l'état de relâchement, les vibrations devenaient plus fortes et l'ouïe s'exaltait.

L'expérimentation directe prouve donc ce que les

Digitized by Google

inductions physiologiques devaient faire supposer, que l'exaltation de l'ouïe est due à la paralysie du muscle interne du marteau.

Ce résultat nouveau, joint aux observations que j'ai faites ou reçues depuis ma communication à l'Académie, confirment d'ailleurs les conclusions suivantes de mon premier travail :

L'exaltation de l'ouïe, du côté paralysé, est un symptôme presque constant de l'hémiplégie faciale indépendante de toute affection cérébrale.

Cette exaltation paraît en même temps que l'hémiplégie, et disparaît avant elle.

Elle doit être attribuée à la paralysie du muscle interne du marteau.

Elle indique que la lésion nerveuse n'est pas située au-dessous du premier coude de la septième paire.

Elle peut exister en l'absence d'hémiplégie faciale.

Qu'elle coïncide avec l'hémiplégie, ou qu'elle en soit indépendante, elle disparaît spontanément, complètement, et dans l'espace de quinze jours à trois mois.

Pour en constater l'existence, il est quelquefois nécessaire d'impressionner l'ouïe par un bruit éclatant et d'autant plus intense qu'on s'éloigne davantage du début de l'affection.

La détonation d'une capsule si la paralysie est récente, et celle d'un pistolet si la paralysie est ancienne, sont les moyens les plus simples et les plus sûrs de constater l'exaltation de l'ouïe.

Digitized by Google

CAS DE FARCIN CHRONIQUE CHEZ L'HOMME

SUIVI DE GUÉRISON.

Observation recueillie par M. le docteur CAZIN,

Médecin à Boulogne-sur-Mer, membre correspondant.

Lefèvre, loueur de voitures, âgé de 32 ans, tempérament lymphatico-sanguin, taille moyenne, cheveux châtains, jouissant habituellement d'une bonne santé, se fit, le 3 Décembre 1854, une petite écorchure entre l'ongle et l'extrémité du pouce de la main gauche, en débouchant l'égoût d'une écurie où se trouvaient des chevaux morveux qu'il soignait lui-même depuis quelque temps. Cet égoût, dans lequel il avait trempé la main, était rempli de l'urine de ces animaux.

Dès le 5 au matin, Lefèvre éprouva des frissons suivis de chaleur et de fièvre. En même temps le pouce blessé devint douloureux, s'enflamma, se tuméfia, prit une teinte rouge-brun qui s'étendit bientôt le long des vaisseaux radiaux jusqu'au tiers inférieur de l'avant-bras. La suppuration s'établit dans la petite plaie et autour de l'ongle, qu'elle détacha.

Deux ou trois jours après (le 7 ou le 8), une tumeur du volume d'un œuf de pigeon se montra au point où se terminait, à l'avant-bras, la traînée phlegmatique de la peau. Cette tumeur offrait déjà de la

Digitized by Google

fluctuation. On en remit l'ouverture au lendemain. La fièvre continuait; elle était accompagnée de soif, d'anorexie, de nausées, d'irritation gastrique. Le lendemain (le 8 ou le 9), l'abcès que l'on se proposait d'ouvrir avait disparu; mais une douleur assez vive s'était fait sentir pendant la nuit dans tout le pied gauche, que l'on trouva enflé jusqu'au dessus des maléoles, et offrant sur le dos une rougeur érysipelateuse très prononcée. M. le Dr ***, qui avait été appelé au début de la maladie, fit appliquer 15 sangsues sur cette dernière partie; les piqûres saignèrent abondamment; l'inflammation et la douleur se calmèrent. On mit des cataplasmes émollients. Au bout de trois ou quatre jours (vers le 12 ou le 13) la tumeur présentait de la fluctuation dans une assez grande étendue sur le dos du pied. M. le Dr *** l'ouvrit largement et donna issue à une grande quantité de pus sanguinolent, épais, semblable à de la lie de vin. La fièvre diminua considérablement et le malade pût goûter quelques instants de repos; cependant l'appétit était presque nul, et les symptômes d'irritation gastrique persistaient. La suppuration était abondante et fétide. Vers la fin du mois, on s'aperçut qu'une nouvelle collection purulente, du volume d'un petit œuf de poule, s'était formée sans travail inflammatoire sensible à la partie inférieure et interne de la jambe droite. Ouverte à l'instant même, il en sortit un caillot de sang noir et du pus semblable à celui de l'abcès du pied, mais plus fluide. La plaie se cicatrisa en quelques jours. Plusieurs autres abcès peu volumineux se formèrent successivement sur diverses régions du corps; ils furent ouverts ou se terminèrent par délitescence.

La plaie résultant de l'abcès situé sur le dos du pied

Digitized by Google

gauche, continua de suppurer, s'étendit en largeur et en profondeur, et devint bientôt un ulcère fétide et de mauvais caractère. Le pied lui-même était resté tuméfié, œdémateux, rouge-cuivre sur le dos et surtout autour de la plaie. La fièvre diminua peu à peu; mais le malade, qui tenait constamment le lit, maigrissait et s'affaiblissait de plus en plus. Tels sont les renseignements que j'ai pu recueillir sur les six premières semaines de la maladie de Lefèvre, auquel M. le Dr * * * prescrivit, pour tout traitement, des boissons délayantes ou acidulées, l'eau d'orge ou de gruau, le bouillon de veau, et plus tard celui de bœuf, avec des fécules; à l'extérieur, des cataplasmes émollients, des lotions d'eau de javelle étendue dans l'eau tiède, sur l'ulcère du pied.

Appelé le 17 Janvier 1855, je trouve le malade dans l'état suivant : amaigrissement considérable, face cachectique, infiltrée, teint plombé, yeux ternes; pouls faible, à 78 pulsations, non fébrile; peau sèche, aride, rarement chaude; langue épaisse, couverte d'un enduit blanchâtre, inappétence, constipation souvent opiniâtre, point de soif; sommeil pénible, souvent interrompu; accablement moral, découragement causé par la perte, dans l'espace d'un an, de seize chevaux atteints de morve ou de farcin, et surtout par la crainte de laisser dans la misère sa femme et ses enfants.

Sur le dos du pied gauche se trouve un ulcère profond, traversant presque de part en part cette partie, entre le troisième et le quatrième os métatarsien, ayant 5 cent. de longueur sur 3 cent. de largeur, et se terminant en entonnoir vers la plante du pied. Les bords de cet ulcère sont taillés à pic, un peu renversés, indurés comme dans le chancre vénérien; le fond est

Digitized by Google

mamelonné, recouvert, dans des sillons irréguliers, d'une couche blanchâtre membraniforme, épaisse. La suppuration, abondante, souvent sanieuse, exhale une odeur *sui generis* rendue insupportable par le réduit obscur et non aéré dans lequel Lefèvre est constamment couché, et qui forme un véritable foyer d'infection.

Après avoir fait placer le malade dans une chambre spacieuse, je prescris le traitement suivant :

1° Frictions sur tout le corps avec une flanelle imbibée d'eau de savon tiède et d'eau-de-vie camphrée, à parties égales.

2° Prendre chaque soir deux pilules ainsi composées :

Aloës,	4 gram.
Sulfate de quinine,	1 gr. 50 centig.
Extrait de jusquiame,	1 gr.
Extrait de genièvre,	9 S.

M. P. pil., n° 30.

3° Une cuillerée à café le matin, à midi et au soir, de la solution suivante :

Iodure de potassium,	12 gram.
Eau distillée,	180 gr.

4° Infusion de houblon mêlée avec un peu de vin de Bordeaux pour boisson.

5° Pansement de l'ulcère avec un plumasseau chargé d'onguent napolitain, et frictions journalières avec ce même onguent sur toute la partie tuméfiée du pied ; lotions à chaque pansement, comme par le passé, avec l'eau de javelle étendue dans l'eau tiède.

6° Régime analeptique proportionnée à l'appétit et aux forces digestives.

Après huit jours de traitement le malade se trouve un peu mieux ; le pouls est moins faible, le sommeil

Digitized by Google

plus calme et plus prolongé. La constipation est facilement combattue à l'aide des pilules, lesquelles produisent chaque jour une selle copieuse et presque toujours concrète. Mais l'iodure de potassium ne pouvant être supporté, à cause des nausées, des douleurs d'estomac, et des efforts de vomissements qu'il occasionne, est remplacé par l'huile de foie de morue, que le malade prend d'abord à la dose de deux cuillerées à bouche par jour, et ensuite de trois et de quatre, en augmentant graduellement.

L'ulcère est promptement modifié par l'action de l'onguent mercuriel ; ses bords s'affaissent, s'aplatissent et présentent l'aspect d'une plaie ordinaire ; mais la suppuration est toujours fétide, la détersion s'opère lentement, le gonflement œdémateux persiste. J'y oppose une fomentation composée d'infusion de fleurs de sureau et d'acétate de plomb liquide. J'introduis au fond de l'ulcère un plumasseau, recouvert d'onguent de styrax saupoudré d'un mélange de poudre de quinquina, d'hydrochlorate d'ammoniaque et de camphre. Je continue l'application de l'onguent mercuriel sur les bords et à la surface. Ces pansements produisent un bon effet. Le malade affirme n'avoir jamais eu d'affection vénérienne. L'état d'émaciation et de débilité éloigne d'ailleurs toute idée de traitement général par le mercure.

Les choses se passent ainsi jusqu'au 25 Février, avec une amélioration progressive, telle que le malade ayant repris des forces, peut rester levé six à huit heures par jour. Cependant le 1er Mars, un nouvel abcès survient à la partie inférieure interne de l'avant-bras droit, et ne présente pas plus de douleur qu'un abcès par congestion. Ouvert aussitôt, il donne issue à un

Digitized by Google

pus séreux et sanguinolent. La plaie ne suppure que quatre ou cinq jours.

Vers le 20 Mars, un engorgement dur se manifeste au mollet gauche, dont il envahit toute l'étendue en moins de huit jours. Cette tumeur, presque indolente, devient bientôt de la même couleur que celle du pied, semble faire corps avec les muscles, et présente, après une quinzaine de jours, sur divers points, des tubercules qui s'ouvrent spontanément, fournissent un pus roussâtre mêlé de sang, restent ouverts avec un décollement circulaire de la peau, et continuent de suppurer.

Du reste, l'état général du malade est beaucoup plus satisfaisant; ses forces et son embonpoint reviennent rapidement; il continue l'usage de l'huile de foie de morue à la dose de 5 à 6 cuillerées à bouche par jour, et celui des pilules seulement quand la constipation l'y oblige.

Nous sommes arrivés à la mi-Juin: l'ulcère du pied, amené peu à peu à l'état de plaie simple, est presque guéri, et la tuméfaction de cette partie étant tout-à-fait dissipée, le malade prend un peu d'exercice, mais ne peut encore supporter la moindre fatigue sans éprouver un grand malaise. La tumeur du mollet ne présentant aucune amélioration, vient attester la persistance de l'affection farcineuse chronique, ce qui m'engage à tenter l'emploi de l'aconit Napel. Le 24 Juin, je prescris 10 centig. d'extrait alcoolique de cette plante en quatre pilules à prendre dans la journée. Dès le lendemain, je porte la dose à 12 centigr. Aucun effet physiologique appréciable n'ayant lieu, je fais prendre, le quatrième jour, 15 centigr. toujours en 4 pilules. La nuit suivante une moiteur générale s'établit et dure

Digitized by Google

environ quatre heures. Le malade fait observer que dans le cours de la maladie il n'a jamais éprouvé cette *détente* de la peau. Le remède est continué à la même dose, et produit le même effet jusqu'au 5 Juillet, époque à laquelle la dose d'extrait est portée à 18 centigr. par jour. Dès lors, la sueur commence vers minuit et dure jusqu'au matin. La même dose, continuée chaque jour, produit toujours le même effet. Aucun inconvénient d'ailleurs ne se fait remarquer sous le rapport de l'action toxique de l'aconit. La tumeur du mollet, examinée le 15 Juillet, paraît moins rouge et moins dure, mais non moins volumineuse. Du 15 Juillet au 1er Septembre, la tumeur est beaucoup moins colorée, diminuée d'un tiers environ, et ramollie. Les petites plaies ne paraissent entretenues que par le décollement de la peau, au dessous de laquelle je promène le nitrate d'argent pour en favoriser l'adhérence.

Les sueurs nocturnes ayant diminué, et le malade ne s'en trouvant nullement affaibli, je donne l'extrait à la dose de 24 centigr. en cinq pilules, dont une est prise la nuit. Il y a le lendemain un peu d'obscurcissement dans la vue et quelques vertiges. On continue néanmoins à la même dose du 1er Septembre au 20 du même mois, et cet effet ne se reproduit que faiblement pendant trois ou quatre jours. Dans cet espace de temps, la tumeur s'est réduite au quart de son volume primitif, sa couleur rouge-cuivre a presque entièrement disparu, et les petites plaies de sa surface se sont cicatrisées.

Malgré l'usage du médicament jusqu'au 20 Octobre et la continuation des sueurs, même pendant le jour, le noyau central de l'engorgement n'a subi aucun

Digitized by Google

changement. Je conseille le badigeonnage avec la teinture d'iode. Ce dernier moyen, continué pendant un mois, en le suspendant de temps en temps quand l'effet en est trop actif, amène la résolution complète de la tumeur. Lefèvre a repris ses occupations ordinaires et paraît tout à fait rétabli. Depuis dix mois cette guérison ne s'est pas démentie.

Les faits relatés dans cette observation n'ont pas besoin de commentaires. L'Académie de Reims en appréciera l'importance, soit comme fait pathologique humain, soit comme thérapeutique comparée par rapport à la médecine vétérinaire. Je dois principalement appeler son attention sur les résultats obtenus en dernier lieu par l'emploi de l'aconit.

Digitized by Google

PHILIPPE LALLEMANT

PEINTRE DE REIMS (XVIIe SIÈCLE),

Par M. Max. Sutaine,

membre titulaire.

En parcourant un jour les trois siècles de la peinture en France, par Gault de Saint-Germain, nous tombâmes sur l'article suivant :

« Philippe Lallemant, de Reims, mourut en 1716, » à l'âge de 87 ans. Il a été le second maître du » Poussin à Paris, après Varin qui lui a donné les » premiers éléments de la peinture à Andelys. »

Grand fut, nous l'avouons, notre étonnement à la lecture de ces lignes qui piquèrent vivement notre curiosité. On comprend, en effet, l'intérêt que devait avoir pour nous cette découverte que le Poussin aurait eu pour maître un artiste de Reims. Malheureusement une objection, qui nous semblait bien avoir une certaine valeur, se présenta tout d'abord à notre esprit et vint calmer un peu les bouffées d'orgueil national qui commençaient à nous monter à la tête. Philippe Lallemant, étant mort en 1716, à l'âge de 87 ans, avait dû naître en 1629. Or, si nous nous en rapportons à l'histoire et à tous les livrets des Musées (1), Nicolas Poussin

(1) Voir les *Catalogues des Musées de Dresde, Londres, Berlin, Paris.*

Digitized by Google

serait né, lui, en 1594, c'est-à-dire que l'élève aurait eu 35 ans quand le professeur serait venu au monde.

L'assertion de Gault de Saint-Germain s'évanouit donc, hélas ! devant cette prosaïque démonstration d'arithmétique, et reste comme une preuve de plus de la facilité et de l'aisance avec lesquelles se glissent les erreurs chez les auteurs mêmes dont les études spéciales semblent offrir toute garantie.

Il est bien vrai que le Poussin eut un maître de ce nom. Le *Catalogue du Musée de Dresde* l'appelle Georges Allemand, et l'auteur de l'*Abrégé de la Vie des peintres* (1), Lallemant sans prénom ; de là l'erreur de Gault de Saint-Germain, erreur contre laquelle cependant la simple comparaison des dates que nous venons de signaler aurait dû le prémunir.

Quoiqu'il en soit, nous nous sommes mis à la recherche de Philippe Lallemant et de ses œuvres. Pendant longtemps, nous devons le dire, ce peintre passa dans notre esprit pour un mythe, pour une fantastique création, issue de l'imagination de Gault de Saint-Germain et de Papillon de La Ferté, chez lequel le premier avait puisé ses renseignements et trouvé son erreur toute faite; nous ne pouvions rien rencontrer de lui.

A force de persévérance, cependant, et grâce à l'obligeance d'un amateur de cette ville, nous sommes parvenu à découvrir une pièce fort rare, qui ne laisse aucun doute sur l'existence de Philippe Lallemant.

(1) *Abrégé de la Vie des peintres avec des réflexions sur leurs ouvrages, et un Traité du peintre parfait, de la connaissance des dessins et de l'utilité des estampes.* — Paris, chez Charles de Sercy, MDCXCIX, sans nom d'auteur; mais on sait que cet auteur est de *Pelle* ou *de Pelles*, de *Pille* ou de *Pilles*.

Digitized by Google

C'est un fort beau portrait de *Claude Coquebert d'Agny*, lieutenant des habitants de 1678-1680. Ledit portrait est signé :

Ph. Lallemant, *Remensis*, *pictor regius ad vivum pinxit et J. Collin scul. Remis* (1).

Cette gravure a donc pour nous un triple intérêt : l'original du portrait, le peintre, le graveur étaient rémois.

Nous voyons que Ph. Lallemand était peintre du Roi, et l'on sait que Louis XIV n'avait pas l'habitude de s'entourer de médiocrités. Il fallait donc, pour qu'il obtînt cette distinction à une époque où les célébrités en tous genres faisaient foule autour du trône, que notre compatriote eût donné des preuves d'un talent sérieux. Il est très regrettable que ses œuvres soient si rares maintenant, et qu'il soit aussi difficile de se renseigner sur leur véritable valeur.

Au titre de peintre du Roi, il en joignait un autre qui nous donne une nouvelle preuve de son mérite. Il était membre de l'Académie royale de peinture, en même temps que Lebrun, Girardon, Blanchard, Cotelle, Paul Mignard, Delafosse et Noël Coypel.

(1) V. la *Notice sur J. Collin*.

Digitized by Google

NICOLAS REGNESSON

GRAVEUR (XVIIe SIÈCLE),

Par M. Max. SUTAINE, membre titulaire.

Les destinées des arts ressemblent à celles des empires, à celles de tout ce qui tient à l'humanité ; la décadence suit de près l'apogée. Il fut une époque où l'art du graveur, maintenant oublié à Reims, y était en grande faveur et cultivé avec succès. Avant notre illustre Nanteuil nous comptions déjà, dans ce genre, des artistes de mérite, parmi lesquels vient se placer au premier rang Nicolas Regnesson, né vers le commencement du XVIIe siècle (1).

Son œuvre se compose d'un assez grand nombre de pièces, dont plusieurs sont remarquables, et cependant elle ne constitue pas, peut-être, le principal titre de gloire de notre artiste. La célébrité de certains hommes est due souvent moins à leurs propres ouvrages qu'à ceux de leurs élèves, dont l'illustration fait parfois briller de son reflet celle de leurs maîtres. Si le nom du Perugin ne s'associait dans la pensée à celui de Raphaël, dont il guida les premiers pas, les quelques bons tableaux qu'il a laissés n'auraient pas

(1) Quelques auteurs assignent à sa naissance la date de 1625. Il doit y avoir erreur, car il fut le premier maître de Nanteuil, né en 1630.

Digitized by Google

suffi peut-être à le faire sortir de la foule des grands peintres de l'école italienne. Mais le Perugin a été, avant tout, le maître de Raphaël, et la célébrité de l'élève est restée presqu'inséparable de celle du maître.

Il en est de même de Regnesson qui eut la gloire d'initier aux premiers secrets de son art le plus illustre graveur du XVIIe siècle, notre compatriote Robert Nanteuil. Son atelier fut le point de départ de notre grand artiste, et si le souvenir de Regnesson évoque toujours celui de Nanteuil, on se rappelle aussi souvent le premier en songeant au second.

Il était digne au surplus de voir son nom associé à celui de son illustre élève, car s'il est resté loin derrière lui, son œuvre cependant renferme des pièces dont le mérite véritable serait encore un titre suffisant à la mémoire de la postérité.

La Bibliothèque royale en possède un certain nombre, parmi lesquelles nous avons remarqué surtout une *Sainte Famille* qui représente saint Joseph cueillant une pomme et l'offrant à l'Enfant-Jésus que la Sainte Vierge, assise contre un fût de colonne, berce sur ses genoux. Cette planche a pour nous un double intérêt, car la signature de Regnesson est accompagnée de celle de notre compatriote J. Hélart, au pinceau duquel est dû l'original (1).

De bons portraits sont sortis du burin de notre artiste. Nous citerons entre autres :

L'abbé Gouffant, daté de 1661.

Une fort belle tête de Mazarin dans la manière de Nanteuil avec ces mots : *Faict par Regnesson en l'an 1656*.

(1) HÉLART pinxit, REGNESSON fecit, LEFÉBURE excudit. *Sans date.*

Digitized by Google

M. Voisin, maître des requêtes, intendant de Champagne, d'après Philippe de Champaigne.

Micher Levasseur, secrétaire du roi (*N. R. fecit*).

Pierre Gargant, intendant des finances (*N. Regnesson delineavit et sculpsit, 1670*).

Jean Lesage, payeur de rentes (très-beau). (*N. Regnesson delineavit et sculpsit, anno 1655.*)

Jacques Goussault (*N. Regnesson sculpsit, 1655*).

Ch. de Maupas, chevalier, baron du Tour, seigneur de Maupas, du Cosson, Montaneux et Saint-Imoges, conseiller du roi (*Ferdinand pinxit*).

Noble homme M. A. Fremyn, secrétaire ordinaire de la reyne-mère en 1615 et 1616, lieutenant des habitants en 1644, 45 et 46.

Eustache de La Salle, lieutenant des habitants en 1607, 8 et 9, peint par Moilon, de Reims, avec ces vers de Baussonnet, poète et dessin teur, également notre compatriote :

« Il laisse aux bons latins ses bons termes pour gage
» Et ce qu'Italie, Espagne et France ont dit de mieux ;
» Mais quittant les douceurs de ces quatre langages,
» Il apprend pour jamais le langage des Dieux.

Ces trois derniers portraits sont bien au dessous des précédents, mais ils ont pour nous un intérêt de localité qui ne se renouvelle pas de nos jours. Où trouverions-nous, en effet, maintenant un tableau moderne peint, gravé et illustré par trois de nos compatriotes, attachant ainsi leur nom à la même œuvre d'art ?

Regnesson reproduisit aussi plusieurs tableaux de maîtres célèbres, parmi lesquels nous citerons :

La *Pentecôte*, d'après le tableau de J. Blanchard qui orne la cathédrale de Paris.

Une *Sainte Vierge*, portant l'Enfant-Jésus, d'après Luc.

Digitized by Google

Le peintre a représenté le divin Rédempteur étendu sur la Croix, symbole des souffrances de ce monde que le Sauveur était destiné à partager et à résumer pendant son passage au milieu des hommes.

Une autre *Sainte Vierge tenant l'Enfant-Jésus sur ses genoux*, et lui présentant une rose; d'après Stella (très belle pièce).

Il a gravé aussi un assez grand nombre d'estampes, pour des missels. La plupart sont très jolies et sur beaucoup d'entre elles nous lisons : « *Chez N.* » *Regnesson avec privilége.* »

C'est qu'en effet à sa profession de graveur notre compatriote joignait celle d'éditeur et de m^d^ d'estampes; son magasin était situé rue Saint-Jacques, à l'enseigne du *Séraphin.*

Au commencement de cette notice nous citions Nanteuil ; ce n'est pas la seule gloire contemporaine à laquelle il fut donné à Regnesson d'associer son nom. Nous avons vu une pièce très curieuse et très rare qui prouve que les célébrités de l'époque avaient recours à son talent pour illustrer, comme on dit aujourd'hui, leurs œuvres les plus courues. C'est une petite estampe servant de frontispice à un livre qui fit fureur à la ville et à la Cour, qui fut un événement alors, et qui n'est plus maintenant qu'une curiosité de bibliothèque, que personne ne lit : *Sic transit Gloria.* Nous voulons parler de l'*Artamène* de Mlle de Scudery dont les afféteries de style occupèrent les esprits autant, et plus peut être, que les grands débats qui tenaient alors l'Europe en suspens.

Ce frontispice représente *Mercure assis*, et tenant de la main droite un livre ouvert dont le premier feuillet porte ce titre : *Artamène ou le grand Cyrus*,

Digitized by Google

quatrième partie. Autour du caducée qu'il tient de la main gauche, s'enroule un ruban avec ces mots : *Pour parler de ce nom j'ai trop peu d'éloquence* (*R. fecit*).

Cet échantillon du burin de notre compatriote a été bien répandu alors, a passé par bien des mains et ce n'est pas une mince gloire d'avoir pu conquérir une part, même légère, de la popularité de la plus grande illustration littéraire de l'époque.

Nous pourrions citer encore bon nombre de portraits et de culs-de-lampes dus au burin de notre compatriote. Mais nous voulons terminer cette notice par la description d'une pièce très curieuse et qui mérite une mention particulière. Si cette gravure de circonstance, exécutée pour la plus grande édification de nos pères, n'est pas la meilleure du recueil, elle a du moins, pour nous, un intérêt de localité qui ne permet pas de la passer sous silence.

Cette pièce qui reproduit les traits de sainte Hélène, sainte très révérée à cette époque, a pour titre :

Oraison à Sainte Hélène.

puis, plus bas :

« Sainte Hélène, mère de l'empereur Constantin, » insigne en miracles, dont le corps repose à » Hautvillers, diocèse de Reims, près Ay. »

Une suite de vignettes, représentant les miracles opérés par la sainte, sert d'entourage et de cadre au portrait et à l'oraison. Ces médaillons sont accompagnés de légendes explicatives ; ainsi nous lisons :

« Marie Reddez, dame de Cramant (1), a recouvré » la veue, 1640. »

(1) Village à 2 lieues d'Epernay.

Digitized by Google

« Marie Destouffes, femme de M. de La Chapelle,
» gouverneur de Mézières, et Mlle leur fille, guéries de
» sortiléges. — 1620. »

« Sœur Marie Noel, religieuse de Saint-Pierre de
» Reims, guérie d'un chancre. — 1600. »

« Sœur Pérette et Sainte-Angelene, Ursuline à
» Epernay, guérie de sortiléges. — 1655 »

Cette pièce est signée : *par Regnesson* ; sans date.

Mentionnons encore une assez grande composition, intitulée : *Trône royal de France*, exécutée en 1662, par notre artiste, à l'occasion de la naissance du Dauphin (1) et dont voici la description :

« La sainte Vierge, accompagnée de saint Remi, de saint Nicaise et des Anges gardiens, de la Sainte-Ampoule, reçoit les vœux qui lui sont adressés par Monseigneur l'Archevêque de Reims, au nom de l'Église et de la France, en attendant l'heureux sacre de Louis XIV (2).

Au bas : *Desseigné et gravé par Regnesson qui les vend à Reims.* »

Nous avons vu encore de Regnesson une petite estampe d'une jolie exécution, et qui offre pour nous un double intérêt, car elle figure en tête d'une épître ou dédicace adressée à l'un de nos plus illustres compatriotes, à J.-B. Colbert (3).

Sur un fond de paysage, dont la ville de Reims forme l'arrière-plan, un génie tient un livre ouvert devant une femme assise qui doit représenter la Prudence.

(1) Le Dauphin qu'on appelait : Monseigneur, né à Fontainebleau le 1er Novembre 1661, mourut à Meudon le 14 Avril 1711.

(2) Louis XIV fut sacré à Reims, le 7 Juin 1654.

(3) *Coustumes de Rheims*, par J.-B. de Buridan, *Paris*, 1665, in-folio.

Digitized by Google

Cette composition est surmontée des armes parlantes de Colbert : la couleuvre ondoyante sur champ d'azur avec cette devise: *Fato prudentia major*. Signé *N. Regnesson in. & fe.*

Ainsi qu'on peut le voir par cette courte notice qui ne fait mention que d'une partie de ses travaux, l'œuvre de notre compatriote est loin d'être sans importance. Il était laborieux, ne manquait pas d'habileté et sut se faire une certaine réputation à une époque où florissaient cependant tant de graveurs de premier ordre.

Nous avons dit que Regnesson avait été le premier guide de Robert Nanteuil; il devint ensuite son beau-frère, et fut plusieurs fois son collaborateur. Si, plus tard, le disciple dépassa le maître, il ne faut pas oublier néanmoins que c'est à l'intelligence avec laquelle celui-ci sut encourager et développer la vocation de son illustre élève, que la France est redevable de son meilleur graveur de portraits.

Digitized by Google

SÉANCE PUBLIQUE DU 31 JUILLET 1856.

DISCOURS D'OUVERTURE

Par M. ROBILLARD, Président annuel.

MESSIEURS,

En prenant aujourd'hui la parole comme Président de l'Académie de Reims, j'éprouve l'embarras du disciple qui vient occuper, sans la remplir, la place de ses maîtres, et je sens le besoin de réclamer l'indulgente bienveillance dont j'ai déjà reçu plus d'une marque dans cette enceinte. A la place où je suis en ce moment, la brièveté est toujours une convenance, je ne m'excuserai donc pas d'être court ; c'est le seul dédommagement qu'il soit en mon pouvoir de vous offrir.

Si je venais faire ici l'éloge des lettres, Messieurs, j'entreprendrais un panégyrique peu difficile et dont au moins le mérite ne serait pas celui de la nouveauté; mais, s'il est inutile de louer ce que tout le monde admire, il ne l'est pas de le faire mieux connaître et de montrer ce qui en forme le véritable prix. Trop souvent la foule insouciante recueille les fruits sans apercevoir l'arbre qui les lui donne.

Il y a quatre siècles que la puissance des lettres,

Digitized by Google

jointe à l'influence du christianisme, arracha l'Europe à la barbarie. Depuis cette mémorable époque, l'esprit humain n'a pas cessé de s'étendre et de s'éclairer. Ses progrès, tantôt plus rapides, tantôt plus lents, n'ont jamais été interrompus. Chaque génération, après avoir reçu de celle qui l'avait précédée le dépôt des connaissances humaines, l'a transmis à la génération suivante, non seulement intact, mais encore agrandi, purifié.

L'homme est né pour connaître, c'est un des buts principaux de sa destinée. Or, pour y parvenir, il lui a été donné deux instruments, la raison qui poursuit et atteint la science, et l'imagination qui n'atteint que la poésie, qu'on peut appeler demi-science, et, mieux encore, prescience. L'imagination est l'avant-courrière de la raison, elle la devance en éclaireur. Les allégories de l'antiquité nous représentent les villes s'élevant au son de la lyre, c'est-à-dire, les lettres poliçant les mœurs, les sciences divines et humaines, les lois, l'histoire, confiées à la poésie. Sans cette puissance qui captive la mémoire, les connaissances utiles ne seraient venues que bien lentement au secours de la société; mais aussi, si elles n'eussent contracté cette noble alliance, l'éloquence et la poésie n'auraient été que de ces aimables enchanteresses dont le sage peut craindre de trop écouter la voix.

Il existe une connexion intime entre la morale et les lettres; le style le plus parfait ne serait qu'un vain luxe de mots, s'il n'exprimait ces mouvements du cœur, ces méditations de l'âme, ces jugements de l'esprit, qui concourrent à notre perfectionnement en nous rendant plus sensibles, plus réfléchis, plus éclairés; il doit y avoir enfin de la morale au fond de

Digitized by Google

toute bonne littérature, et même dans les ouvrages de simple agrément, dit un célèbre publiciste, « *Il n'est pas plus permis à l'écrivain de mal employer son génie, qu'il n'est permis à un soldat de mal employer ses armes.* »

Je sais, Messieurs, que des talents vrais peuvent malheureusement s'égarer, mais ils ne peuvent pas se perdre, parce qu'il n'y a point de talent vrai hors d'une bonne conscience. Le mépris des mœurs publiques, des affections généreuses et des nobles sentiments, a pu gâter quelques beaux esprits d'une portée médiocre, mais il n'a jamais fait tort d'un grand homme à l'admiration et au respect de la postérité.

Ceux qui ne considèrent la littérature qu'en elle-même, dans ses théories plutôt que dans son emploi, ne s'en forment peut-être pas une assez haute idée.

L'art d'écrire s'applique à tout, et on ne lui rendrait pas la justice qui lui est due, si, en admirant les créations brillantes de l'imagination, on ne savait pas aussi tenir compte aux lettres de la clarté, de la méthode, de l'élégance qu'elles répandent sur tous les sujets. Aucun ne leur est étranger; elles peuvent les embellir tous, pourvu que ce soit avec cette sage économie que le goût lui-même conseille; il leur appartient de donner de l'attrait aux études les plus graves, de les rendre plus accessibles. La littérature sert les sciences et elle en reçoit à son tour plus de dignité.

Les lettres, dans un ordre supérieur, rendent les mêmes services que l'imprimerie avec ses moyens matériels. Ce qui aurait été pénible à lire, ce que les intelligences communes n'auraient pu s'approprier que difficilement, ce qui serait resté renfermé dans un petit nombre d'initiés, elles le divulguent, le mettent

Digitized by Google

à la portée de tous, le popularisent: ce sont elles qui, en les revêtant d'une forme heureuse, font le succès des vérités utiles, des grandes pensées. En effet, Messieurs, toute idée livrée une fois à l'examen des hommes ne saurait périr, si elle est juste et utile. Elle aura le sort de ces semences voyageuses à qui la nature donna des ailes, que les vents emportent, que les oiseaux dévorent, mais dont quelques-unes rencontrent tôt ou tard le sol qui doit les féconder.

Un des plus doux priviléges des lettres, c'est d'être, je ne dis pas la consolation que la providence nous accorde dans tous nos malheurs (car il est des malheurs où nulle consolation n'est possible), mais de tous les adoucissements qu'elle nous a ménagés, le plus sûr, le plus à la disposition du sage. Aussi, un ancien roi d'Egypte, Osymandias, contemporain de Priam, roi de Troie, avait-il fait mettre sur la porte de la bibliothèque de Thèbes cette belle inscription : *Trésor des remèdes de l'âme.*

On a longtemps répété que l'esprit des lettres, et même celui des sciences, étaient incompatibles avec l'esprit des affaires ; la médiocrité envieuse avait trop d'intérêt à soutenir cette étrange proposition pour ne pas l'accréditer de toute sa puissance. Eh ! quelle puissance, Messieurs, que celle de la médiocrité. L'histoire apprend à qui veut la consulter, qu'à toutes les époques du monde, l'amour de l'étude et l'esprit des affaires formèrent une harmonie naturelle. Les plus grands hommes de l'antiquité étaient éminents à la fois dans la politique, dans les sciences, dans les lettres, et les chefs des peuples ont toujours senti qu'ils rencontraient une obéissance plus honorable et plus facile, si la science et le génie leur avaient préparé la

Digitized by Google

voie. Croyez-le bien, Messieurs, plus la dignité humaine sera comprise et respectée, plus le besoin sera senti d'une alliance intime entre les théories savantes que l'étude révèle au philosophe, et les connaissances que le maniement des affaires apporte à l'homme d'Etat.

Les sciences et les lettres, tous les développements de l'intelligence, s'entr'aident, se fortifient, se prêtent un mutuel appui; et par une évidente conséquence, les hommes qui, avec des talents et des goûts différents, les cultivent dans leur grande et admirable variété, se réunissent et s'associent utilement pour leur progrès. Cette incontestable vérité n'a point échappé à un savant Prélat devant lequel on ne peut faire l'éloge de la droiture, de l'équité, de l'élévation de l'esprit, sans que toutes les pensées se reportent naturellement vers lui. Aussi le voyons-nous dès les premiers temps de son avènement au siège archiépiscopal de Reims, fonder une Académie dans notre ville et établir ainsi entre tous les esprits qui cultivent les diverses branches des connaissances humaines une confraternité générale, symbole vivant de la liaison qui existe entre toutes les vérités.

Ce serait peut-être ici le moment, Messieurs, de lui offrir l'hommage de notre profonde reconnaissance, je n'en ferai rien cependant. La reconnaissance, vous le savez, a des attributs qui la distinguent. Le faste et le bruit ne l'accompagnent point. Timide et voilée, comme la pudeur, elle s'exprime avec des demi-mots, craint d'offenser par des éloges, et préfère à la jouissance éclatante de se montrer sans réserve, le plaisir délicat de se laisser deviner.

Il me reste un dernier et bien agréable devoir, c'est

Digitized by Google

celui de vous remercier, Messieurs, de l'honneur que vous m'avez fait en m'appelant à la Présidence. Quelque heureux toutefois que j'aie été de vos suffrages, je ne me suis point laissé éblouir par les illusions de l'amour-propre. J'ai compris que je devais cette faveur, non à des titres littéraires assurément fort contestables, mais à des sympathies qui me sont plus précieuses que des succès éphémères. Si je me trompe, Messieurs, laissez-moi mon erreur, car, en me l'enlevant, vous me forceriez à répudier la plus flatteuse de mes vanités.

Digitized by Google

COMPTE-RENDU

DES TRAVAUX DE L'ANNÉE 1855-1856,

Par M. Ch. Loriquet, Secrétaire général.

Messieurs,

Lorsque vos suffrages m'ont appelé aux fonctions de secrétaire, j'ai accepté avec défiance une tâche que mes prédécesseurs ont remplie d'une manière aussi brillante qu'utile pour l'Académie, mais à l'accomplissement de laquelle la bonne volonté seule ne saurait suffire. Je le sens surtout aujourd'hui que je suis appelé à parler devant un auditoire auquel est encore présent le souvenir de leur parole élégante et facile. L'un d'eux, que l'Académie et le clergé du diocèse ont perdu, disait à cette même place que les années académiques se ressemblent toutes, et aussi les rapports officiels en séance publique; que ne le disait-il également des rapporteurs! Je n'aurais pas à redouter une comparaison dont le résultat ne peut être à mon avantage, et ma première parole ne serait pas un appel à votre indulgence. J'y ai plus compté, Messieurs, que sur mes propres forces. Permettez-moi d'ajouter que la faveur avec laquelle vos travaux ont toujours été accueillis dans cette enceinte facilitera aussi ma mission. Je serai plus sûr d'être écouté, en me renfermant scrupuleusement dans mon rôle de rapporteur, et en mettant tous mes efforts à vous

Digitized by Google

présenter le tableau fidèle des travaux qui vous ont occupés.

L'agriculture a toujours excité au plus haut point l'intérêt de l'Académie. Sans avoir aussi abondamment que la plupart des sociétés savantes placées aux chefs-lieux des départements, des ressources spécialement affectées à encourager les progrès de l'art agricole, elle n'a pas cessé, dans ses programmes de concours, d'appeler l'attention sur les questions les plus pratiques, et particulièrement sur celles qui ont trait au sol qui nous environne.

Dans cette vue d'utilité locale, vous aviez mis au concours l'exposé des procédés les plus certains et les plus économiques d'opérer le desséchement et l'assainissement des marais qui bordent les rives de la Vesle. Mais, soit que les personnes qui se sont occupées du sujet n'aient pu compléter encore leurs études, soit qu'il renferme des difficultés sérieuses et que vous n'aviez pas prévues, aucun mémoire ne vous a été envoyé, et vous avez eu le regret de retirer la question du programme.

Les fourrages sont la base de toute bonne agriculture. Sans eux, pas de bestiaux; sans bestiaux, pas de fumiers, et sans fumiers, peu ou point de produit. Pénétré de cette vérité, M. Bouvard, de Charleville, a fait une étude particulière des fourrages, et consigné le résultat de ses recherches et de ses propres expériences dans un petit livre dont il vous a fait hommage.

M. Cazin, de Boulogne-sur-Mer, vous a adressé un mémoire sur la culture du mûrier et l'éducation du ver à soie. Témoin des essais pratiqués, dans les environs de Calais, par M. Champailler, M. Cazin a pu

Digitized by Google

se convaincre que la réussite du mûrier dans le Nord n'a pas pour obstacle la température, mais l'absence des soins nécessaires à la conduite des plants. Le travail de M. Cazin sera consulté avec fruit par tous ceux qui connaissent déjà les belles cultures de M. E. Henriot fils, notre correspondant, et que les résultats obtenus à quelques lieues de Reims par cet intelligent sériciculteur encourageraient à suivre son exemple.

M. Maumené, en vous parlant, dans un de ses entretiens si clairs et si nets d'exposition, qui depuis sont devenus rares malheureusement, de l'emploi de la chaux pour conserver les jus de betteraves, et en demandant qu'à l'avenir, pour prévenir la décomposition de la matière sucrée dans les betteraves mêmes, on exprimât le jus des racines fraîches immédiatement après leur récolte, vous annonçait qu'à son instigation, des expériences en grand allaient se faire dans les départements en possession jusqu'ici du monopole de cette industrie. Cette invention, de l'avis des fabricants qui en ont fait l'essai, paraît devoir amener une heureuse révolution dans la fabrication du sucre; dans peu, notre pays lui devra non-seulement une industrie qui y était presque inconnue, mais elle procurera à notre sol, et surtout à sa partie marécageuse et dont le rendement était le moins heureux, un genre de culture nouveau et des plus productifs.

Ainsi l'agriculture trouvera dans la science proprement dite, non-seulement un auxiliaire puissant, mais un propagateur des plus utiles.

M. le docteur Gérard vous a fait connaître, par l'organe de M. Elambert, un procédé fort simple pour préparer l'argent chimiquement pur, et séparer d'une liqueur contenant du cuivre et de l'argent en dissolu-

Digitized by Google

tion, à volonté le cuivre ou l'argent. Aujourd'hui que le nitrate d'argent est employé, non-seulement en médecine et dans les laboratoires, mais aussi dans certaines industries, la photographie, par exemple, la découverte de M. Gérard rendra certainement les services les plus étendus.

Vous aviez mis au concours cette question de chimie appliquée : « Indiquer un procédé d'encollage des chaînes des étoffes de la fabrique de Reims, confiées au tissage à la main ou au tissage mécanique. » Ce que vous désiriez, c'était qu'on vous fît connaître une matière à bas prix qui pût remplacer la colle de peaux, celle-ci atteignant rarement le but qu'on veut obtenir et qui depuis longtemps est atteint dans l'industrie des cotons. L'auteur devait présenter des résultats positifs et réalisant un progrès manifeste et vraiment pratique.

Un fabricant de colle de notre ville a essayé de répondre à vos désirs et vous a soumis deux sortes de colles. La première est liquide et incorruptible ; elle n'altère pas les couleurs ; moins forte que la colle en feuilles de bonne qualité, elle paraît présenter néanmoins sur elle à l'usage une économie de 31 pour 0/0 ; mais les essais qui ont été faits devant votre commission lui ont démontré la supériorité de la colle en feuilles sous le rapport de la persistance de l'encollage. Quant à la seconde espèce de colle proposée, elle est végétale et paraît posséder les qualités de la précédente, mais elle n'a pas reçu la sanction de l'expérience, et n'est encore, de la part du fabricant, qu'à l'état d'essai. L'avis de votre commission a donc été que le but proposé par l'Académie n'était pas atteint complètement, mais que le résultat partiel obtenu par

Digitized by Google

M. Dumotier méritait vos encouragements, et, conformément à ces conclusions, vous lui avez décerné une médaille de bronze de première classe.

Un second mémoire vous avait été envoyé sous le titre de : « *Recherches sur les acides oléiques employés au graissage des laines,* » avec une simple note relative à l'emploi du marron d'Inde pour l'encollage. Votre commission n'a trouvé dans cette note rien qui ne soit connu et dont l'usage puisse être regardé comme avantageux pour l'industrie. Quant à la partie du mémoire qui regarde les acides oléiques du commerce, votre commission a remarqué que l'auteur n'y indiquait pas nettement le but qu'il avait en vue. De plus, les acides oléiques ont une action sur le fer des métiers, on les débarrasse difficilement des matières étrangères, et pour les empêcher de se saponifier et de nuire à l'élasticité de la laine, on est obligé de maintenir à un degré élevé la température des ateliers. L'auteur n'a pas paru tenir assez compte de tous ces inconvénients qui ont fait abandonner l'emploi des acides oléiques. Vous avez donc jugé qu'aucune récompense ne devait lui être accordée.

Je ne puis parler de la médecine sans dire qu'elle nous a un peu fait défaut cette année. Nous n'en avons pas été plus malades peut-être, mais nous ne laisserons pas de nous en plaindre, parce que l'*Ecclésiastique* nous paraît avoir eu de bonnes raisons pour recommander d'être bien avec les médecins, et, dans leur propre intérêt, nous les engagerons à ne pas nous laisser croire que nous pouvons nous passer d'eux pour vivre en bonne santé.

Le farcin, comme la morve, semble être une maladie tout-à-fait spéciale au cheval; mais il paraît que

Digitized by Google

l'homme peut gagner le farcin, et, ce qu'il y a de pire, c'est qu'on le dit mortel. Gardez-vous donc du farcin. Toutefois, M. le docteur Cazin vous a signalé un cas de farcin chronique suivi de guérison, et cette communication, produite à l'Académie par M. Landouzy, vous a, sinon rassurés sur cet affreux mal, du moins vous a démontré qu'il n'est pas absolument impossible d'en guérir.

M. Landouzy vous a fait connaître aussi que de récentes expériences d'électricité l'avaient confirmé dans l'opinion qu'il avait précédemment émise, à savoir que, lors de la paralysie de la face, indépendante de lésions du cerveau, il y a exaltation de l'ouïe.

Le même membre vous a rendu compte d'un travail important adressé à l'Académie par Mohamed Effendy Charkauy sur l'opium. Indépendamment de l'intérêt que présente ce mémoire au point de vue scientifique, on y trouve des documents curieux, entre autres une ordonnance en vigueur dans le Céleste Empire, qui punit de mort les fumeurs d'opium.

Comme envois de vos correspondants en cette matière, je mentionnerai un *Traité de la rage*, par M. d'Hombres-Firmas ; un *Essai sur la névralgie intercostale*, par M. le docteur Lecadre. Enfin, M. Plonquet vous a fait hommage de son *Essai sur la topographie médicale du canton d'Ay*.

Dans les sciences exactes, M. Chevilliet, aujourd'hui professeur au lycée de Besançon et membre honoraire, vous a annoncé un travail important dont il s'occupe, et s'est excusé de ne vous envoyer, en attendant, qu'une simple note ; mais cette note pourrait bien avoir plus de valeur dans la science que n'en

Digitized by Google

ont souvent de gros livres, car elle explique un théorème arithmologique d'Euler relatif à la nature des nombres, qui a la plus grande importance et dont la solution n'avait pas été trouvée jusqu'ici.

M. Sornin vous a fait part d'une méthode générale pour obtenir l'équation de la *transformée* d'une courbe tracée sur un cône ou un cylindre, lorsqu'on développe les surfaces de ces corps sur un plan. Vous me permettrez de m'en tenir à cet énoncé, car j'ai bien peur que notre auditoire trouve peu de plaisir dans les sinus, les tangentes, les projections, les révolutions même.... de cônes et de cylindres par lesquels il nous faudrait passer pour expliquer ce que cela signifie.

M. Garcet, à qui sa position près des sources mêmes de la science donne la plus grande autorité dans l'enseignement, pas plus que les professeurs de Toulouse et de Besançon, n'a rien perdu de son ancien attachement pour l'Académie, dont il a été, pendant plusieurs années, le secrétaire le plus actif et le plus zélé. Il vous a fait hommage d'un ouvrage qu'il prétend n'être qu'élémentaire, mais qui, s'il m'est permis d'en croire mon propre jugement, a le mérite de réunir sous une forme abordable aux intelligences ordinaires les notions les plus précises et les plus complètes sur la cosmographie et l'astronomie physique.

En mécanique, je dois mentionner l'exposé que M. Goulet vous a fait de ses travaux de sondage. M. Goulet ne se donne pas comme inventeur du système de percussion que tout le monde sait appartenir aux Chinois; mais ce qu'il veut établir, c'est que le procédé qui lui est propre, pour l'application de ce principe, présente une économie notable sur tous ceux

Digitized by Google

connus, et c'est, en effet, ce que proclament hautement des juges vraiment compétents et désintéressés.

M. Petit-Beauton, menuisier, vous a présenté un bobinoir de son invention qui exécute avec régularité ce que feraient dans le même temps vingt bobineuses à la main. Cette machine, de l'aveu de son auteur, a besoin d'être perfectionnée, et l'essai n'a pu en être fait en grand; on ne peut donc assurer qu'elle réalisera pleinement ce que l'auteur en attend. Aussi avez-vous pensé, d'après l'avis de votre commission, ne devoir lui accorder qu'une médaille de bronze de 2e classe.

Enfin, votre programme de concours offrait plusieurs médailles d'encouragement aux boulangers ou associations de boulangers qui emploieraient avec succès la cuisson à l'air chaud. Deux établissements, celui de la Société de panification de l'arrondissement de Reims, et celui de M. Leclère, à Epernay, vous ont paru réunir les conditions exigées, et vous avez décerné à chacun d'eux une médaille d'argent de 3e classe.

Vous le voyez, Messieurs, l'Académie n'a pas cessé d'accueillir et d'encourager les perfectionnements utiles et les travaux qui ont pour objet des applications des sciences aux arts et à l'industrie. Mais, appelée différentes fois à porter un jugement sur de prétendues découvertes et sur des essais malheureux, il a été de son devoir de détruire des illusions, ou du moins de déclarer qu'elle ne pouvait s'y associer. C'est ainsi que, sur le rapport de MM. P. Massé et Villeminot, vous avez rangé parmi les rêves impossibles un nouvel agent perpétuel que son inventeur avait cru réaliser au moyen des propriétés du double cône.

Vous avez accueilli, au contraire, avec un juste inté-

Digitized by Google

rêt le précis historique publié par M. Chopin-Dallery, sur l'origine de l'hélice, agent propulso-directeur, et celle de la chaudière tubulaire; et vous vous êtes associés avec empressement à l'Académie des Sciences et aux autres sociétés savantes, pour proclamer que Charles Dallery était le véritable auteur de ces deux découvertes importantes.

Vous avez reconnu aussi, dans le discours prononcé par l'infatigable M. Johard, à l'assemblée des industriels réunis pour l'adoption de la marque obligatoire, des idées dont l'influence ne peut manquer de prévaloir un jour dans la législation commerciale.

En économie sociale, je me contenterai de mentionner, en attendant que M. le président Massé vous en rende compte, un mémoire sur la question toujours actuelle, hélas! toujours menaçante même, du paupérisme et de l'assistance publique, dont M. Baudot a fait don à la bibliothèque de la ville, et que M. le Maire vous a prié d'examiner.

Entraîné par le désir de connaître jusqu'au milieu de l'Amérique du Nord, M. P. Tarbé vous a décrit la situation morale de ce singulier pays, et particulièrement des états de l'Union. Ce serait enlever aux impressions de notre savant confrère une partie de leur prix, que d'essayer de les analyser. Je dois donc me borner à vous dire qu'elles seront comprises dans le prochain volume de nos publications, et qu'elles n'en seront pas le morceau le moins curieux.

M. Jules Remi, membre correspondant, a vu de près aussi l'Amérique; dans une suite d'articles insérés dans l'*Echo du Pacifique*, il a fait l'histoire des Mormons, bizarre société, à la fois morale, religieuse et politique, dont les succès ont quelque chose qui nous étonne.

Digitized by Google

Dans le même genre de travaux, je rappellerai que M. Boucher de Perthes, président de la Société d'émulation d'Abbeville et votre correspondant, vous a fait hommage de son *Voyage à Constantinople*, publication qui complète la suite déjà nombreuse et si variée de ses œuvres, dont il a bien voulu enrichir votre bibliothèque et celle de la Ville.

Ici, Messieurs, votre rapporteur touche d'une main à l'histoire et de l'autre à la littérature. Pour nous conformer à l'usage, nous finirons par cette dernière. Parlons donc de l'histoire.

L'histoire et les branches diverses qui en dépendent ont toujours été en honneur à l'Académie.

Vos concours, en effet, Messieurs, suffisent pour bien établir que vous entendez, surtout du côté des sciences historiques, donner à la devise que vous avez choisie sa plus complète valeur. Depuis la fondation de l'Académie, sans négliger aucune branche des arts et de l'industrie, ce que vous avez encouragé principalement, c'est l'étude de l'histoire nationale, celle de l'histoire locale, celle des monuments qui nous restent des temps écoulés ; depuis la fondation de l'Académie et cette année encore, les travaux les plus importants que vous ayez eu à couronner sont des travaux historiques.

Ai-je besoin d'invoquer ici l'approbation que cette tendance a reçue d'un public éclairé et la justification que vous ont donnée les faits, quand il est évident à tous les yeux que, sans les concours historiques de l'Académie, sans sa persistance à proposer à l'étude des économistes et des historiens la vie et l'administration de Colbert, puis à celle des artistes le projet d'un monument à ce grand ministre, longtemps en-

Digitized by Google

core peut-être la statue, à l'inauguration de laquelle nous assisterons bientôt, manquerait à sa gloire, comme à la reconnaissance de la France et de sa ville natale ?

Mais, tout en nous renfermant dans les œuvres qui émanent directement des membres de l'Académie, la part de l'histoire n'est-elle pas encore celle qui lui fait le plus d'honneur ? Il n'y a pas longtemps que vous avez vu se terminer l'impression de Flodoard par celle de Richer, son continuateur, et ce sont, nous pouvons le dire, de ces publications qui n'ont besoin que d'être connues pour que la science en proclame le mérite et l'opportunité, tant les éditions précédentes laissaient à désirer. M. Poinsignon, à qui sont familiers les travaux de cette importance, n'y a mis la dernière main que pour continuer ensuite ses études sur les *Origines de la société moderne et sur les quatre premiers siècles du moyen-âge*. Il en a extrait, pour vous les offrir, plusieurs chapitres d'un haut intérêt. Qu'il me suffise de vous rappeler une appréciation du Koran, au point de vue moral et politique; le récit de la lutte de l'empire grec et des Lombards dans le VIIe siècle et au commencement du VIIIe, lutte qui, entre autres résultats, donna naissance à la souveraineté des papes sur une partie de l'Italie; enfin l'histoire de l'architecture en Orient et en Occident, du Ve au VIIIe siècles. Si la lecture du premier chapitre a soulevé quelques objections de la part de M. Soullié, nous n'avons qu'à l'en remercier, en ce qu'il a amené l'auteur à compléter un exposé dont il voulait nous dérober une partie. Quant au dernier, l'histoire de l'art s'y est trouvée, pour la première fois peut-être, appuyée et

Digitized by Google

éclaircie, dans tous ses développements, par les témoignages des écrivains contemporains.

Dans le même genre, voici de M. Ozeray, votre correspondant à Bouillon, un *Coup d'œil sur la religion en France pendant les siècles les plus mémorables du moyen-âge*, introduction d'un ouvrage important que l'auteur a le tort de laisser à l'état de manuscrit.

Je signalerai ensuite aux savants ecclésiastiques qui nous environnent le *Projet d'une hagiographie diocésaine*, par M. l'abbé Corblet, et je les engagerai à travailler sur le même plan à cette partie importante, et jusqu'ici négligée, de l'histoire de Reims.

Un autre de vos correspondants, M. Th. Lorin, vous a donné deux dissertations pleines de science, l'une sur la fête *Hial*, et l'autre sur les déesses maires, *deæ matres*.

M. Anatole Barthélemy vous a fait hommage d'une note sur le Dormois, l'un des *pagi* du pays rémois, dont l'existence et les limites n'étaient pas bien connues.

Citons encore l'*Histoire de Sedan*, par M. l'abbé Prégnon, travail consciencieux et étendu dont M. l'abbé Poussin vous a rendu le compte le plus favorable, et dont l'impression touche à sa fin ; — de M. H. Paris, deux mémoires qui, à propos d'une revendication de l'Etat contre les communes de Chaudefontaine et de Chaumuzy, contiennent, sur l'histoire de ces deux communes et de la Champagne, les renseignements les plus intéressants ; — de M. J. Hubert, de Charleville, la 3e édition de sa *Géographie historique des Ardennes*, dont vous avez jugé à propos de signaler les nombreuses améliorations en décernant à son au-

Digitized by Google

teur une médaille d'argent de première classe; — de M. Seillier, enfin, votre correspondant à Châlons-sur-Marne, un mémoire sur cette question: « Châlons a-t-il été réellement capitale de la Champagne? » Ceci, veuillez le remarquer, se réduit à dire que Châlons fut la résidence de l'intendant provincial, à cause de sa position centrale dans la province et généralité de Champagne, ce qui n'empêchait pas nos rois de regarder la ville du sacre comme la véritable capitale du comté, et de lui donner ce titre dans les rapports qu'ils avaient avec ses habitants (1). Du reste, le débat suscité dans ces termes au congrès archéologique tenu à Châlons, était plutôt entre cette ville et celle de Troyes; nous n'avons pas grand chose à y voir.

Pourrais-je oublier le *Cabinet historique*, publication mensuelle de M. L. Paris, répertoire précieux de documents inédits, qui a reçu cette année une extension plus grande, et qui, plus que jamais, est appelé à rendre des services à tous ceux qu'intéresse l'histoire nationale?

Quant à Pussot, dont vous allez prochainement ajouter les piquants mémoires aux grandes publications que vous avez éditées (2), il vous sera présenté tout-à-à-l'heure par celui même qui s'est fait son biographe parmi vous. Je lui laisse le soin de vous exposer ses mérites et de vous retracer son histoire.

Jeanne-d'Arc était-elle Française? Personne n'en doute, et, sans examiner même d'où venait l'héroïne

(1) V. *Lettres de Henri II* (1556), *et autres*.

(1) Nous avons donné dans le tome XXIIIe, 1er de cette année, une partie des *Mémoires de Pussot*, avec notices biographique et bibliographique. La notice biographique a été lue dans la présente séance publique par son auteur, M. Henri.

Digitized by Google

inspirée du XVe siècle, on est tout de suite porté à déclarer qu'il ne saurait être de meilleure Française. Mais l'était-elle de naissance, en tant que Champenoise, ou bien appartenait-elle au Barrois, qui relevait seulement de la France et pouvait être bientôt considéré comme pays ennemi ? Telle est, vous le savez, la question débattue depuis plusieurs années entre MM. Lapage, de Nancy, et Athanase Renard, de Bourbonne-les-Bains. A plus d'une reprise, des intermédiaires se sont jetés entre les deux champions, M. Mourin, notamment, à qui vous aviez confié l'examen de la question. Mais il y a eu depuis, de part et d'autre, première et deuxième réponses, et l'on n'est pas près d'en finir. M. Renard, votre correspondant, soutient toujours avec courage l'honneur de la Champagne, qu'il appuie, il faut le dire, d'assez bonnes raisons. Nous ne pouvons mieux faire que de nous associer à ses efforts. Champenoise d'origine par sa famille, puisque Jean d'Arc, son père, était de Ceffonds, près Montierender, Jeanne a dit elle-même, dans son interrogatoire, être née à Domremi, qui ne formait qu'un même village avec Greux, c'est-à-dire dans la partie champenoise de Domremi. Dans ce même procès, on la fait dépendre du bailliage de Chaumont en Bassigny, et de la prévôté d'Andelot. De plus, il y a des actes de la chancellerie de Charles VII, tels qu'une exemption d'impôts accordée aux habitants de Greux et de la partie champenoise de Domremi, en considération des services de Jeanne. En faut-il davantage pour établir d'une manière invincible la nationalité de Jeanne, et pour nous autoriser à la revendiquer comme Champenoise par l'origine et même par la juridiction ?

Digitized by Google

Remontant plus haut dans notre histoire, M. Goguel, dont le souvenir accompagne dans vos esprits celui du congrès de 1845, vous a raconté l'existence des *Maires du palais* : étude sérieuse qui résume les travaux partiels qui ont été faits sur cette matière, et dont votre comité de publication a décidé l'impression dans les *Travaux* de l'Académie.

M. Seligman vous a donné quelques fragments d'un savant travail sur les *comices de Rome*, et, discutant les témoignages des anciens historiens, tels que Tite-Live et Denys d'Halicarnasse, a jeté un jour nouveau sur cette question, qu'avaient plutôt embrouillée qu'éclaircie la plupart de ceux qui ont voulu la traiter.

M. Duquenelle, obéissant à une ancienne habitude que nous ne saurions trop louer, vous a fait une communication sur ses découvertes de l'année. Cette fois, il s'est borné aux objets les plus importants, mais, je dois le dire, d'un intérêt hors ligne. N'est-ce pas, en effet, quelque chose de bien curieux que ces collyres revêtus d'une marque indiquant leur provenance et leur emploi, que ces instruments de chirurgie encore couverts d'ornements en argent, qui prouvent l'aisance de celui qui s'en servait et le luxe que l'art savait donner aux moindres objets, à l'époque où notre pays était sous la domination romaine ? Ai-je besoin de vous dire que l'heureux possesseur de la trouvaille a fait beaucoup d'envieux ?

Le même membre vous a fait connaître, dans un compte-rendu détaillé, les publications de la Société de sphragistique et la curieuse collection de sceaux qu'elle reproduit pour les mettre à la disposition des établissements publics.

Je citerai encore l'*Essai sur les monuments du*

Digitized by Google

Roussillon, par M. Edouard Barthélemy, et la *Promenade archéologique au Borel*, par M. de Pontaumont, dont M. Robillard doit vous rendre compte.

C'est rendre service à l'histoire que de recueillir et d'étudier les débris laissés à la surface du sol et souvent dans ses entrailles par les générations qui nous ont précédés, comme autant de pièces de conviction destinées à établir ce qu'étaient autrefois les mœurs, les usages, les arts, à faire revivre dans son ensemble la civilisation tout entière et le génie des anciens peuples. Mais il y a des monuments qui sont les témoins irrécusables de la grandeur d'un pays ou d'une ville, et qui, à eux seuls, résument tout un passé glorieux ; ceux-là, plus que les autres, méritent notre intérêt et nos respects. C'est pour nous un devoir de veiller à leur conservation, de les défendre à la fois contre les injures du temps et contre un agent de destruction beaucoup plus redoutable, parce qu'il va plus vite en besogne, je veux dire le vandalisme qui démolit pour faire du nouveau. Cette pieuse obligation, Messieurs, vous l'avez comprise en présence de l'état de dégradation et presque de chute imminente auquel est réduite la magnifique porte triomphale de Mars, et, non contents de la recommander à la sollicitude de l'autorité, vous avez voulu lui faciliter la tâche, en mettant au concours pour 1857 une étude et un projet de restauration de ce monument. L'art et l'histoire vous en seront reconnaissants.

Je ne puis quitter ce terrain sans vous rappeler, si vous pouviez l'oublier, surtout en présence des dessins qui tapissent cette salle, le concours ouvert à Lille pour la construction d'une grande église ; lutte magnifique à laquelle ont pris part quarante-et-un

Digitized by Google

concurrents venus de tous les pays de l'Europe. Plusieurs parmi vous ignorent probablement que c'est à M. Didron, notre compatriote et correspondant, à lui seul qu'on en doit la pensée et qu'en revient le principal honneur. Mais vous avez pu juger tous par vos propres yeux combien est honorable aussi la part qu'y a prise M. Reimbeau, notre collègue, conjointement avec MM. Leblan et Heinzeman. Si le projet de M. Reimbeau, que le rapporteur de la commission lilloise a qualifié de splendide et de magnifique (1), n'est pas arrivé tout à fait au premier rang, l'économie seule s'y est opposée. Est-ce à dire que le style du XIIIe siècle, « le style chrétien et catholique par excellence, le style parfaitement français et le plus beau que l'homme ait créé dans aucun pays et dans aucun temps (2), » coûte plus cher à exécuter que les styles du Parthénon, de Saint-Pierre de Rome, de la Madeleine, ou même que le roman ? Telle n'a pas été la pensée de la commission lilloise, et c'est avec raison, car on peut être simple dans le style ogival sans cesser d'être grand et beau, et, sous le rapport de la masse des matériaux à employer, il est incontestable que le système ogival est de tous celui qui en dépense le moins.

M. Amé, architecte, nous a fait hommage d'une étude sur la chapelle de l'archevêché de Reims, prise comme modèle d'édifices de petites dimensions. Que nos architectes suivent son conseil et l'exemple de M. Reimbeau ; qu'ils imitent de leur mieux les mo-

(1) Rapport à la commission exécutive de l'œuvre, par M. Le Maistre d'Anstaing, secrétaire du jury d'examen.

(2) Didron aîné, *Annales archéologiques*, tome XVIe, p. 127.

Digitized by Google

dèles sans nombre que possèdent nos contrées septentrionales, et surtout les merveilles qui sont si près de nous, plutôt que d'aller chercher dans le Midi ou ailleurs des types qui nous conviennent moins bien à tous égards.

Finissons ce qui regarde les arts en donnant un souvenir, avec M. Sutaine, à Philippe Lallemant, peintre rémois dont les œuvres sont peu connues, quoiqu'il fût peintre du roi sous Louis XIV, et à Nicolas Regnesson, graveur de mérite, qui fut le maître et le beau-frère de Nanteuil.

Il nous reste à parler de la littérature. Son rôle, en province, est des plus modestes, il faut l'avouer, et l'on en fait volontiers bon marché. Mais, lors même que l'écrivain ne devrait pas élever ses prétentions au-delà de ce qu'on accorde à de simples amusements d'esprit, il importe que sa pensée soit vraie et que son goût soit pur, du moment qu'il peut exercer une certaine influence sur le milieu où il se trouve ; et c'est à ce point de vue que les académies rendent de véritables services aux lettres, par les récompenses proposées, d'une part, dans leurs concours, et, de l'autre, par les travaux de leurs membres.

Sous ce rapport, M. Robillard est le premier parmi vous à prêcher d'exemple. Votre honorable président vous a lu *Un mot sur Descartes*, mot trop court, comme tout ce qui vient de la même plume, et qui sent si bien son Descartes, qu'on n'a pas de peine à croire l'auteur, quand il nous dit que les vieux livres sont pour lui comme de vrais amis, et qu'il lui semble, en les lisant, leur prendre toujours quelque chose.

M. Poussin vous a lu, sur l'éloquence des pères de l'Eglise, un discours destiné à servir de préface aux

Digitized by Google

extraits des mêmes pères qu'il vient de publier pour servir à la chaire.

M. l'abbé Bouché, continuant ses études sur Balmès, vous a raconté comment l'éminent publiciste espagnol, appelé par état à défendre la religion menacée dans son pays, fut entraîné, comme par une influence mystérieuse, à lui consacrer toutes les forces de son intelligence. Ses nombreux écrits, en histoire, en politique, en littérature, en philosophie, ont tous le cachet de cette mission à accomplir : et c'est en les analysant que M. Bouché a pu vous décrire les divers incidents de cette lutte, jusqu'au moment où la mort vint glacer le bras du jeune athlète, au milieu de l'admiration de l'Espagne et de l'Europe chrétienne.

MM. P. Massé et Soullié vous ont rendu compte, l'un des travaux de la société académique de Saint-Quentin et de la société d'émulation de la Seine-Inférieure; l'autre, des œuvres de M. Boucher de Perthes et des travaux des sociétés académiques de Caen, de Tours et de Dijon.

M. Seillier vous a fait hommage de plusieurs discours et rapports, lus à la société d'agriculture de Châlons-sur-Marne, au congrès archéologique, ou à celui des délégués des sociétés savantes.

Dans un genre moins sérieux, mais dans lequel il est passé maître, M. Robillard vous a décrit la vie du monde et quelques-uns des effets de ses séductions.

Lyonel Dutilloy est un jeune homme que parent tous les avantages, artiste et poète à la fois, mais obligé de gagner peu à peu, au prix des efforts de son talent, la position que lui offrent les lettres et les arts. Une chose lui manque, un seul bien est l'objet

Digitized by Google

de ses aspirations, la fortune. Bientôt elle s'offre à lui dans la personne d'une femme jeune et belle, qui possède assez d'or pour faire de lui un nabab, et assez d'amour pour en faire son mari. D'abord les joies intimes d'une vie douce et retirée suffisent à leurs désirs ; la poésie et les arts y entremêlent leurs jouissances. Mais une mauvaise conseillère les entraîne dans le monde : et là il y a des convenances, des exigences de famille et de position, il faut y obéir; bientôt l'hiver vient, avec sa parure toute brodée de bals, toute festonnée de luxe et d'élégance, comme dit l'auteur ; puis c'est l'été, avec les amis qu'il amène à la campagne, les chevaux, la chasse, les parties de tout genre. Lyonel est l'homme à la mode, mais il n'est plus rien autre chose. La muse s'est retirée de lui peu-à-peu. Le cœur même, que naguère encore il assurait à un vieil ami, témoin de ses premiers pas dans la carrière des lettres, être resté pur et généreux, le cœur ne lui bat plus pour rien : il n'a pas seulement la vertu des gens riches, la charité.

Telle est, il faut bien le dire, l'histoire de beaucoup de parvenus, et je n'entends pas ici parler seulement des plus vulgaires favoris de la fortune, chez qui les jouissances matérielles étouffent l'intelligence et le cœur. C'est aussi la conclusion que tire notre spirituel confrère, auquel j'emprunterais volontiers, pour vous en faire jouir, quelques-uns des riches développements d'une pareille scène, si la charge de rapporteur ne s'étendait à trop de choses, pour qu'il lui fût permis de s'arrêter, même à ce qui ferait le plus de plaisir à ses auditeurs.

Toutefois, rassurez-vous, ma tâche touche à sa fin, et je n'ai plus que des fleurs à répandre.

Digitized by Google

M. Soullié a traduit pour vous, en vers français, les idylles de Théocrite, et vous a lu plusieurs fragments de ce beau travail, qui joint à une fidélité presque littérale une versification facile et flexible, un bonheur de tours et d'expressions souvent remarquable, tantôt pour traduire les délicatesses de la pensée, tantôt pour atténuer la crudité primitive de l'auteur et le plier aux exigences du goût français, sans rien lui retirer de sa couleur antique.

Non content de vous avoir envoyé cette année de savantes dissertations et des *Remarques sur l'*Avare *et l'*Amphitryon *de Molière*, M. Lorin vous a donné plusieurs fables: *Eole et le Nautonnier; le Laurier et le Thym; l'Aigle et l'Oison; le Laurier, le Myrthe et la Bourrache.* Vous avez eu un conte de M. Violette, *l'Eléphant acrobate devenu jardinier*; de M. Clicquot, deux fables: *Les Poules; le Lion et le Léopard*; de M. Robert Victor, *l'Hymne des chérubins*, poésie lyrique; de M. Chéri Pauffin, une réimpression de ses *Chants du soir*, dont vous avez couronné la première édition: beau livre et belle action tout ensemble, puisque les pauvres seuls en recueilleront le profit, sans que l'auteur en retienne rien, pas même pour les frais occasionnés par cette réimpression.

Quelle moisson de jolies choses! Je dois me borner à les énumérer, pour ne rien enlever du charme que vous trouverez à les lire. Puissions-nous, Messieurs, avoir chaque année une aussi bonne fortune!

Avant de quitter cette place, c'est pour votre secrétaire un devoir d'exprimer vos regrets sur les pertes que vous avez faites dans le cours de cette année. Plusieurs de nos collègues nous ont quittés pour

Digitized by Google

aller occuper d'autres postes. Ils ont porté au loin la bonne renommée de l'Académie, sans cesser de lui demeurer unis et de travailler avec nous à la propagation de la science. Et à ce propos, Messieurs, puis-je taire l'honneur insigne qui vous a été fait deux fois en un an, de voir promus à l'épiscopat deux ecclésiastiques que vous comptez parmi vos fondateurs (1), et leur élévation ne justifie-t-elle pas d'une manière éclatante que, si l'Académie est honorée par l'adhésion du véritable mérite, ses suffrages n'honorent pas moins ceux qui en sont l'objet?

Pour combler en partie les vides qui se sont faits dans vos rangs, vous y avez rappelé M. G. Massé, à qui ses travaux avaient assuré depuis longtemps une place dans votre estime, et qui ne vous avait quittés que pour arriver par degrés au premier poste de la magistrature dans notre ville. Vous y avez appelé en même temps M. Ropiquet, professeur de logique au lycée, que tous les titres désignaient à votre choix.

Mais il nous reste, Messieurs, à déplorer des pertes qui ne laissent à leur suite que des souvenirs, et qui se réparent plus difficilement.

La mort nous a enlevé M. le docteur de Savigny, membre honoraire et l'un de nos fondateurs. Son éloge serait ici superflu, car il est dans toutes les bouches, et des voix plus autorisées que la mienne se sont faites ailleurs les interprètes des sentiments communs à toute la cité.

Parmi nos correspondants, il en est deux dont la

(1) Mgr Nanquette, évêque du Mans, et Mgr Bara, évêque de Médéa, coadjuteur de Châlons-sur-Marne.

Digitized by Google

perte est également récente : MM. Casimir Bonjour et Dessain.

Le premier, Champenois de naissance, que Paris nous avait enlevé, auteur de plusieurs œuvres dramatiques de mérite qui ont eu, pendant quelques années, les honneurs des scènes classiques de Paris, le Théâtre-Français et l'Odéon, avait trouvé une retraite honorable dans le poste de conservateur à la bibliothèque de Sainte-Geneviève.

Quant à M. Dessain, il n'est personne d'entre vous qui ait oublié le succès qu'a obtenu sur le théâtre de notre ville sa comédie de *D'Alvaire*. Entre les communications qui vous ont été faites par le même membre, il en est une que je ne puis m'empêcher de vous rappeler. M. Dessain lisait, en 1846, à l'Académie un mémoire sur l'extinction de la mendicité. Dans ce travail, inspiré par un ardent amour du bien, l'honorable correspondant voulait, qu'en attendant un remède définitif, on tentât quelque chose de pratique pour soulager la misère ; établissant que la faim est le plus impérieux besoin du pauvre, et que la nourriture est le premier secours à lui donner, il demandait qu'on ouvrît des restaurants gratuits où l'on pût satisfaire ce besoin. La proposition de M. Dessain fut traitée d'utopie. Elle était trop large, en effet, et négligeait les précautions nécessaires pour qu'une pareille institution ne dégénérât pas en abus. Or, qu'est-ce que la charité a trouvé de mieux à faire, après des tentatives diverses, dans ces années désastreuses où tout ce qui est nécessaire à la vie était cher, sinon les fourneaux ou restaurants économiques? Le bon vieillard a dû tressaillir dans ses derniers jours, en voyant sa généreuse idée s'accomplir.

Digitized by Google

Ainsi est démontrée une fois de plus, Messieurs, l'utilité de vos réunions. Le vrai, le bon, le beau s'y produisent, et la société, dans laquelle ils se répandent par votre bienfaisante action, en recueille bientôt les fruits.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LES CONCOURS D'HISTOIRE, D'ARCHÉOLOGIE, DE LITTÉRATURE ET DE POÉSIE,

Par M. H. Paris, Membre titulaire.

On a dû comparer souvent l'invasion des barbares venant prendre possession, par la violence et le rapt, des richesses d'une civilisation épuisée et chancelante sous le poids de ses excès, au grand cataclysme diluvien dont la *tradition*, dit Bossuet, *se trouve par tout la terre*. Les hordes sauvages descendant de leurs déserts où elles n'avaient que des huttes pour se mettre à l'abri et des glaciers pour étancher leur soif, ne ressemblent-elles pas à ces fleuves grossis par les sources de l'abîme et les cataractes du ciel ?

« *Rupti sunt omnes fontes abyssi magni et cataractæ cœli apertæ sunt* » (Genèse, chap. vii, v. 11).

Elles rompent les digues qui les soutiennent et s'élancent pour se creuser un lit nouveau dans des terrains inconnus et enviés. La dévastation et la désolation les accompagnent ; il semble que l'herbe ne doive plus croître où passa le coursier d'Attila. Au bouleversement succède le chaos ; et, plus tard, quand la nature reprendra son essor, que les collines reverdiront sur un sol rajeuni, l'Europe apparaîtra transformée et régénérée.

Digitized by Google

Ce n'est pas instantanément toutefois que s'opère cette transformation. Après avoir arraché le sol aux peuples envahis, il faut le défendre contre d'autres envahisseurs. Il faut aussi aux nouvelles races le temps de se fondre avec les anciennes, et, par une assimilation lente et souvent disputée des instincts, des mœurs et des lois, de composer les nations modernes.

Ce travail de la conquête et de la défense du sol, de la fusion et de l'assimilation des peuples, a duré chez nous cinq siècles. Il s'est opéré au milieu de vicissitudes diverses, retardé par de fréquentes réactions, et se dégageant enfin de luttes quelquefois pleines de violences, mais aussi non exemptes de grandeurs.

Dès le début, l'instinct barbare des vainqueurs est comme vaincu par l'enchantement de la parole chrétienne ; il se débat en vain contre l'esprit de la civilisation romaine, purifié et sauvé par l'Eglise. La royauté franque, de son côté, commence dès Clovis son œuvre d'unité et de liberté contre les tendances de morcellement et les tyrannies éparses des chefs conquérants. Les derniers mérovingiens faiblissant à la tache, sont remplacés par cette grande famille de Pepin d'Héristal qui, portée à l'empire par la réaction barbare, se replace de suite et avec plus d'énergie encore à la tête du mouvement civilisateur. Il ne lui est pas donné, à elle non plus, d'achever l'œuvre à laquelle son plus illustre représentant donne des proportions gigantesques. Ce rôle glorieux était réservé à la race prédestinée de Robert-le-Fort. Aussi M. Augustin Thierry a-t-il pu écrire avec raison :

« L'avénement de la troisième race est, dans notre » histoire, d'une bien autre importance que celui de la » seconde ; c'est, à proprement parler, la fin du règne » des Francks et la substitution d'une royauté natio-

Digitized by Google

» nale au gouvernement fondé par la conquête. Dès
» lors, en effet, l'histoire de France devient simple ;
» c'est toujours un même peuple qu'on suit et qu'on
» reconnaît, malgré les changements qui surviennent
» dans les mœurs et la civilisation. L'identité nationale
» est le fondement sur lequel repose, depuis tant de
» siècles, l'unité de dynastie. »

Si le caractère vraiment national de la révolution capétienne ne peut être contesté, il n'en est pas de même de ses causes.

L'illustre auteur des *Lettres sur l'histoire de France*, s'inspirant d'une idée déjà émise par M. de Saint-Simon, n'a vu dans cette révolution que la suite de l'opposition des races et le triomphe définitif du parti national. D'autres l'ont attribué aux invasions normandes, d'autres encore à l'hérédité des fiefs permise exceptionnellement par Charlemagne et légitimée par Charles-le-Chauve dans le capitulaire de Kiersy. — Une idée systématique a seule pu faire embrasser la défense exclusive de l'une ou de l'autre de ces thèses. La pluralité des causes n'explique que mieux la grandeur des effets, et la marche de l'humanité n'est pas d'ordinaire si régulière qu'elle se meuve sous l'impulsion d'une seule idée.

Le triomphe du parti national de M. Augustin Thierry est vrai, en ce sens que de la lutte et du rapprochement des éléments germains et gallo-romains était sorti un parti tout puissant de fusion et d'agrégation, la nation Française ; mais il est inexact si l'on veut y voir le triomphe de l'un de ces éléments sur l'autre. Pendant cinq siècles, les races conquérantes et conquises, après avoir versé leur sang les unes contre les autres sur le champ de bataille, l'avaient confondu dans la défense du même sol. Les conqué-

Digitized by Google

rants n'avaient pu tout prendre, les conquis n'avaient pu tout perdre. Ils s'étaient trouvés rapprochés par la nécessité de soutenir des intérêts devenus communs, et, sous l'influence des doctrines de la fraternité évangélique, les affections étaient nées, les mœurs des uns s'étaient adoucies, celles des autres retrempées, et le moment était venu ou vainqueurs et vaincus n'allaient plus faire qu'une seule et grande nation, marchant à la tête de la civilisation du monde : — *Gesta dei per Francos.*

L'esprit d'école et de système a pu seul inspirer cette distinction des Francs et des Gaulois, déjà impossible à retrouver au xe siècle dans les partisans des ducs de France et dans les derniers défenseurs des enfants dégénérés de Charlemagne.

N'a-t-on pas voulu la renouveller, même de nos jours, par une application inintelligente de cette thèse, qui prouve jusqu'à quelles grossières erreurs peut conduire l'esprit de parti. N'y verrait-on qu'une hardie métaphore des chefs d'école, mal comprise de leurs disciples, qu'elle manquerait encore de justesse et de portée.

L'invasion des Normands doit être considérée aussi comme l'une des causes principales de l'avénement de la troisième race. C'est en repoussant les Frisons, les Saxons et les Allemands, attirés sans cesse vers le Rhin par la richesse du pays et le souvenir de leurs premières expéditions, c'est en refoulant vers l'Espagne les bandes Sarrasines victorieuses des Aquitains, menaçant de Poitiers, jusqu'où elles avaient pénétré, la civilisation chrétienne, que Charles-Martel avait préparé le couronnement de son fils Pepin-le-Bref. Le même spectacle devait se reproduire à la chute de ses descendants.

Digitized by Google

Quatre grands hommes fondèrent la dynastie Carlovingienne, Pepin-d'Héristal, Charles-Martel, Pepin-le-Bref et Charlemagne. L'histoire des temps anciens et modernes n'offre que ce seul exemple d'une pareille suite de héros. Il semble que la nature épuisée par un si grand effort, ait été ensuite comme frappée de stérilité.

« Cette race était finie, dit M. Michelet, l'infécondité de huit reines, la mort prématurée de six rois en prouvent assez la dégénération. Elle finit d'épuisement comme celle des Mérovingiens. »

D'un autre côté, la grandeur de l'empire fondé par Charlemagne portait en elle-même le germe de sa destruction. — Le fils de Pepin n'est pas seulement le roi des Francs, il est le chef de toutes les populations germaniques. Son trône est à Aix-la-Chapelle, le Rhin divise ses peuples. L'Allemagne le revendique comme le plus grand de ses Empereurs, de même que la France s'en enorgueillit comme du plus grand de ses rois. — Il n'était pas dans les destinées providentielles de faire reconstituer par ceux-là même qui l'avaient détruit, le colosse Romain. Aussi avec le demi-dieu qui pensa le réaliser, le rêve disparut. Le demi-dieu ! qu'on me pardonne cette expression païenne appliquée à celui dont on a dit : *qu'il était l'image et la représentation de Dieu, à la majesté et à la divinité duquel il participait dans une certaine mesure.*

Louis-le-Débonnaire, pour contenir une telle puissance, est forcé de la partager avec ses enfants. Ceux-ci s'en disputent bientôt les fragments épars, et, au milieu de ces luttes intestines, de cette confusion d'empire divisé et sans force, les Gaules, devenues la France, retombaient aux mains d'autres barbares et

Digitized by Google

reculaient de plusieurs siècles, s'il ne s'était levé du sein de la nation nouvelle une race vengeresse. Robert-le-Fort entreprit seul la défense du sol envahi, et payant de sa vie sa dernière victoire, il apparut au peuple comme le Machabée de la France. Son glorieux fils Eudes, compagnon et continuateur de ses victoires, est acclamé roi par tous, non par infidélité au sang de Charlemagne, mais par le désir de châtier l'insolence des ennemis, *non ut desertores sed ut in adversarios indignantes* (RICHER, livre I, p. 18).

C'est donc en laissant à d'autres le soin de porter l'épée de la France, que la dynastie carlovingienne signa réellement son acte d'abdication. — Quelques historiens toutefois ont placé cet acte dans la concession faite par Charles-le-Chauve de l'hérédité des fiefs, et dans l'indépendance qui en est résulté pour l'aristocratie. Sans aucun doute, ce sont les grands, devenus indépendants, qui, oublieux des droits de Charles de Lorraine, ont élevé le premier d'entre eux sur le trône. Mais on ne peut oublier que cette élection se fit sur la proposition d'Adalbéron, archevêque de Reims, et de Gerbert, son secrétaire, c'est-à-dire de l'Eglise consacrant les rois. Quant au peuple, il ne s'aperçut même pas du changement, tant depuis un siècle il était accoutumé de voir dans les Capétiens ses véritables chefs et ses seuls défenseurs. Les temps voulaient autre chose que des ombres de pouvoir. A ne consulter que l'intérêt de leur ambition, les grands avaient plus à gagner à cette succession d'enfants se disputant les tronçons du sceptre brisé de Charlemagne. Longtemps aussi ils luttèrent contre l'élévation croissante des ducs de France, et Hugues-le-Grand rencontra dans le comte de Vermandois, son beau-frère, le plus perfide des alliés et le plus dangereux des adversaires. Mais

Digitized by Google

ils durent céder à la loi suprême du salut commun, et ils n'ont été aux assemblées de Senlis et de Noyon que les héraults de la volonté nationale. Huit siècles ont ratifié leur choix; huit siècles! imposant témoignage qui éclaire dans le passé cette magnifique inauguration!

L'établissement de la féodalité coïncide donc avec l'avénement de la troisième race, sans en être l'une des causes déterminantes. M. Guizot a nettement précisé son caractère dans son *Histoire de la civilisation en Europe*, quand il la représente comme le premier état qui devait nécessairement sortir de la barbarie, du moment où celle-ci s'arrêtait dans sa marche errante, et commençait à s'attacher aux lieux conquis et habités.

Donc, l'excès même de la grandeur de l'empire de Charlemagne, les luttes domestiques de ses enfants, leurs préférences marquées pour l'Allemagne, la séparation des Francs des autres races germaniques, leur fusion avec les peuples des anciennes Gaules, la constitution définitive de la France, l'élévation d'une famille indigène répondant mieux aux besoins, aux idées, aux mœurs, aux passions de la nouvelle nation, telles nous paraissent être les véritables causes de la révolution qui a substitué la race des Capétiens à celle des Carlovingiens. En préciser les causes, c'est en même temps en définir le caractère.

Quelle est maintenant la part prise dans cette révolution par les Archevêques de cette cité, par les prédécesseurs de l'éminent prince qui nous préside? Cette question est celle de l'influence de l'Eglise sur les événements politiques de cette époque. On en comprend de suite l'étendue et l'intérêt.

Qui, seule, put arrêter et enchaîner les fureurs de

Digitized by Google

l'invasion? Qui sut arracher à la dernière dévastation les débris de la civilisation antique? Qui parvint à adoucir le farouche courage des conquérants et attendrir leurs cœurs vierges encore et facilement pénétrés? Qui sauva la liberté, cette mère du monde, en restituant tous ses enfants à ses caresses? Qui créa l'unité des nations, en inspirant aux royautés cette lutte admirable et victorieuse contre les éléments de désordre, de désorganisation et de tyrannie?

La puissance qui accomplit une pareille œuvre ne pouvait venir que de Dieu. Elle était exercée alors en France par les Archevêques de Reims. Saint Remi, en répandant l'huile sainte sur Clovis, avait promis à sa descendance un pouvoir incontesté. Mais quand vinrent ces monarques avilis que l'histoire a flétris du nom de fainéants, l'Eglise, au péril même de l'œuvre qu'elle avait mission de défendre, n'aurait pu les soutenir. Et tel était cependant déjà l'empire du droit acquis et du principe devenu le fondement et la seule raison d'être des monarchies, qu'il fallut la grande voix du successeur de saint Pierre pour permettre à *un roi de fait de dépouiller de son titre un roi de nom*. Par une coïncidence remarquable, nous trouvons à l'avénement de la troisième dynastie les mêmes expressions dans une lettre de Gerbert, futur successeur de saint Boniface: « Lothariæ rex Franciæ prælatus solo nomine, Hugo vero non nomine sed actu et opere (1).

Pour conserver le trône à la famille Carlovingienne, l'Eglise fit de patients et héroïques efforts. L'archevêque Foulques consacra toute sa vie à la défense des

(1) Gerberti *Epist.*, t. x, p. 387.

Digitized by Google

droits du fils posthume de Louis-le-Bègue. Il n'hésita pas à soutenir la force morale par la force matérielle. Plusieurs fois le siége fut mis devant la cité du sacre. Foulques appela l'empereur Charles-le-Gros pour le rendre dépositaire de la couronne pendant la minorité de son neveu. Il s'adressa ensuite à Gui de Spolète, à Arnoult de Germanie, à tout ce que l'Allemagne possédait de descendants de Charlemagne. Dans une lettre adressée à Arnoult, et curieuse à consulter, il invoque la coutume des Francs d'élire à la mort du roi quelqu'un de sa race:

« Quorum mos semper fuerit ut, rege decedente, alium de regia stirpe vel successione eligerent (1). »

Hérivée, son successeur, continua sa politique et resta fidèle à Charles-le-Simple contre Robert et Raoul. Après lui le siége épiscopal de Reims est disputé à l'égal de la couronne, car c'est de lui seul, aux yeux du peuple, qu'on pouvait alors la recevoir. Quand, plus tard, Adalbéron, délié par la mort de Louis V, propose aux grands réunis à Senlis l'élection de Hugues-Capet, on est frappé de l'insistance avec laquelle il cherche à repousser le reproche d'usurpation qui pourrait dans l'avenir assombrir la gloire du premier Capétien. — Le trône appartenait en effet à Charles-de-Lorraine, oncle du roi Louis V, mais *Charles n'est pas guidé*, s'écrie Adalbéron, *par l'honneur, la mollesse l'énerve. Il a poussé la folie jusqu'à n'avoir pas honte de servir un prince étranger, et de se mésallier en prenant une femme dans les rangs de ses vassaux. La couronne ne s'acquiert pas par droit d'hérédité, et on ne doit y élever que celui que distinguent non seulement les avantages de la naissance, mais encore*

(1) Flodoard, t. II, l. 18, ch. 12.

Digitized by Google

la sagesse de l'esprit, celui que recommandent sa loyauté et sa grandeur d'âme (1).

Sous les deux premières races, la couronne avait été portée par les descendants de Clovis et de Charlemagne, sans droit d'aînesse, sans distinction entre les bâtards et les légitimes, avec partage même. Mais le mot de l'archevêque Foulques à Arnault n'en conservait pas moins sa vérité: *Mos Francorum est, ut, rege decedente, alium de regia stirpe vel successione eligerent.* Le fait de l'élection d'Eudes, de Robert et de Raoul n'avait pu changer le droit public des Francs.— Le discours d'Adalbéron reste non comme une explication suffisante, mais comme un nouvel hommage rendu au grand principe qui préside aux monarchies libres et héréditaires.

Ces questions, Messieurs, que je viens de chercher à esquisser étaient celles proposées par votre concours historique.

Trois mémoires vous ont été adressés.

Le premier, portant pour épigraphe ces mots: *Qui t'a fait comte? — Et toi, qui t'a fait roi?* — a donné à la révolution qu'il s'agissait d'étudier son véritable caractère. « Çà été, dit l'auteur, le triomphe des » doctrines nationales, non par suite d'une marche » systématique, mais en quelque sorte par un courant » naturel, qui a de lui-même déjoué tous les mou- » vements contraires et installé sur le trône son re- » présentant. »

A part ce qu'il peut y avoir d'impropre dans cette expression des *doctrines nationales*, la question était ainsi bien posée. L'auteur n'a eu qu'un tort, c'est d'être dans

(1) Richer, l. iv, § XI.

Digitized by Google

ses développements trop succint et trop rapide. Son travail, qui indique l'habitude des études historiques, n'a pas suffisamment approfondi les faits, leur succession, leurs enseignements. Ce n'est qu'un résumé rédigé avec facilité, et dans lequel n'a été abordée d'ailleurs que très superficiellement et un peu trop légèrement la troisième partie de la question, l'influence des Archevêques de Reims.

Le second mémoire, *Pro Deo et pro Ecclesia*, a été plus péniblement élaboré. Les recherches y sont patientes, puisées aux véritables sources, dans les publications du Dom Marlot, du Flodoard et du Richer, dont vous êtes, Messieurs, fiers à si juste titre. Les faits précipités de cette époque confuse ont été soigneusement recueillis, surtout en ce qui touche à la part prise par les Archevêques de Reims. On désirerait toutefois un peu plus d'entrain dans la narration, de concision, de fermeté dans le style, d'indépendance et d'élévation dans les appréciations.

« C'est à l'aristocratie, dit l'auteur, l'un des élémens » constitutifs de toute société en Europe au moyen- » âge, et, en particulier, l'un des élémens prédomi- » nants de la nationalité française, qu'il faut attribuer » la chute des Carlovingiens. »

Nous avons dit ce que cette opinion nous paraissait avoir d'excessif. L'auteur avait au surplus, à cet égard, la carrière libre, et ce n'est pas à votre rapporteur, après s'être permis de descendre lui-même dans la lice, à se faire juge du combat. Sa mission se borne à proclamer l'estime où vous avez tenu la valeur et le courage des concurrents. Or, vous avez décidé qu'une médaille d'argent serait décernée à M. l'abbé Mimil, curé de Villers-le-Tourneur, auteur du mémoire n° 2.

Digitized by Google

Le troisième mémoire, dû à la plume de M. Mourin, notre ancien confrère, professeur d'histoire au collège d'Angers, laisse loin derrière lui les précédents. Le caractère et les causes de la révolution capétienne ressortent nettement des faits exposés. Ceux-ci sont racontés avec exactitude et clarté, les appréciations sont sagement déduites, les vues élevées, l'expression nette, élégante, suffisamment ornée, en un mot le sujet n'est pas seulement heureusement abordé ou consciencieusement parcouru, il est traité de main de maître. Je ne parle pas de la totalité du mémoire, car le temps a manqué à l'auteur pour rédiger les notes complètes qui en forment la seconde partie.

Sous la réserve de lui demander le perfectionnement qui devra lui coûter si peu, vous avez décidé, Messieurs, que la médaille d'or appartenait à M. Mourin.

Il me reste, Messieurs, à vous faire connaître les conclusions des commissions chargées d'examiner les concours d'histoire littéraire, d'archéologie et de poésie.

M. Duquenelle, rapporteur du concours d'histoire littéraire, vous a dit, à l'une de vos dernières séances, que la question de l'*Histoire de l'Imprimerie à Reims jusqu'au* XVIII*e siècle inclusivement* n'avait pas été suffisamment traitée. Le seul mémoire présenté à l'Académie et dû à M. l'abbé Cerf avait paru à votre commission, à raison des recherches curieuses qui en faisaient comme un dictionnaire complet des noms des imprimeurs et de leurs ouvrages, mériter un encouragement. Vous avez, sur ces conclusions, accordé une médaille d'argent de seconde classe à M. l'abbé Cerf.

Digitized by Google

L'archéologie a été plus heureuse (1).

Le mémoire sur l'*Iconographie intérieure de la cathédrale de Reims*, nous a dit M. Reimbeau, dans le rapport qu'il nous en a fait, a vivement excité l'intérêt de la commission. Une érudition sérieuse, une longue et minutieuse étude de l'édifice paraissent avoir guidé l'auteur de ce travail. Il décrit toutes les verrières du portail, de la nef, des transsepts et de l'abside, les figures sculptées qui décorent l'intérieur de la basilique, et explique le rôle de chacun des personnages figurés, dans le grand poëme religieux qui se développe sur les verrières et les murailles.

L'auteur s'est montré chercheur infatigable; il a su énumérer sans longueur, et décrire non seulement sans sécheresse, mais avec entraînement, et n'a pas craint de mêler à son récit les meilleures pages de ses devanciers.

Devant un travail qui, dès l'abord, a paru supérieur, la commission a dû être très sévère et vérifier les uns après les autres tous les points du mémoire; elle a constaté que l'énumération des parties est complète, la description précise et l'explication savante et poétique; enfin elle a remarqué des opinions personnelles, légitimement fondées, mais non pas indiscutables et qui donnent peut-être un attrait particulier aux appréciations.

Nous espérons que l'Académie voudra produire elle-même devant le public cette description attrayante, qui nous paraît appelée à devenir, sous ses auspices, le guide indispensable de tous ceux qui visiteront, pour l'étudier, l'intérieur de la cathédrale.

(1) Toutefois, deux questions, l'*Etude sur l'Arc-de-Triomphe de Reims* et l'*Histoire de la construction et des réparations de la Cathédrale*, n'ont pas été traitées.

Digitized by Google

Nous ajouterons que, si toutes les parties du travail qui nous occupe nous ont vivement intéressés, une page surtout nous a paru présenter des considérations importantes et dignes de l'attention de l'Académie : c'est celle où, déplorant le dommage que chaque année, chaque orage, chaque coup de vent fait subir aux belles peintures qui illuminent la cathédrale, l'auteur du mémoire émet le vœu qu'un *vaste album* soit exécuté, où la copie la plus fidèle et la plus minutieuse des verrières avec leur armature de fer, leur résille et leur dessin de plomb, leurs linéaments, leur modelé et leurs couleurs, servirait périodiquement de guide pour l'entretien et, un jour peut-être, de modèle pour la restauration complète de cette splendide décoration.

Il nous a paru que le patronage d'un tel vœu est la conséquence naturelle des travaux descriptifs que l'Académie a voulu récompenser annuellement, et que l'initiative de cette conservation monumentale est digne d'une Société qui a marqué les années de son existence par la conservation et la publication de documents historiques si utiles pour notre pays.

Conformément aux conclusions unanimes de la commission, vous avez décerné, Messieurs, la médaille d'or à l'auteur du mémoire sur l'Iconographie intérieure de la cathédrale.

Tout le monde aura devancé M. le secrétaire-archiviste quand il proclamera tout à l'heure le nom de M. l'abbé Tourneur, si souvent applaudi dans cette enceinte.

Un dernier mot, Messieurs, et j'ai fini. Et ce mot appartient à notre spirituel confrère, M. Leseur. Il s'agit du concours de poésie.

Le sujet proposé était *l'Armée d'Orient*.

Digitized by Google

La commission a tout d'abord éprouvé le regret que l'appel fait par l'Académie pour le prix de poésie n'ait pas trouvé plus d'échos : soit que la question ait été mal comprise, soit que la grandeur et la beauté du sujet aient effrayé des talents trop timides ou trop modestes, le prix de poésie a failli rester cette année sans concurrents.

Deux seulement se sont présentés.

L'auteur du premier travail a lui-même indiqué le genre auquel son œuvre appartient ; le manuscrit porte en effet ce titre : *Ode à l'Armée d'Orient*, avec l'épigraphe : *Quos vult perdere Jupiter dementat*. C'est donc une ode que nous avions à juger.

Après plusieurs lectures de l'œuvre dans son ensemble et un examen attentif de ses détails, la commission a été d'avis que l'ouvrage qui lui était soumis ne répondait pas aux exigences du programme.

L'auteur n'a pas traité le sujet. Il semblait cependant que cette lutte gigantesque de notre armée, cette guerre exceptionnelle dans ses détails devait bien suffire à exciter et soutenir l'inspiration d'un poète : cette armée chrétienne arrivant au milieu de la capitale de l'islamisme, précédée et suivie de tout son appareil chrétien, de ses sœurs de charité, de ses aumôniers, amenant les peuples intolérants de l'Orient à laisser la croix marcher en public dans les rues de Constantinople sans y être insultée ; cette armée mise à l'épreuve, décimée au début de la campagne par le plus épouvantable fléau, demandant son remède à l'imprévu, débarquant soudainement chez l'ennemi, sous ses yeux ; signalant son premier jour, son premier pas sur le sol russe par une grande victoire ; puis ce siége sans exemple pendant une année entière, où nos soldats ont eu à endurer toutes les souffrances et à montrer toutes

Digitized by Google

les vertus; cette armée enfin si admirable les jours de batailles ou d'assauts, plus admirable peut-être encore la veille et le lendemain des combats, par cette lutte de chaque instant avec des difficultés sans cesse renaissantes et sous mille formes diverses; c'était là assurément le plus beau sujet que l'on pût mettre au concours: c'était une bonne fortune d'avoir à célébrer et chanter une armée sans avoir à subir la loi de ces lieux communs, presque inévitables en pareille matière, de sang versé, du choc du fer contre le fer, du sifflement des balles et tant d'autres, etc., etc. L'auteur n'a pas cru devoir accepter la donnée du programme, et au sujet proposé il a substitué un sujet de son choix, l'orgueil et l'abaissement de la Russie.

Là se présentait un danger qu'il n'a pas évité. S'il est un sujet qui ait besoin d'être rajeuni par les expressions et les idées, c'est sans contredit celui choisi par l'auteur. Le puissant tombant à l'apogée de son orgueil et trouvant la chute de sa puissance alors qu'il aspire à en élever le faîte: — qui n'a écrit dans sa vie prose ou vers sur cette donnée? L'auteur n'a pas assez rajeuni ce vieux sujet; on trouve même à regret dans ses vers le souvenir trop récent de la prose de certains journaux qui immolaient régulièrement, et sans beaucoup de peine, dans leurs colonnes, la puissance russe dont il devait à peine rester debout quelques débris. — La guerre d'Orient a cela de particulier que les grandes nations qui s'y sont rencontrées ont emporté l'une de l'autre un profond sentiment d'estime et d'admiration, et que, dans ce grand duel, le vaincu lui-même est resté debout. Il fallait donc se garder de faire de la Russie une proie facile, et de représenter son empereur comme un Xerxès éperdu, cherchant son peuple et sa couronne. L'auteur n'a

Digitized by Google

pas su éviter cet écueil. Quinze strophes, sur vingt-neuf que l'œuvre renferme, sont consacrées au développement d'idées qui ressemblent trop à des lieux communs ; quant à notre armée, ou aux armées alliées, l'auteur ne leur a réservé que trois strophes : une pour chacune des armées turque, anglaise et française.

De ces trois strophes, une seule, consacrée à l'armée anglaise, a une certaine grandeur que lui donne la simplicité même de l'expression :

Dirigeant par l'honneur les actes de sa vie,
Fier comme un homme libre, adorant sa patrie
Qu'il rêve au premier rang,
Comme un granit, l'Anglais où le devoir le place
Reste ; quand vient la mort, il la regarde en face
D'un œil indifférent.

L'ode est, comme vous savez, un genre à part, qui exige plus qu'aucun autre le souffle d'une inspiration soutenue ; il faut que chaque strophe ait son trait, surtout dans le mode adopté par l'auteur, qui coupe et termine sa strophe par un petit vers : l'auteur ne s'est pas assez souvenu de ces conditions essentielles du genre et du mode par lui choisis. Il y a trop de vers languissants, et l'œuvre manque de cette rapidité et en même temps de cette continuité de mouvement qui est comme la vie de l'ode.

Cette part faite à la critique, votre commission n'a pas été sans remarquer, dans l'ouvrage soumis à son examen, plusieurs vers d'une bonne facture ; deux strophes surtout se recommandent par la grandeur de l'image, et réunissent toutes les qualités poétiques.

Mais déjà c'en est fait, et, malgré leur courage,
Tes nombreux bataillons reposent sur la plage
Vaincus, anéantis ;

Digitized by Google

Et, de la vaste mer encombrant les abîmes,
Tu pleures, pour ta gloire inutiles victimes,
Tes vaisseaux engloutis !

Déjà Sébastopol, cette cité superbe,
Cette aire de ton aigle, au printemps verra l'herbe
Sur ses murs écroulés ;
Et, sous nos coups vengeurs s'affaissant tout entière,
Amoncelle en deux ans ce que font de poussière
Vingt siècles écoulés !

C'est une douce tâche pour le rapporteur de signaler ces vers à l'attention de l'Académie ; s'ils n'ont pas paru suffisants à la commission pour faire décerner à l'auteur la médaille d'or ni la médaille d'argent, la commission a été unanime pour proposer de lui accorder une mention très honorable, avec le regret exprimé qu'il n'ait pas traité, à proprement parler, le sujet du programme, il aurait certainement trouvé dans ce sujet bien compris de plus sûrs éléments d'une véritable inspiration.

Quant à la deuxième pièce soumise tardivement à votre commission, elle n'a qu'un mérite, c'est l'intelligence complète du sujet proposé : les titres des divers chants qui la composent l'indiquent assez. Malheureusement ces vers ont été faits trop vite, le sujet y est plutôt ébauché que traité. De trop nombreuses incorrections et des fautes graves de prosodie dénotent chez l'auteur une certaine inexpérience ; c'est un peu l'œuvre d'un écolier. Cependant la commission a cru voir dans quelques passages les germes d'un sentiment poétique qu'un travail intelligent et bien dirigé devra heureusement mûrir.

Digitized by Google

MÉMOIRE

SUR L'ICONOGRAPHIE INTÉRIEURE DE LA CATHÉDRALE DE REIMS (1),

Par M. l'abbé V. TOURNEUR, membre honoraire.

Adhæreat lingua mea faucibus meis, si non meminero tui !
Psaume 136, v. 6.

Si nous avions à faire admirer à un ami des merveilles du moyen-âge, les beautés iconographiques intérieures de la cathédrale de Reims, nous n'hésiterions pas un instant sur la marche que nous aurions à suivre ; notre route nous semblerait d'avance toute tracée. Nous nous placerions d'abord au seuil du

(1) La question avait été mise au concours dans les termes suivants :

Iconographie de la Cathédrale. — Intérieur.

« Décrire et expliquer les vitraux de l'intérieur. Dire l'époque et » le lieu où ont été exécutées les diverses verrières de la cathédrale » de Reims ; quels en sont les auteurs ; décrire et expliquer les » sujets. Faire connaître les différentes réparations que ces vitraux » auraient subies.

» Donner les mêmes indications sur les statues. »

Digitized by Google

du grand portail, et, après un coup-d'œil donné à l'ensemble du monument, à l'analyse d'une travée, nous tournerions immédiatement le dos à l'abside pour étudier successivement les cent vingt et quelques statues qui forment autour des trois portes principales la plus monumentale et la plus splendide de toutes les décorations. Nous monterions ensuite au *triforium,* de là, nous passerions en revue, l'une après l'autre, chacune des rosaces, chacune des verrières que nous rencontrerions sur notre chemin, et nous aurions vu tout ce que l'imagerie religieuse a su faire pour l'ornementation de la cathédrale de Reims à l'intérieur.

Le Programme de l'Académie semble nous tracer un autre plan, mieux approprié sans doute à la nature d'une description écrite, destinée à être lue en dehors de l'édifice. Pour répondre à la pensée du Programme, nous nous occuperons donc 1° des verrières, 2° des statues; toutefois, de telle sorte, que notre travail puisse servir aussi de guide au voyageur, et qu'il soit facile de le suivre sur les lieux mêmes et en présence des nombreuses figures que nous avons l'ambition d'expliquer. La tâche est rude et difficile, car les documents nous font complètement défaut; à part les magnifiques planches gravées des RR. PP. Cahier et A. Martin, dans *les Vitraux de Bourges,* il semble que l'iconographie intérieure de la cathédrale, malgré sa beauté vraiment extraordinaire, n'ait encore attiré l'attention sérieuse de personne, tant elle est inconnue !

Digitized by Google

DES VITRAUX

DE LA CATHÉDRALE DE REIMS.

Les vitraux de Reims sont très considérables; et si l'on excepte les cathédrales de Chartres et de Bourges, qui n'ont rien perdu de leur décoration primitive, nous ne connaissons aucun édifice en France qui puisse offrir aux études de l'archéologue une surface égale de peinture sur verre. A part quelques fragments restés intacts au dessus des deux portes latérales du grand portail et aux deux fenêtres qui les avoisinent dans les bas-côtés, il faut avouer que l'étage inférieur ne conserve absolument rien de la riche décoration qu'il avait autrefois reçue: mais l'étage supérieur, qui est à très peu près complet, suffit à lui seul pour mettre en ce point, comme en tous les autres, la cathédrale de Reims au premier rang. En effet, « Il y a, dit Cocquault, tout prochain » des voultes hautes, au circuit de ladite église, en » chacun costé, *quinze doubles longues verrières* » haultes de 25 pieds et larges de 9 1/2, et au dessus » de chacune double une autre ronde ou O qui sont » au nombre de trente, *plus la double verrière du* » *milieu à la coiffe* de l'église, et l'O au dessus.

» Il y a, à chacun côté de ladite église (au transsept), » deux doubles verrières et un O au dessus, avec un » grand O de la largeur de ladite croisée à chaque » extrémité d'icelle, comme aussi à la nef, sur le » grand portail un O de la largeur de ladite nef (1).

(1) Cocquault, t. III, p. 19, ad annum 1212.

Digitized by Google

En résumé, tout l'étage supérieur de la cathédrale, encore garni de ses vitraux, se compose : 1° de *trente-neuf doubles* fenêtres surmontées chacune d'une petite rosace ; chaque fenêtre haute de huit à neuf mètres, et large, pour la plupart, de trois à quatre ; 2° *une galerie vitrée de neuf arcades* à lancette, au centre du grand portail ; 3° *trois rosaces immenses*, aussi larges que les nefs elles-mêmes dont elles remplissent le haut à l'endroit des trois pignons principaux du couchant, du nord et du midi.

Aspect général. — Un sentiment de plus en plus unanime ramène de nos jours à la décoration que le moyen-âge avait adoptée pour nos édifices religieux, la peinture polychrome des murailles et surtout les vitraux peints. Témoins Cologne, Saint-Denis, la Sainte-Chapelle de Paris ; témoins encore les projets envoyés à Lille au concours de Notre-Dame de la Treille, parmi lesquels nous aimerons à citer celui de MM. Leblan et Reimbaut (1) ; témoins, après toutes les autres, les merveilles accomplies à Notre-Dame de Paris pour le baptême du Prince Impérial, par MM. Viollet-le-Duc et Lassus, aux applaudissements de tous ceux qui ont pu contempler leur œuvre. C'est qu'en effet il y a dans les arts une théorie générale que comprennent même les intelligences qui s'en occupent le moins, et qui leur fait goûter, sans qu'elles y pensent, les convenances et l'harmonie des grandes choses, frappantes pour tout le monde civilisé (2). La

(1) Notre-Dame de la Treille, *Mémoire sur le projet LHR*, p. 25.

(2) Voir *Hist. de la cathédrale de Poitiers*, t. 1, p. 322 et suiv. à qui nous empruntons, avec les modifications nécessaires pour les appliquer exactement à Reims, presque toutes les observations qui suivent.

Digitized by Google

mode, le caprice, un engouement de quelques jours pourront bien contredire cette grande loi, mais la contradiction ne saurait être que passagère, l'heure de la justice doit revenir, où le bon goût fera accepter universellement ses infaillibles arrêts. Le fait est donc aujourd'hui pleinement incontestable, rien ne se marie mieux à l'architecture catholique, telle que le moyen-âge nous l'a faite, que la peinture sur verre. Mais l'apogée de cet art, *dans ses rapports avec l'architecture*, c'est la peinture du XIIIe siècle. Alors l'architecte, prenant sur lui la responsabilité de toute son œuvre, pour y produire plus sûrement l'unité, l'architecte pense à tout à la fois; il se fait en même temps maçon et verrier; il dessine les sculptures de la pierre et celles du bois; il dirige la cuisson et la coupe du verre; il trace au pinceau et à la pointe les images transparentes; il combine le mélange de ses oxydes métalliques; il en essaye les effets de la même main, du même génie qui président à la taille des pierres, à la distribution des parties monumentales: et de tout cela il prévoit l'effet qui ne dépendra que de lui seul. Telle est la cause de l'union intime qui règne, dans le beau siècle gothique, entre l'architecture et les vitraux. A partir du XIVe siècle, au contraire, la décadence des deux arts est déjà toute simultanée; comme l'architecte abandonne peu à peu les traditions sévères et pures de l'école régénératrice, le peintre-verrier devient un artiste à part, il se fait une manière à lui; il pense à son ouvrage seul, s'isole de l'église qui l'attend, il peint pour lui et non pour elle; de là une dégénérescence qui se traduit en rapides successions de fautes capitales, dont l'art souffrira jusqu'à en mourir.

Digitized by Google

Les verrières de la cathédrale de Reims sont remarquables au plus haut point par ce mérite, d'être en harmonie parfaite avec l'édifice, dont elles sont (sauf de rares exceptions) tout à fait contemporaines.

En général, le fond de nos vitraux est un monochrome bleu obtenu par l'oxydation du cobalt, et d'une vivacité admirable. Toutes les roses, grandes et petites, sont composées exclusivement de médaillons circulaires, souvent bordés de galons rouges chargés de perles d'or, à la manière grecque. (Nous ne parlons pas de la grande rosace méridionale qui est l'œuvre du XVIe siècle.) Ces médaillons contiennent tous quelque scène tirée de l'Evangile, de la légende ou simplement un personnage. La raideur des poses, des draperies, du geste, et l'emploi bien arrêté d'un seul plan pour tout un sujet, quelque soit le nombre de ses personnages, leur donne l'air de bas-reliefs, et cette illusion semble confirmée encore, soit par les membrures nombreuses du réseau de plomb qui se plie à chaque fragment du verre en suivant ses contours inégaux, soit par l'armature de fer ou de pierre qui encadre chaque petit tableau et promène autour de sa forme générale une ombre noire et saillante, très propre à faire d'autant mieux ressortir sa translucidité de l'intérieur. Toutes les fenêtres, sans exception, sont remplies par deux personnages qui en occupent chacun la moitié, et qui sont composés et agencés absolument d'après les mêmes règles et conformément aux mêmes principes.

Les médaillons des rosaces, comme les personnages des fenêtres, se composent de plus ou moins de facettes réunies par les mailles des filets de plomb. Ces petits compartiments, dont les dimensions varient

Digitized by Google

jusqu'à douze ou quinze centimètres, sont fort rapprochés, et joints aux barres de fer qui traversent la verrière de haut en bas et d'un côté à l'autre, ils donnent une nouvelle apparence et une nouvelle condition de solidité monumentale à l'ensemble du travail. Ils sont découpés selon la forme de l'objet qu'ils représentent, et quand cette forme a une certaine étendue, elle se subdivise encore en plusieurs morceaux, dont le contour s'applique toujours avec soin à d'autres inflexions du dessin. Ainsi les plombs, rabotés à doubles rainures, s'arrondissent avec les têtes et les diverses positions du corps, se courbent avec les draperies, s'élèvent à angle droit avec les façades et les pignons des édifices, ou fléchissent en épanouissements avec les arbres et les fleurs. En dehors des tableaux, et comme pour en relever l'éclat, le ton ferme du fond azuré se parsème souvent de rinceaux, de réseaux ou de mosaïques variées. Au bleu qui domine viennent se mêler le rouge, le violet, le vert, quelquefois le jaune. Le blanc se retrouve peu dans ces fonds, où sa présence aurait gêné la teinte générale de la masse. Quand on l'y admet, ce n'est qu'après l'avoir dépoli au feu pour laisser au tableau son opacité nécessaire. Le tout est invariablement rehaussé par des bordures simples dans leur composition et leur ensemble, mais d'un effet très puissant par l'agencement de leurs couleurs et la richesse de leurs tons.

Tels sont les principes suivis pour la confection de nos verrières avec beaucoup d'art et de persévérance. Trois ou quatre millimètres forment l'épaisseur ordinaire de la vitre, qui se renforce d'autant plus par le peu d'étendue donnée à ses échantillons. C'est surtout

Digitized by Google

à ces conditions qu'elles ont dû de traverser six à sept cents ans, quittes de toute altération. Leur face extérieure, luttant sans discontinuité contre la pluie, la poussière, l'air et le soleil, a cédé en mille endroits à ces influences malignes ; mais rien n'a pu ébranler la solidité des panneaux irrévocablement attachés à leur vêtement de fer, et bravant, dans leur imperturbable fermeté, toute la fureur des plus terribles orages.

Si les choses d'art doivent se juger par l'effet, à quelle hauteur n'éleverons-nous pas les vitraux de Reims ! A toute heure et sous quelque jour que ce soit, l'œil contemple avec une indicible satisfaction ces tableaux merveilleux, tellement que nous avons souvent entendu faire cette remarque, que sans doute les couleurs avaient été disposées de manière à produire pour chaque moment du jour le plus d'effet possible. Quand même cette opinion serait une erreur, ne serait-elle pas le plus bel éloge de nos verrières ? Combien donc devait être imposant l'aspect de la cathédrale quand sa parure était complète, et quand la moitié qui lui manque aujourd'hui n'avait pas payé de sa vie les erreurs artistiques du XVIIIe siècle !

Entrons maintenant dans l'étude détaillée qu'on nous demande, et avant de parler du *lieu* où ont été faits les vitraux de Reims, de leur *auteur* et des différentes *modifications* qu'ils auraient subies, étudions tour à tour, et par ordre : 1° le portail, 2° la nef, 3° le transsept, et enfin 4° l'abside.

Digitized by Google

I. DU PORTAIL.

Trois étages d'ouvertures vitrées remplissent tout l'espace qui s'étend depuis le haut de la porte jusqu'au sommet de la voûte : 1° une petite rose inscrite dans le tympan de la porte; 2° une galerie de neuf arcades ; 3° enfin la grande rose.

1° *La petite rose.*

La petite rose est d'un dessin et d'un effet architectural très heureux. L'intention manifeste de l'artiste habile qui a dessiné cette rose a été de la mettre en contraste avec la grande rosace qui remplit tout l'étage supérieur. Car, en employant absolument les mêmes ornements, il les a placés en sens tout à fait inverse. Ainsi, tandis que dans la grande rose, toutes les fines broderies, toutes les légères découpures de pierre partent du centre pour aller s'étaler vers la circonférence ; ici, tout part de la circonférence pour venir aboutir au centre. Huit colonnettes, ayant leur base sur le cercle extérieur, sont reliées entre elles par huit arcades ogivales assez larges, dont le sommet s'appuie sur le cercle étroit qui forme le cœur de la rosace. Chacune de ces huit arcades ogivales encadre un quatre-feuilles élégant, qui se trouve ainsi huit fois répété au centre de la construction. Enfin, le reste de l'espace est rempli par seize arcades beaucoup plus petites et plus déliées que les premières, entre lesquelles elles sont renfermées. Elles abritent sous leur arc trilobé seize nouveaux quatre-feuilles,

Digitized by Google

qui touchent au grand cercle extérieur encadrant toute cette élégante broderie.

Autrefois cette rosace avait ses vitraux à sujets, ses médaillons, qui faisaient ressortir sans doute d'une manière plus frappante encore et plus habile le contraste que l'architecte a voulu établir entre les deux roses. Maître de l'œuvre du verrier aussi bien que de celle du tailleur de pierre, l'homme de génie qui donna les plans du portail ne pouvait agir autrement. Mais aujourd'hui l'antithèse est détruite, parce qu'elle a été poussée au delà de toute comparaison. Je m'explique : jusqu'au règne de Louis XVI, vers 1786 ou 1787 (1), le peintre-vitrier du Chapitre, dont les fils exercent encore à Reims la même profession, remplaça les vitraux du XIIIe siècle par les verres jaunes, bleus, oranges que nous voyons aujourd'hui. Il faut dire pourtant que l'ensemble de la disposition de cette rose a été fait avec goût, mais malheureusement dans un genre mauvais en lui-même et que l'arrangement de détail ne pouvait rendre bon ; il faut dire aussi que tous les verres rouges étant antiques, sauvent un peu l'aspect général de cette vitrerie.

J'aime mieux laisser parler M. P. Tarbé ; il exprimera ma pensée beaucoup mieux que je ne le ferais moi-même : « Déjà nous avons indiqué, dit-il, la » rose sise au dessus de la principale porte d'entrée, » et faite il y a quelque soixante-dix ans. Qui n'a » flétri la pauvreté de son dessin, ses couleurs bla- » fardes et passées ? La rose basse et celle qui la » domine nous ont toujours représenté la mort et la

(1) Renseignement tiré des notes de M. Lacatte-Joltrois et des souvenirs de MM. Simon.

Digitized by Google

» vie, la mort et sa pâleur, la vie et ses prismes bril-
» lants ; la mort et son froid glacial, la vie et ses
» trésors de feu. Il faudra bien qu'un jour ces verres
» décolorés reçoivent des successeurs, et que le pinceau
» moderne prenne une glorieuse revanche (1). » Le gouvernement avait, croyons-nous, entendu ce vœu, et il avait confié au vainqueur des concours pour la restauration des verrières de la Sainte-Chapelle de Paris le soin de remplacer le vitrage de cette rosace par de véritables vitraux. Déjà M. H. Gérente avait arrêté ses plans, il devait exécuter une généalogie de la Sainte-Vierge en forme d'arbre de Jessé, pour remplir ces compartiments de pierre, et, fidèle à la pensée de l'architecte, il se proposait de contraster par un ton calme avec les feux de la rosace supérieure. La mort, qui l'enlevait en 1849, ne lui a pas permis d'accomplir son œuvre ; mais on ne saurait douter que l'Etat sollicité ne confiât à un autre ce que Gérente n'a pu finir. Ajoutons donc avec M. P. Tarbé : « Adieu, rosace du siècle qui doutait de tout, rosace
» sans foi, sans espérance et sans avenir ; puisse la
» génération qui nous suit demander un jour quelle
» place tu déshonorais ! Puisse-t-elle saluer, sur le
» trône dont tu n'es pas digne, la vraie compagne de
» ta glorieuse sœur ! (2) »

2° *La galerie.*

Entre les deux roses du portail règne la galerie, éclairée en cet endroit et obscure dans tout le reste de l'église. Elle ouvre autour de la cathédrale un

(1) *Notre-Dame de Reims*, par P. Tarbé, p. 77, 2e édit.
(2) *Ibid.*, p. 78.

Digitized by Google

chemin suspendu au dessus des hautes ogives qui séparent les basses-nefs de la grande ; c'est ce que les archéologues sont convenus d'appeler le *triforium*. Neuf lancettes ogivales très aiguës composent cette galerie ; une légère colonnette de pierre les sépare l'une de l'autre, et elles sont fermées par neuf vitraux qui ne manquent pas d'un certain effet.

Chacun d'eux présente un personnage plus grand que nature, de pose, d'attitude et de costume toujours variés. Au centre on remarque un roi, la tête nue, une épée nue à la main. Un riche manteau bleu, semé de larges fleurs-de-lys d'or, recouvre ce personnage, dont la figure de vitrail antique est pleine de noblesse et de majesté. Plusieurs auteurs, entre autres celui de *Notre-Dame de Reims*, p. 80, — celui de la *Ville de Reims*, le baron Taylor (1854), p. 155, et quelques autres avant eux, ont voulu voir saint Louis dans ce personnage. Leur unique raison, ou pour mieux dire, l'unique raison de M. P. Tarbé, qui prend seul la peine de motiver son opinion, c'est que dans toute la longueur de la galerie on voit des châteaux, qui sont les armes de Blanche de Castille. Or c'est un fait *incontestable* pour les archéologues que cet ornement n'est aucunement caractéristique, et ne saurait jamais prouver, quand il est seul, que le monument où il figure appartienne soit à la personne, soit au règne de saint Louis. Malgré le dire de M. P. Tarbé, rien absolument ne désigne là un sacre ; ni surtout le sacre de saint Louis plutôt qu'aucun autre. Pour nous, sans hésiter, nous persévérons dans notre opinion, et au lieu *d'un sacre particulier*, nous aimons mieux voir le *sacre type* de tous les autres. Celui qui amenait à Reims chaque nouveau Roi à son avénement et qui,

Digitized by Google

par cela seul, représentait à la fois et saint Louis, et Philippe-Auguste, et Louis-le-Débonnaire, et tous ceux qui dans la suite des âges les ont précédés ou suivis dans la cathédrale de Reims.

En effet, aux deux côtés du monarque on remarque deux évêques ; l'un à droite, bénissant d'une main et tenant de l'autre son bâton pastoral : l'autre à gauche, tenant un livre. Après les évêques, en allant du centre vers les extrémités, deux femmes richement vêtues, faisant un geste de contentement et semblant s'occuper d'une scène qui se passe sous leurs yeux. Enfin dans les deux dernières lancettes deux prélats et deux personnages laïcs couronnés. D'après cet ensemble, quoi de plus naturel de voir là une scène unique, reproduite en sculpture à la galerie du *Gloria,* au dessus de la grande rose du portail principal, au front même de la noble basilique de Saint-Remi, de Clovis et des sacres? Cette scène serait donc le Baptême de Clovis. Ce prince occupe naturellement le milieu de la galerie ; seul il est nu-tête, quoique revêtu de ses ornements royaux, parce que tout roi qu'il est, il doit s'incliner sous la main du Très-Haut qui le régénère par l'action de son ministre. Un manteau de fleurs-de-lys l'enveloppe ; c'est que suivant une tradition antique déjà quand furent exécutées nos verrières, Clovis reçut du ciel les fleurs-de-lys par l'entremise d'un ange et bâtit en mémoire de ce miracle le célèbre monastère de Joye-en-Val. A la droite de Clovis, le pontife consécrateur saint Remi, à sa gauche, un assistant du métropolitain, l'évêque de Soissons ou de Laon, tenant un livre. Après les évêques, à droite et à gauche, deux femmes, deux princesses ; celle qui obtint de Dieu par ses

Digitized by Google

prières la conversion de son époux, la glorieuse sainte Clotilde, et de l'autre, cette sœur de Clovis, Alboflède, qui renonça avec son frère au culte des faux dieux. Enfin dans les quatre derniers personnages, évêques et princes, les pairs ecclésiastiques et laïcs qui, institués par Louis VII en 1180 (d'après le plus grand nombre de nos historiens, entre autres du Tillet et Favin), avaient déjà rempli leurs fonctions importantes dans les sacres de Louis VII, de Philippe-Auguste, de Louis VIII et de saint Louis, à l'époque où l'on retraçait leur image sur les vitraux de Reims.

Telle est notre explication, à laquelle son principal contradicteur n'oppose qu'une simple dénégation. Nous y tenons plus que jamais, et l'étude approfondie de l'ensemble des sculptures et des peintures de la cathédrale ne peut que nous affermir encore dans cette idée. Car si la cathédrale de Reims est l'église de Notre-Dame, d'abord et avant tout ; si Marie apparaît au centre du portail dans l'éclat de sa gloire ; si nous la retrouvons remplissant de sa majesté l'immense rosace tout entière ; si à l'abside, si dans les nefs nous rencontrerons encore la T. S. Vierge ; après elle nous admirerons en tout lieu saint Remi et Clovis, et le baptême de Clovis, cet événement mémorable, la source de la prérogative auguste du siège de Reims, qui amenait tour à tour aux pieds de nos Pontifes les chefs de la nation. L'intérieur de l'église et les vitraux devaient certainement, comme les portails du nord et du couchant, un souvenir à ces grands faits, et la place la plus naturelle était auprès de Marie et de son apothéose.

Un rémois de la vieille souche, M. Goulet-Collet, amateur passionné de la cathédrale, au conseil de

Digitized by Google

fabrique de laquelle il a l'honneur d'appartenir depuis près de trente ans, nous assure qu'une tradition constante à Reims veut voir dans cette galerie Charles VII et la Pucelle, avec la Reine et les Pairs ecclésiastiques et séculiers qui assistaient à son sacre. Beau et poétique souvenir, que nous concevrions aisément, et que nous accepterions avec amour, car dans toute la série des consécrations royales, aucune, après celle de Clovis, n'a été ni plus illustre, ni plus miraculeuse, ni plus glorieuse pour notre métropole, que celle du *Roi de Bourges* devenu en quelques jours, à force de victoires et de prodiges, vrai roi de France, à Reims. Malheureusement ce qui est ancien dans ce vitrail appartient trop évidemment à une époque de beaucoup antérieure à 1429, pour qu'il soit possible d'admettre comme fondée une si belle tradition.

Nous n'avons plus qu'un mot à ajouter touchant l'état actuel de cette galerie pour en compléter la description. Le moindre examen suffit pour faire reconnaître que la plus grande partie des verres du XIIIe siècle a disparu. Presque tout le fond, une partie assez considérable des bordures et des draperies sont en vitres colorées modernes, très reconnaissables à leur transparence, à leur peu d'épaisseur, à leur complète privation d'ornements et de dessins. Les broderies des aubes des évêques et les robes des deux princesses sont composées de morceaux empruntés à un joli vitrail du XVIe siècle. Les arabesques et l'écriture y sont on ne plus caractéristiques; et, de plus, une date précise se trouve sur la manche du personnage placé dans la dernière lancette de gauche. Cette date est 1550. Le reste, et surtout, ce

Digitized by Google

qui est fort heureux, les têtes et les principales draperies, portent tous les caractères de la fin du XIIIe siècle ou du commencement du XIVe : petite dimension des verres, translucidité parfaite, sans transparence, hachures noires tirées comme avec un peigne aux dents parallèles, enfin ensemble du dessin.

Quant aux verres modernes, ils ont été placés, en 1834, aux frais du vénérable évêque de Numidie, suffragant du cardinal de Latil, et pendant l'absence de ce dernier. Un ouvrier intelligent a restauré ces verrières sous la direction de MM. Simon père et fils, ses patrons, et il a voulu se charger lui-même de nous l'apprendre. Au dessous du chapiteau d'une des deux colonnes centrales, on lit l'inscription que voici : *Oudet a fait ces vitros* (sic) *en 1834*. Portons maintenant nos regards vers la grande rose, où de véritables merveilles nous attendent.

3° *La grande rose.*

De toutes les baies vitrées de la cathédrale de Reims, la plus magnifique, sans contredit, c'est la grande rose occidentale. Principal ornement du portail à l'extérieur, par la pureté, l'harmonie de ses formes rayonnantes, la richesse de son dessin, le fini de ses sculptures, elle présente, à l'intérieur de l'église, le plus magnifique spectacle. Il n'est certainement personne à Reims qui, dans une belle après-midi, n'ait été comme forcé de s'arrêter longtemps à contempler ce chef-d'œuvre de légèreté, de délicatesse et de grâce, cet astre véritable, l'œil de la divinité invisible, le symbole de l'éternité, étincelant

Digitized by Google

de mille feux, et d'où se répandent comme par torrents, jusque dans les profondeurs les plus reculées des nefs, des flots d'une lumière si douce, si splendidement colorée, qu'elle semblerait être la lumière divine qui environne les anges et les saints dans les cieux.

Aussi tous les auteurs qui ont décrit l'admirable cathédrale de Reims ont, comme à l'envi, enchéri l'un sur l'autre par la magnificence et la pompe de leur langage, chacun comprenant que personne avant lui n'en avait dit assez.

« Quand la rose est éclairée par les feux du soleil, » s'écrie M. Povillon-Pierrard, les couleurs brillantes » qui s'en échappent par torrents, ne nous laissent » d'autre sentiment que celui de l'admiration et de » l'étonnement (1).

» Rien n'égale la richesse et la beauté de la grande » rose de la façade principale, dit M. Gilbert, p. 23, » et l'admiration se partage également entre la dé- » licatesse des compartiments découpés en pierre, et » l'éclat et la variété des peintures sur verre dont » l'aspect est ravissant, surtout au coucher du soleil. » MM. Géruzez, Camus-Daras, Jacob Kolb, de Jolimont s'expriment dans les mêmes termes. Voici les expressions de M. P. Tarbé : « Lorsque le soleil du couchant » envoie ses derniers rayons caresser le noble portail » et dire l'adieu du soir à la grande église, la grande » rosace reçoit sa lumière bien-aimée, l'absorbe et » la jette sur les murs de la nef sous les mille cou- » leurs du prisme. Elle même s'illumine et lutte pour

(1) *Description historique de l'Eglise Métropolitaine de Notre-Dame de Reims*, p. 13[illegible].

Digitized by Google

» ainsi dire avec l'astre divin. A peine peut-on arrê-
» ter ses regards sur son disque étincelant. Malheur
» à celui que n'émeut pas ce majestueux spectacle!
» Son cœur est mort aux saintes impressions...(1) »

Plusieurs auteurs modernes refusent de voir un sujet unique dans la rosace, qu'ils trouvent trop haut placée pour avoir attiré à ce point l'attention de l'architecte. Nous devons nous élever de toutes nos forces contre une pareille assertion.

Non, quelque haut placée que soit la rosace, quelque éloignée qu'elle soit de l'œil du spectateur, elle a un sujet; et certes elle ne pouvait pas ne pas en avoir un. En effet, si dans la cathédrale de Reims les parties les plus invisibles, les plus cachées, les plus perdues sont traitées avec autant de délicatesse et de fini que les plus apparentes; si les étroits médaillons du haut des grandes verrières de l'abside et de la nef ont leur sujet entier, complet, comment concevoir que la magnifique rosace du grand portail n'ait pas aussi le sien? Elle devait l'avoir nécessairement, et elle l'a, bien un, bien entier, bien admirable; elle l'a très visible et facile même à reconnaître du bas de l'Eglise avec une vue médiocre, quand on est prévenu.

Ce sujet, le plus magnifique que pût traiter la peinture sur verre, c'est l'*Assomption de la Sainte-Vierge*. Et après quelque examen, on conçoit facilement pourquoi ce sujet a été représenté là, et n'a pu être représenté que là.

La cathédrale tout entière, comme nous en avons déjà fait la remarque, a été bâtie à la gloire de la

(1) *Notre Dame de Reims*, ch. IV, p. 81

Digitized by Google

très-sainte Vierge. Toutes les places les plus glorieuses lui appartiennent comme à la patronne principale de l'auguste basilique. Ainsi, au pilier symbolique, au fronton de la grande arcade du portail, au pignon du midi comme à celui du nord, au fond révéré de l'abside, on retrouve la divine Mère. Il fallait donc encore que la plus noble verrière de l'édifice, la merveille de la cathédrale, le chef-d'œuvre de l'architecte appartînt à Marie ; et, pour étaler dans toute leur pompe le triomphe et l'Assomption de la Reine du Ciel, aucun lieu n'était ni plus favorable, ni plus convenable que l'immense rosace. Cette place du reste est consacrée par l'usage ; ce que l'on faisait alors à Reims à la fin du XIIIe siècle, Auch devait le reproduire au XVIe, Laon l'avait fait à la fin du XIIe dans cette superbe église, sœur aînée de la nôtre, moins riche, moins ornée, moins parfaite, mais cependant admirable. A Laon, toute la rosace qui remplit le fond rectangulaire de l'abside du levant est consacrée à la Sainte Vierge. On la voit assise au centre, ayant autour d'elle, dans un premier cercle, les grands Prophètes, plus loin les Apôtres, puis enfin les Rois, les Patriarches, les Anges célébrant son triomphe au son des instruments les plus variés.

Mais j'ai hâte d'arriver à mon but. Pour pénétrer le secret des sujets peints sur les vitraux du moyen-âge, il faut s'adresser aux légendes et aux écrits du temps, car toujours l'artiste a traduit dans son œuvre les traditions populaires de l'époque. Si nous suivons ce conseil, nous aurons bientôt reconnu la source où le peintre a puisé les idées sublimes qu'il a reproduites sur le verre. Rien n'égale en effet la magnificence de descriptions du moyen-âge touchant le

Digitized by Google

triomphe de Marie. Saint Bernard, le saint le plus populaire du XIIe siècle, venait d'écrire ses pages brûlantes, les plus belles que nous ayons encore sur la Sainte-Vierge. Et dans la Légende dorée de Jacques de Voragine, ce manuel de la sculpture et de la peinture gothique, on lit (p. 272 de l'édition Gosselin) le récit suivant de la mort et de l'assomption de Marie :

« A la troisième heure de la nuit, Jésus vint, ac-
» compagné d'une multitude d'anges et de martyrs,
» et de patriarches, et de confesseurs, et de vierges;
» et les chœurs des anges se rangèrent devant Marie,
» et se mirent à chanter des cantiques très harmo-
» nieux. Et l'on voit dans le livre attribué à saint
» Jean ce qui se passa alors. Jésus parla le premier,
» et lui dit : Viens, toi que j'ai élue, et je te placerai
» sur mon trône.... Marie lui répond.... Et son âme
» sortit de son corps.... Et tous les chœurs des bien-
» heureux se mirent à la précéder, et ils portèrent
» dans leurs bras l'âme de celle qui avait enfanté leur
» roi... Trois jours après, les Apôtres veulent porter
» au tombeau le corps de Marie; mais Jésus reparaît
» avec une multitude d'anges. L'âme de Marie est de
» nouveau réunie à son corps, il sort glorieux de la
» tombe, et s'élève vers le ciel au milieu des chœurs
» des bienheureux. » Tel est en abrégé le récit de la Légende dorée ; tel est aussi le texte qui a servi de guide à l'artiste de la grande rose ; l'explication des figures le démontrera. Essayons avant tout de donner une idée de la disposition du sujet et du dessin de la rosace :

La rosace est encadrée dans un cercle de pierres très épais, composé principalement d'une moulure creuse ou gorge ornée de grappes de raisin et de

Digitized by Google

feuilles de vigne dans tout son pourtour intérieur et extérieur. Au centre, un deuxième cercle de petite dimension, également très épais et formant le cœur de la rosace. L'intérieur de ce petit cercle présente exactement le même dessin que les roses étroites qui surmontent toutes les fenêtres géminées de l'église, c'est-à-dire , qu'on y a inscrit six lobes de pierre ; ces six lobes soutiennent le médaillon central. Pour remplir l'espace compris entre le centre et la circonférence, il y a douze colonnettes entièrement détachées qui rayonnent du centre où est leur base vers la circonférence. Au dessus douze ogives gracieusement arquées s'appuient d'une part sur les douze chapiteaux des colonnettes, et vont toucher de leur sommet aigu le cercle extérieur. Ainsi la rose se trouve divisée d'abord en douze compartiments égaux formés par une arcade aiguë soutenue sur deux colonnettes. Tel est, pour ainsi dire, l'échafaudage sur lequel s'appuie tout le reste, qui est plus léger et beaucoup moins saillant.

Chacun des douze compartiments se partage ensuite en quatre parties. Au sommet, et abrité par l'ogive, est un quatre-feuilles contenant un médaillon. Au dessous de ce médaillon deux arcs trilobés placés côte à côte, comme dans les fenêtres géminées, et et dont les rampants sont reçus à leur retombée par une mince colonnette , qui va s'appuyer elle-même sur une dernière arcade trilobée, placée plus bas et vers le centre de la rose. Ces trois arcades, celle du centre et les deux arcades trilobées recouvrent chacune un médaillon. Cette distribution se trouve répétée douze fois. Enfin, entre chaque grand compartiment de la rosace, on a placé un trèfle élégant

Digitized by Google

qui s'appuie sur le grand cercle extérieur et sur les rampants des grandes ogives.

En dehors de la rosace, et comme complément, on voit trois petites roses à quatre feuilles, enfermées dans un cercle de moyenne grandeur et placées au dessus et sur les deux côtés de la rosace.

Il y a donc dans cette baie : 1° quarante-huit médaillons formant trois cercles concentriques ; un de douze médaillons à quelque distance du centre ; un deuxième de vingt-quatre médaillons au dessus, entre les deux arcades géminées de chaque compartiment; un troisième de douze médaillons placés dans ces quatre-feuilles extrêmes ; 2° quatre autres médaillons placés en dehors des trois cercles ; un au centre, un au dessus de la rosace, dans la pointe de l'immense ogive qui ferme la nef tout entière, et enfin deux autres, à droite et à gauche, aux deux côtés de la rose vers le bas.

Voici maintenant l'énumération des figures que contiennent ces médaillons et la place qu'elles occupent. Au centre, dans le cœur même de la rose, la *Vierge* environnée de l'azur des cieux. Les yeux, les bras sont élevés vers le ciel ; la figure est ravissante de beauté. En dehors de la rose, dans le médaillon qui remplit la pointe de l'ogive, deux personnages : le *Père éternel* dans la gloire, tenant entre ses bras le divin *Enfant-Jésus*. D'une main il soutient son fils, de l'autre, qu'il abaisse vers la rosace, il semble inviter Marie à venir rejoindre, pour ne plus le quitter jamais, Celui qui est né d'elle et qui l'a comblée de tant de grâces.

Dans le premier cercle concentrique, douze personnages, femmes, vieillards, rappellent les *ancêtres de Marie et les femmes illustres de l'Ancien-Testament* qui auraient été ses figures.

Digitized by Google

Dans le deuxième cercle, vingt-quatre *anges* qui représentent certainement les neufs chœurs d'esprits bienheureux. Tous sont nimbés ; le nimbe, les ailes, les vêtements de ces anges sont de couleurs variées. Presque tous jouent de quelque instrument de musique. L'un pince de la harpe, un autre de la guitare, un troisième fait résonner avec un archet une espèce de violon. Les autres ont des instruments à vent semblables entre eux et offrant une analogie marquée avec la trompe, ou le *lituus* antique. Parmi ces vingt-quatre anges, trois ou quatre appartiennent évidemment à l'ordre des chérubins ou des séraphins. Les quatre ailes qu'ils ont aux épaules et à la poitrine les rendent très faciles à reconnaître. Deux ou trois ne tiennent aucun instrument de musique, ceux-là chantent ; leurs mains sont étendues et élevées dans une attitude d'admiration et d'extase. Enfin, un, placé dans la partie supérieure de la rosace et au dessus de la Vierge, tient de chaque main une couronne brillante, destinée certainement à la reine de la terre et des cieux, quand elle sera placée sur le trône qui l'attend et vers lequel elle s'élève glorieuse.

Dans le troisième cercle de douze médaillons placés dans les pointes des ogives, des *rois* et un *patriarche portant un listel* sur lequel se lit distinctement son nom : c'est Jacob. (Six des douze médaillons ont été brisés, toute forme de personnages a disparu, sauf deux ou trois où l'on peut en retrouver encore quelque trace.) Tous ces rois s'occupent de la scène principale et y jouent évidemment leur rôle. Trois d'entre eux élèvent vers le ciel la main droite, comme pour exprimer la joie, l'admiration. Un autre, qui se voit au bas de la rosace et que l'on peut toucher de

Digitized by Google

la petite galerie intérieure, tient à la main une couronne, comme pour l'offrir à Marie.

Enfin, dans les deux médaillons extérieurs, deux *anges*, plus grands que les autres, tournés vers la Vierge, l'encensent d'une main et portent de l'autre une navette, selon l'antique usage de la liturgie.

Tel est l'ensemble des personnages et la disposition des principaux groupes. Pour achever la description, ajoutons que chaque trèfle est rempli par un fleuron très élégant composé de trois branches se réunissant au centre, et étalant sur chacun des lobes leur feuillage vert et leurs fruits d'or. Le fond du vitrail entre les médaillons alterne dans les douze feuilles de la rosace. Dans l'une, c'est une mosaïque composée de ronds rouges et bleus, rangés l'un au dessus de l'autre sur la même ligne; dans l'autre, une branche courante qui croise en tous sens ses rameaux touffus, ses feuilles vertes et sa tige rouge et jaune. Cependant ces tiges ont subi une altération; elles étaient primitivement d'un blanc mat qui devait ajouter beaucoup d'éclat à la composition générale déjà si brillante. Leur teinte actuelle est le résultat d'une peinture à l'huile ajoutée à une époque toute récente et qui devrait disparaître.

Tel est l'artifice de ces vitraux, que le rouge en est le ton dominant; mais cependant les nuances sont ménagées de telle sorte que le centre est vivement éclairé, vient ensuite un cercle plus obscur, puis une très grande lumière qui va en diminuant mourir sur les bords de la rosace, et produit ainsi un rayonnement du plus bel effet.

Quant aux détails iconographiques, nous ne pourrons en trouver qu'un assez petit nombre, à cause

Digitized by Google

de l'état de dégradation dans lequel se trouve malheureusement tout ce vitrail.

Le groupe du *Père éternel* et de l'*Enfant-Jésus* a souffert de malheureuses réparations. Le nimbe croiseté du Fils est très visible, celui du Père a disparu en partie. Le nimbe du Père est bleu, celui du Fils est blanc ; l'Enfant-Jésus a les pieds nus, ceux du Père sont invisibles. Dieu le Père paraît jeune plutôt que vieux, il porte une longue barbe.

La *Vierge* a souffert également. Les bras sont parfaitement indiqués par le mouvement de la draperie, mais les mains sont absentes. La tunique et le manteau de la Vierge sont de la pourpre la plus éblouissante, dont l'éclat tranche admirablement sur le fond d'azur du médaillon.

Dans le premier cercle, tous les personnages portent le nimbe ; ces nimbes diffèrent de couleur. Les uns sont bleus, les autres rouges, quelques-uns verts, peu ou point en jaune. Il me paraît fort difficile de nommer ces personnages : presque aucun n'est complet ; plusieurs sont horriblement contournés. Du reste, aucun insigne, aucune marque particulière ne les distingue.

Dans le deuxième cercle, celui des *anges*, les mutilations ne sont pas moins nombreuses : trois ou quatre sont complètement invisibles et remplacés par un amalgame de verres et de vitres de toutes couleurs, de toutes formes et de tout temps. Aucun n'est entier, les instruments surtout ne se reconnaissent souvent qu'aux lignes du plomb. Une vitre bleue ou verte a remplacé, ici le cornet d'or, là les cordes de la harpe.

Tous les anges sont nimbés, quelques-uns en jaune, un plus grand nombre en rouge, d'autres ont le

Digitized by Google

nimbe bleu et les ailes d'un vert très vif. Et tout cela, parce que, suivant les principes de l'art du peintre-verrier au XIIIe siècle, un vitrail n'est pas du tout un *tableau*, mais une *mosaïque* destinée, avant tout, à produire un grand et bel effet d'ensemble, mis en harmonie avec l'édifice qu'il doit contribuer à faire valoir et à orner : les figures et les sujets n'y sont qu'un accessoire qui doit s'accommoder aux exigences de l'ensemble et non pas lui dicter la loi. C'est pour avoir oublié ce *principe fondamental* que l'art du verrier a péri, tout en s'améliorant sous d'autres rapports jusqu'au XVIe siècle ; c'est la répugnance d'un certain nombre d'artistes à entrer dans cette voie qui arrête depuis longtemps une résurrection bien désirée pourtant de tout le monde.

Dans la rose que nous étudions, le dessin est mauvais et, en général, incorrect ; beaucoup de reprises sont modernes, à l'huile, et sans goût ; plusieurs médaillons appartiennent visiblement au XVe et au XVIe siècle ; et pourtant, telle était la science et l'harmonie de la composition primitive, que toute mutilée qu'elle est, elle est encore *unique au monde et véritablement admirable*, tant elle a été bien appropriée à sa destination et construite dans les véritables règles de la bonne peinture sur verre. Aussi est-elle l'œuvre de la meilleure époque de l'art, la fin du XIIIe siècle ou le commencement du XIVe.

Formons ardemment le vœu qu'elle soit restaurée par un artiste intelligent, et qu'elle reprenne enfin toute sa splendeur, à la gloire de ceux qui l'ont faite et pour l'instruction et le profit de ceux qui voudront réussir en l'imitant !

Digitized by Google

II. DES NEFS.

Les vitraux des nefs, placés principalement comme décor, destiné à produire seulement un effet d'ensemble, n'offrent rien de bien intéressant dans le détail. Ayant d'avance décrit l'effet général qu'ils produisent, nous n'aurons ici que quelques observations à présenter, surtout pour rectifier les erreurs assez nombreuses de ceux qui ont entrepris jusqu'à ce jour d'expliquer la cathédrale.

L'ensemble de ces vitraux se compose de *dix-huit doubles verrières* remplissant les grandes lancettes géminées de l'étage supérieur. Il est vrai que du portail au transsept l'église compte dix travées, et que, par conséquent, les fenêtres sont au nombre de vingt; mais les deux plus rapprochées du portail n'ont pas de sujet. Elles offraient à l'œil un fond de mosaïque du XIIIe siècle, détruit en partie et actuellement englué d'une peinture à l'huile formant des ronds, des étoiles bleues, rouges et jaunes. Les verres de ces fenêtres sont antiques, du moins pour une portion assez considérable; leur forme, leur teinte sert à les reconnaître. Toutefois ils sont de plusieurs époques, du XIVe au XVIe siècle; on y trouve même plusieurs écussons, dont le blason servirait certainement à faire savoir les noms de quelques donataires de verrières de la cathédrale, non pas aujourd'hui existantes dans cette église, mais qui s'y sont trouvées autrefois. Le décor que l'on voit aujourd'hui a été exécuté en 1825, à l'époque du dernier sacre, pour remplacer

Digitized by Google

les anciens vitraux disparates et incomplets, et pour mettre ainsi plus d'uniformité dans l'ornementation de l'édifice. La bordure cependant est remarquable en ce qu'elle se compose de châteaux empruntés aux armes de Castille, fréquemment représentés sur verre du temps de saint Louis et dans les années postérieures.

Chacune de ces dix-huit fenêtres est remplie par un sujet uniforme. Elles ont toutes quatre personnages, deux évêques en bas, et deux rois en haut. Par une exception toute particulière, l'ancienne liturgie rémoise place dans ses prières les rois avant les évêques, sans doute parce qu'elle considère ces derniers comme princes temporels. (Voir les *Laudes* de la messe pontificale rémoise (1).

Ces personnages sont uniformément figurés assis, suivant l'usage constant de l'époque quand il s'agit de personnages déjà morts et qui sont supposés parvenus à l'*éternel repos*.

Le siége sur lequel plusieurs sont assis est le *bisellium* ou chaise curule des anciens consuls romains, employée généralement dans la sigillographie et dans la peinture sur verre depuis le règne de Philippe I, en 1083, époque où les empereurs d'Orient gratifièrent nos rois de ce signe honorifique, jusqu'à Philippe de Valois. Avant cette époque de 1083, le siége des monarques et des évêques était toujours à dossier droit, comme on le remarque à Saint-Remi dans les vitraux les plus anciens de l'église. Ce signe, qu'aucun archéologue, à notre

(1) Acclamations ou Laudes, qui se chantent dans la Cathédrale de Reims aux messes pontificales. — *Actes de la Province Ecclésiastique de Reims* publiés par Mgr Gousset, t. I, p. 656.

Digitized by Google

connaissance, n'a encore appliqué aux sujets des vitraux, est donc évidemment *une date*, qui s'applique avec justesse aux peintures sur verre de la cathédrale, et qui concourt avec cent autres inductions à prouver que Reims possède à Saint-Remi des vitraux parfaitement authentiques *du* XIe *siècle*, ce qui est dans le monde archéologique d'une excessive rareté (1), et par conséquent d'un très grand prix.

Tous les rois ou reines sont couronnés, leur main porte le sceptre. Pour vêtement ils ont tous une tunique et un manteau plus ou moins riche de broderies ou d'ornements. J'ai dit des rois et des reines, sans être bien sûr qu'il y ait des reines. Ce qui cause mon incertitude, c'est que plusieurs de ces personnages qui ont le même costume et les mêmes ornements que les rois, sont entièrement imberbes. Le fond du vitrail, ainsi que nous en avons fait la remarque en commençant, est une mosaïque de diverses formes, mais toujours composée de compartiments réguliers et géométriques. Tous les personnages sont placés dans une espèce de niche, présentant une arcade ogivale ou cintrée, et surmontée presque partout d'un fronton triangulaire assez aigu, dont les rampants sont recouverts de crosses végétales. Aux deux angles de la base de ce fronton s'élèvent de petits clochetons de formes différentes, mais toujours dans le style de l'époque, le XIIIe siècle. Les bordures varient : vers le sanctuaire de l'église ce sont ordinairement de ces fleurons élégants, composés de feuilles recourbées en

(1) V. *Mélanges archéologiques* du P. MARTIN, article de M. Lenormand, *sur le Fauteuil de Dagobert*, t. I, p. 157. Voir les raisons détaillées de notre opinion dans le Congrès archéologique de 1855, tenu à Châlons.

Digitized by Google

crochets, d'entrelacs dessinant des encadrements elliptiques, au centre et aux extrémités desquels s'épanouissent des palmettes. En un mot, ils sont absolument semblables à ceux dont M. de Caumont nous a donné le dessin dans son sixième volume du *Cours d'antiquités monumentales*, p. 473, comme type des encadrements du XIIIe siècle. Vers le portail, ce sont plus souvent des fleurs-de-lys et des compartiments géométriques. Les roses, également faites sur un modèle uniforme, contiennent sept personnages ou sept groupes de personnages : un au centre, et six dans les six pétales qui entourent le centre de la rose. Quelques-unes offrent des sujets intéressants que nous décrirons tout-à-l'heure. Nous abrégeons ces généralités déjà exposées en commençant notre mémoire.

Quels sont ces rois et ces évêques, et qu'a-t-on voulu représenter sur ces vitraux? La réponse ne peut être douteuse. On a voulu représenter évidemment la suite des rois de France et celle des archevêques leurs consécrateurs. C'est la tradition locale qui répond ainsi avec nous. A son défaut, et avant tout examen, il faudrait voir dans cette série de rois les rois de *Juda* ou les rois de *France*, on n'en pouvait représenter d'autres dans une église ; mais une preuve des plus incontestables, ce me semble, vient trancher la question en faveur de ces derniers. Le personnage placé dans la quatrième fenêtre de droite en comptant depuis le sanctuaire, précisément au dessus de la première arcade de la nef après le petit orgue, a un nom fort lisible. On voit au dessus de sa tête une petite croix et le nom de *Karolus*, avec un k, comme on l'écrivait alors. C'est un des quatre monarques du nom de Charles qui avait régné en

Digitized by Google

France jusqu'alors ; mais aucun indice ne nous apprend précisément lequel.

Du reste, à part le premier roi de droite, qui porte un glaive au lieu de sceptre, sans doute comme le conquérant de la Gaule et le fondateur du royaume; à part les deux rois de la cinquième et de la sixième fenêtre, qui tous deux sont couronnés du nimbe; à part encore les deux premiers de gauche, qui appuient les pieds sur des lions couchés, aucun n'a de marque particulière. Au contraire, ils sont presque tous, de fenêtre en fenêtre, faits absolument sur le même modèle, et comme découpés sur les mêmes cartons : ou bien ils se regardent, et leur image reproduit de gauche à droite et de droite à gauche exactement les mêmes lignes, les mêmes traits, les mêmes poses, les mêmes vêtements. Tous les rois de France ne peuvent d'ailleurs se trouver présents, puisqu'il n'y a que trente-six fenêtres, et qu'au milieu du XIIIe siècle, la France comptait déjà depuis Pharamond plus de quarante monarques. Pour résumer, nous dirons donc que ces figures reproduisent la série des rois de France, mais sans qu'il soit possible de dire que telle ou telle représente tel ou tel roi.

Quant aux évêques peints sur le verre, ils rappellent de la même manière la suite des archevêques de Reims; seulement plusieurs sont nommés. Voici dans quel ordre: dans la première fenêtre de droite, on lit au premier panneau *Donatianus*, et dans le second panneau *Viventius*. Saint Donatien et saint Vivent, huitième et neuvième archevêques de Reims, existaient au IVe siècle.

A la deuxième fenêtre, les deux *Baruch*, qui vi-

Digitized by Google

vaient au ve. Entre eux et saint Vivent il y a eu deux évêques, saint Sévère et saint Nicaise, dont les vitraux ne parlent pas. A la troisième fenêtre, *Bennade* et *Barnabé* qui succédèrent aux deux Baruch, mais dans l'ordre inverse : Barnabé est le quatorzième et Bennade le quinzième évêque Après Bennade, aucun nom ne se peut lire. D'ailleurs la série est loin d'être complète, car elle n'a que trente-six évêques, comme je l'ai dit, et le siége de Reims en compte cinquante-trois depuis sa fondation par saint Sixte, jusqu'à Albéric de Humbert, qui posa la première pierre de la cathédrale en 1212. Tous les évêques ont en main la crosse, excepté les quatre ou cinq premiers de gauche et de droite qui tiennent une croix. Par une anomalie assez rare, qui se trouve répétée plus souvent encore sur les vitraux de Saint-Remi, plusieurs évêques n'ayant jamais été reconnus comme saints, tels que Baruch, Barnabé, Bennade, Manassès, etc., ont cependant le nimbe.

Enfin, pour compléter cette description, il ne nous reste plus qu'à indiquer rapidement le sujet des petites roses qui surmontent chaque fenêtre. La première fenêtre de droite, la deuxième et la troisième de gauche présentent chacune un évêque assis au centre, et six autres évêques ou six anges autour de lui qui l'invoquent ou le vénèrent. La troisième fenêtre de droite et la sixième de gauche ont pour sujet la Sainte Vierge assise, ayant devant elle l'Enfant-Jésus ; sur les côtés et au dessus, des anges encensent le Sauveur et sa mère ; au dessous, des hommes les prient. Tous les signes iconographiques de la Vierge et de l'Enfant-Jésus sont exactements reproduits ici. La deuxième fenêtre de droite et les deux dernières du même côté sont consacrées à des scènes du jugement

Digitized by Google

général. La dernière de gauche l'est à l'Ascension, la sixième de droite à la Transfiguration. Aucune ne donne d'insignes de corporations, de corps d'état, comme à Chartres et à Bourges. Deux seulement nous ont paru plus extraordinaires ; nous allons les décrire :

1° Dans la première fenêtre de gauche, on voit au centre un personnage couché sur un lit. Au dessous on lit très-distinctement ces mots : *Rex Salomon.* Six groupes de deux guerriers, assis et armés de pied en cap, paraissent faire la garde autour de lui. Les deux rois de cette verrière ont les pieds appuyés sur un lion, comme je l'ai dit. Cela serait-il suffisant pour faire trouver la série des rois de Juda sur les vitraux de Reims ? Non, certainement, car le nom de Charles, écrit dans la cathédrale des sacres et de la monarchie, ne me paraît pas laisser place au moindre doute.

2° Dans la quatrième fenêtre de droite, on remarque au centre le Christ enveloppé d'un linceul blanc comme au moment de la résurrection. La tête est couronnée du nimbe crucifère ; d'une main il retient sur sa poitrine les plis du linceul, de l'autre il paraît bénir. A droite et à gauche deux personnages, deux femmes, dans l'attitude de l'admiration. Elles tiennent à la main un vase, sans doute le vase des aromates destiné à l'embaumement du Sauveur. Dans les quatre autres médaillons de la même rose, en haut et en bas, les quatre Evangélistes avec leurs caractères particuliers. 1° A gauche saint Jean. Il écrit appuyé sur un pupitre, et dans son livre ouvert on peut lire ces mots : *Pater noster.* Dans le haut du vitrail, une colombe nimbée du nimbe crucifère paraît parler à l'oreille du saint. 2° A droite, saint Mathieu ayant près de lui

Digitized by Google

son ange. 3° Au dessous à gauche, un long listel à la main, saint Luc semble lire. Le bœuf symbolique pose un pied de devant sur le pupitre du saint. 4° A droite, saint Marc avec son lion.

Tous ces vitraux ne sont pas de la même époque. Les quatre ou cinq premières fenêtres de chaque côté sont d'une couleur plus sombre, plus harmonieuse ; le dessin, quoique mauvais, est plus soigné. Ils sont de la première moitié du XIIIe siècle. Les dernières sont très mal faites. Les tons clairs y dominent, le jaune pâle, le vert brillant, caractère indiqué par M. de Caumont comme appartenant à une époque plus avancée. Le style est très différent de celui des premières ; les figures sont plus larges, les morceaux de verres plus grands. D'ailleurs ces vitraux remplissent les travées qui sont incontestablement surajoutées au plan primitif de l'édifice. Tout cela réuni prouve qu'ils appartiennent certainement à la fin du XIIIe siècle.

III. DU TRANSSEPT.

Cette portion de l'église était plus riche, sans doute, autrefois, en vitraux peints ; aujourd'hui, la plupart des ouvertures sont remplies par des verrières en très-grande partie antiques, mais en partie aussi colorées à l'huile à une époque récente, et semblables à celles que nous avons trouvées à la dernière travée de la nef, près du grand portail. Les quatre fenêtres du transsept qui touchent à la nef sont en mosaïque, les autres en grisaille blanche du XIIIe siècle. Elles ont été décrites

Digitized by Google

et gravées dans la *Monographie des Vitraux de Bourges*. Ces fenêtres, souvent méprisées et peu connues de beaucoup de personnes, ne méritent pas moins que les fenêtres de la nef, de fixer l'attention des connaisseurs. Nous n'hésitons même pas à dire que, pour la richesse, le velouté, l'harmonie, nous les plaçons bien au dessus des vitraux des trois dernières travées de l'église, qui doivent être moins anciennes.

Dans une des fenêtres du transsept de droite, du côté méridional, on voit représenté un sujet très intéressant, en ce sens, qu'il a dû servir de modèle aux admirables vitraux de l'abside. C'est absolument la même disposition, mais d'un style évidemment plus ancien, plus imparfait et même grossier comme une ébauche. Chaque panneau se divise en deux parties. En haut, à droite, on voit la Vierge et l'Enfant-Jésus, toujours avec les nimbes, poses, et vêtement de l'époque. Au dessous, une église gothique du XIIIe siècle, avec ses contre-forts, ses arcs-boutants, ses roses, ses tours et ses flèches, au bas de laquelle on lit distinctement de la nef même : *Ecclesia Remensis metropolis*. Dans le panneau de gauche, saint Jean-Baptiste portant un *agnus Dei*, et au dessous un évêque, qui est le métropolitain de Reims, comme l'abside nous le prouvera. Cet évêque a le nimbe.

Il ne nous reste plus à étudier dans le transsept, de vitraux peints à personnages qu'aux deux roses du nord et du midi. Chacune des deux roses mérite une attention particulière.

Digitized by Google

1° *Rose méridionale.*

Cette rose a été parfaitement décrite et expliquée par l'auteur de *Notre-Dame de Reims*, M. P. Tarbé, chap. IV, p. 83. « La rosace du *portail* méridional » est beaucoup moins brillante que celle de la grande » façade, mais les dessins qui la décorent sont fa- » ciles à distinguer. Leur style n'a rien de commun » avec celui des autres verrières, et l'on aperçoit » sans peine qu'ils sont beaucoup plus modernes. Ils » remontent à la fin du XVIe siècle. »

En effet, nous lisons dans Marlot, t. IV, p. 445, et dans Cocquault, t. IV, p. 453, le récit de l'accident qui amena la restauration de cette verrière. Laissons parler Cocquault :

« Le jour de Pâques (1580) se fit un grand vent » fort à oultrages qui causa plusieurs grandes ruines » en plusieurs pays, et furent grands bâtiments mis » par terre. En l'église de Reims, la rose ou l'O du » côté du palais fut emporté par violence. Le pignon » de la salle du Palais où est la grande vitre fut jeté » en bas. Les sommets des pignons des églises des » Augustins et des Carmes le furent également.... Il » ne fallut point abattre de bois cette année, il y eut » des forêts assez renversées. »

Après ce terrible accident, la rose fut refaite immédiatement, et l'on voit sur un des médaillons qui la composent le nom de *Nicolas Dérodé* et la date de 1581.

Le dessin architectural de cette rose, qui est exactement semblable à celle du nord, est d'une grande

Digitized by Google

simplicité et parfaitement dans le style du XIIIe siècle. Voici comment elle est décrite dans le *Voyage en Champagne,* publié par le baron Taylor, p. 144 : « Cette rose, qui occupe presque toute la largeur de » la croisée, se compose de douze colonnettes rayon- » nantes, reliées entre elles à la circonférence par » des demi-cercles à moulure, renfermant chacun un » cercle entier de moyenne grandeur. La rose con- » tient ainsi douze lobes inscrits dans un grand arc » ogival équilatéral. C'est dans le petit cercle central » et dans les douze cercles de petite dimension, ran- » gés tout autour de la rosace, que se trouvent les » sujets. »

En voici la description, que j'emprunte encore à l'élégant ouvrage de M. P. Tarbé : « Au centre est » placé le Christ bénissant la terre, et montant au » ciel dont il montre la route. Les apôtres sont au- » tour de lui dans les douze médaillons. Entre le » centre et la circonférence, le champ de la rosace » est rempli par des têtes d'anges et des arabesques » d'assez bon goût. Le même arabesque est répété » douze fois. Cette rosace, plus transparente que celle » du grand portail et que sa sœur du nord, a moins » d'éclat lumineux. »

Ajoutons encore un mot. Plusieurs apôtres se reconnaissent à leurs insignes ; plusieurs autres en sont privés. Malgré la beauté du dessin, qui a toute la correction de la renaissance, que l'on veuille bien comparer les têtes, les draperies, surtout l'expression des apôtres que le XVIe siècle a peints dans cette rosace, avec ceux que le XIIIe siècle a fait vivre à l'abside, et l'on aura compris sur-le-champ l'intervalle immense qui sépare les deux époques, bien moins encore par

Digitized by Google

les années que par l'art d'exprimer sur le verre les idées chrétiennes et religieuses.

Allons maintenant dans l'autre bras de la croix admirer la rose du nord.

2° *Rose du nord.*

La rose du nord se divise, comme celle du sud, en douze parties ; mais elle contient un nombre double de sujets peints, parce que l'intervalle compris entre le médaillon central et les douze médaillons de la circonférence est occupé par douze groupes de personnages.

L'ensemble de cette composition appartient certainement au XIIIe siècle. On y retrouve le coloris de cette époque, la translucidité sans transparence, la naïveté du dessin, le caractère de son style et de sa disposition. Malheureusement presque tous les sujets sont mutilés ; c'est à peine si l'on en trouve deux ou trois dans leur entier. Les lacunes causées par la chute des vitraux du XIIIe siècle ont été comblées presque toutes par des fragments de bordures du XVIe, parfaitement reconnaissables à leur pâleur et à leur dessin.

Quelques auteurs ont vu dans cette rosace les douze signes du zodiaque ; M. Géruzez entre autres, dans son *Histoire de Reims*. Toutefois un examen plus approfondi lui a fait reconnaître son erreur, et il s'est empressé de la rétracter dans une note placée à la fin de son deuxième volume.

Le sujet de toute cette peinture est la *Création du monde*, qui se retrouve du reste reproduite en sculp-

Digitized by Google

ture à l'extérieur, sous la voussure de la grande ogive équilatérale dans laquelle la rose est inscrite. On trouve *au centre* Dieu le Père, les mains étendues et faisant sortir par sa parole l'univers du néant. Autour de lui, toujours dans le plus grand médaillon central, quatre anges l'adorent et l'encensent. Au dessus de sa tête, d'un côté le soleil et de l'autre la lune. Seulement la vitre figurant la tête du Père éternel est tombée et a été remplacée par une miniature en camaïeu brun du XVIe siècle, représentant sainte Madeleine dans le désert, avec une urne à ses pieds, un temple grec à sa gauche, et dans le fond un assez joli paysage. Cette substitution bizarre a donné lieu aux interprétations les plus étranges (Voir M. Povillon, p. 140.).

Autour de ces sujets, et tout rapprochés d'eux, se trouvent douze groupes dont voici l'énumération : en haut, dans la ligne verticale, la création de l'homme ; à gauche, le Paradis ; on ne voit plus que le tronc de l'arbre et les jambes des personnages. Plus bas, la tentation, mutilée de la même manière. Au dessous, Adam, vêtu, bêche la terre ; Abel offre un agneau en sacrifice ; Caïn tue son frère avec une hache. Nous voici arrivés au bas.

En reprenant à droite et en descendant, nous trouvons le premier médaillon entièrement indéchiffrable ; au deuxième, Adam chassé du Paradis ; 3° Eve allaitant ses enfants ; 4° la promenade de Caïn et d'Abel dans la campagne. Dans le cercle extrême, on rencontre : au bas, une lapidation, celle de saint Etienne, en costume de diacre, la dalmatique, le manipule, l'étole. Deux soldats, couverts de riches cuirasses et vêtus à la romaine, le martyrisent. Ce médaillon est

Digitized by Google

évidemment du xve siècle. Dans les autres médaillons, tout autour, des animaux de différentes espèces complètent la représentation de l'œuvre des six jours. Ainsi on y voit plusieurs poissons de différentes couleurs et de diverses formes, un bœuf, un cheval, un chevreau, l'ibis du désert, le lion, la cigogne, etc. Ces animaux sont rangés deux par deux dans chaque groupe. Dans le haut de cette série surtout, les mutilations sont nombreuses et souvent les sujets totalement indéchiffrables.

IV. DE L'ABSIDE.

La région absidale renferme, sans contredit, la série de vitraux la plus parfaite de toute la cathédrale, et certainement, notre église de Reims peut, pour cette partie du moins, se comparer à ce qu'il y a de plus magnifique à Bourges, au Mans, à Chartres, à Troyes, à Châlons et ailleurs. On ne sait qu'admirer le plus, ou bien la beauté de l'idée qui a présidé à l'arrangement des sujets, ou la magnificence du coloris, ou enfin l'abondance des idées et des faits figurés sur ces verres.

En voici la disposition générale :

Neuf fenêtres géminé s donnent une suite de dix-huit panneaux, remplis chacun par deux personnages, l'un au dessus, l'autre au dessous. Au dessus on admire: au centre, à droite du spectateur et à gauche sur la verrière, le Christ en croix. A gauche, la Vierge tenant entre ses bras l'Enfant-Jésus. Puis à droite et à gauche, en observant strictement l'ordre

Digitized by Google

et la hiérarchie du canon de la messe et de la liturgie romaine, les apôtres au nombre de seize par l'addition aux onze disciples fidèles, de saint Paul au deuxième rang; de saint Mathias et de saint Barnabé, au treizième et au quinzième; enfin des évangélistes saint Luc et saint Marc, l'un à la quatorzième place, l'autre à la seizième.

Au dessus ou au dessous de chaque apôtre, on lit distinctement son nom. *Saint Thadée* est appelé *Judes*, contrairement au canon de la messe.

Chacun des seize personnages a les pieds nus, le nimbe orné de perles au cercle extérieur. Ils sont tous placés dans une arcade élégante; tous, ainsi que les évêques du deuxième rang et les rois et les évêques de la nef, tous, sans aucune exception, sont représentés assis. Nous en avons donné plus haut la raison.

En outre, excepté saint Jacques le Mineur, chaque apôtre porte en main un emblême; mais ces emblêmes diffèrent de ceux que nous trouvons dans la rosace du XVIe siècle, au transsept méridional. L'usage ne les avait pas encore consacrés. *Saint Pierre* porte *une seule clef* symbolique; *saint Paul* une épée; *saint André* une croix, mais de forme ordinaire, et non pas en sautoir. Il est représenté de même en sculpture au portail nord. *Saint Thomas* a une épée comme saint Paul. *Saint Luc*, *saint Judes* et *saint Jacques le Majeur* ont un listel comme écrivains sacrés. Ce dernier a de plus pour support une sorte d'oiseau aquatique ressemblant à un canard, que les PP. Cahier et A. Martin regardent comme l'emblême des pérégrinations du saint apôtre. L'artiste a mis aux mains de *saint Marc* une palme. Tous les autres apôtres ont invariablement un livre.

Digitized by Google

Les petites rosaces supérieures de chacune de ces neuf fenêtres sont consacrées aux personnages que nous venons de décrire, c'est-à-dire à l'histoire de Notre-Seigneur et de ses douze apôtres. Nous essayerons plus loin d'en énumérer les principaux sujets.

Telle est la disposition du premier rang des personnages aux vitraux de l'abside de Reims, et avant d'aller plus loin, il importe de s'en rendre compte.

Au moyen-âge, le Christ en croix est toujours placé au fond de l'abside. Il reprend là la place traditionnelle qu'il occupait à l'arc triomphal, à l'entrée du chœur, durant toute la période romane.

Mais ce n'est pas tout. Les canons des Apôtres ont voulu que l'église fut tournée vers l'Orient, *Ædes sit oblunga Orientem versus* (Const. apost.). Et pourquoi ? D'abord, nous dit saint Jérôme, parce que *sic versi ad Orientem, pactum inimus cum sole justitiæ* (1), parce que ainsi tournés vers l'Orient nous nous unissons par un pacte avec le soleil de justice. — Mais ensuite, ce Christ sur la croix, que l'œil du fidèle aperçoit de tous les points de l'Eglise, au loin, dans les airs, grâce à l'orientation, ne deviendra-t-il pas très aisément pour la foi, le Christ véritable, vraiment immolé sur le calvaire, là-bas, de ce côté de l'horizon, à Jérusalem où nous le contemplons perdu dans les profondeurs du ciel ? Car le fidèle sait qu'en regardant l'autel pour prier, il regarde réellement vers les lieux bénis consacrés par la naissance, le pélerinage et la mort du fils de Dieu. Idée trop poétique, dira-t-on ! — Oui, peut-être pour notre

(1) *Hieron*, in Amos, vi., 15 ; Lib. iii, cité par M. Raymond Bordeau, *Principes d'archéologie pratique*, p. 21.

Digitized by Google

époque, mais non pas certes pour l'époque où furent faits nos vitraux, car Albéric de Humbert, qui posa la première pierre de la cathédrale, malgré tant de motifs qui devaient le retenir, quittait Reims et allait mourir sous l'habit du croisé, au pélerinage de Terre Sainte.

Quoi qu'il en soit de cette dernière interprétation, du moins trouvera-t-on certainement que l'idée de placer le Christ en croix, la Vierge, et, après eux, le collége apostolique, est une idée bien belle, bien chrétienne ! Cette idée se développe et se complète dans la réunion des sujets placés au dessous.

Nous venons de voir autour du chef de l'Eglise, de celui qui l'a fondée par son sang, ces douze pêcheurs galiléens, les maîtres, les pères de toutes les églises du monde, unis entre eux et soumis au même chef dans une même hiérarchie. Au dessous, nous voyons dans le vitrail du centre, où est le Christ, l'archevêque de Reims, chef spirituel de l'Eglise de la deuxième Belgique, uni lui-même au chef suprême, brebis à l'égard de Pierre, mais père et pasteur à son tour pour les évêques de sa province. A la droite de l'évêque, son église métropolitaine dont le nom se lit au dessous; haute, riche, splendide basilique ogivale à lancettes, flanquée au portail de tours élevées, surmontée de flèches aériennes, aux portes immenses ornées de larges pentures, aux rosaces épanouies. Au dessus de l'église et les pieds appuyés sur le pignon du portail, l'ange de l'église de Reims portant en main la croix archiépiscopale, tandis que sur les autres églises, ses frères les anges des diocèses suffragants sonnent de la trompette. Dans la pointe du vitrail, au dessus de la petite rosace, on

Digitized by Google

voit la face majestueuse du Père éternel, au nimbe croiseté, et dont la croix se compose des rayons de lumière s'échappant de sa tête. D'une main, Dieu le Père bénit, de l'autre, il tient la boule du monde.

A gauche, au premier rang, sous saint Pierre, l'évêque de Soissons, premier suffragant de la province de Reims, et en possession de sacrer les monarques en l'absence du métropolitain; près de lui, son église. Cette église, et les huit autres comme elle, sont toutes ogivales à lancettes, toutes surmontées de flèches élégantes, appuyées de puissants contre-forts et percées de larges portes. Elles sont dessinées d'imagination, et n'ont aucune ressemblance précise avec les magnifiques cathédrales de la province de Reims, les plus belles sans contredit de la France tout entière.

A droite, sous saint Paul, Laon, et son évêque; près de lui Châlons; puis Senlis et Amiens dans une même fenêtre, et représentés l'un, Senlis, par l'évêque, l'autre, Amiens, par l'église. A côté de Soissons et en suivant l'ordre, Beauvais, Noyon, Tournay, une autre, dont le nom bouleversé laisse lire à grande peine *Ecclesia Morinensis*, Terrouane, unie depuis à Arras; enfin une dernière illisible, qui ne peut être que Cambrai.

Terminons par quelques détails très-courts sur les diverses particularités de ces vitraux.

Dans la fenêtre du centre, le Christ en croix est environné de tous les caractères iconographiques du Christ du XIIIe siècle. Ses bras sont très étendus; il est nu, mais une large draperie, rougie sans doute par son sang, le voile de la ceinture aux genoux. Au pied de la croix, une coupe profonde reçoit le sang divin coulant abondamment des plaies du Sauveur.

Digitized by Google

Au haut de la croix est une inscription portant ce nom *Jhesus*. A droite et à gauche du Christ, le soleil et la lune. Plus bas, aux deux côtés du Dieu mourant, la Vierge en pleurs, nimbée, chaussée, et le disciple bien-aimé, saint Jean, au nimbe ordinaire, les pieds nus, et, comme toujours, imberbe.

La Vierge peinte dans la verrière voisine porte sur la tête une riche couronne. Son nimbe est bordé de perles ; d'une main elle tient le sceptre, de l'autre son fils, souriant avec une amabilité touchante, et avançant sur la nef, pour la bénir, son petit bras d'enfant.

L'évêque placé immédiatement au dessous du Christ, et qui représente le métropolitain, est richement vêtu. On remarque sous la chasuble, les tunicelles ; outre le pallium, il est revêtu du *rational*, ornement particulier aux grands-prêtres de l'ancienne loi, et que les archevêques de Reims portaient au moyen-âge. Sans compter le vitrail qui nous occupe ici, le rational se retrouve sur la poitrine de saint Sixte, admirable statue du portail nord, sur celles de plusieurs autres archevêques figurés en divers endroits du monument. Les vieux inventaires de la sacristie conservés par Marlot mentionnent plusieurs rationals. Le 4 juillet 1067, l'archevêque Gervais en lègue un à sa cathédrale (1), et l'ordre des réceptions archiépiscopales, dressé par Guillaume Fillastre, dans les premières années du xve siècle, témoigne que cet ornement servait encore à cette époque à nos prélats (2).

Le nom de l'archevêque peint sur la verrière se lit

(1) Varin, *Archives de la Ville de Reims*, t. I, p. 221.
(2) Marlot, t. I, p. 713.

Digitized by Google

à la hauteur des épaules ; c'est *Auricus*, et il sert à fixer de la manière la plus précise la date des vitraux. Henri de Braine vivait sous le règne de saint Louis ; il monta sur le siége métropolitain en 1227, et mourut en 1240, quelques mois avant que les chanoines prissent possession solennelle de la cathédrale nouvellement réédifiée. Toutes les observations sur le dessin, la nature des verres, etc., confirment pleinement cette date. De plus, ce n'est pas à Reims seulement que l'on mettait, à la même époque, la figure de l'évêque et son nom sur les vitraux posés dans leur église. Les noms de *Geoffroy d'Abbeville* et de *Guillaume de Mâcon*, évêques d'Amiens, qui terminèrent leur admirable cathédrale, se lisent également à la verrière correspondante, au fond de l'abside.

Les petites rosaces surmontant les fenêtres de l'abside méritent d'être étudiées avec plus de soin. On a dit qu'elles étaient placées trop haut pour avoir des sujets, ou pour que l'on daignât s'en occuper. — Erreur étrange ! Grâce à l'artifice de la peinture sur verre du XIIIe siècle les sujets sont parfaitement visibles et reconnaissables, même du bas de l'église.— Nous allons les indiquer :

1° Dans la fenêtre centrale on reconnaît, au centre, le tombeau du Sauveur, une lampe qui l'éclaire, et les linceuls laissés par le Dieu ressuscité; au haut, d'un côté, Madeleine, de l'autre Jésus qui lui apparaît; à droite et à gauche, les saintes femmes apportant les parfums; un ange portant la lance; au bas, un médaillon vide et sans sujet, parce qu'il a été brisé; à côté le Christ à la colonne.

2° A droite, dans la fenêtre qui renferme *saint*

Digitized by Google

Pierre et *saint André*, au centre, *saint Pierre* crucifié la tête en bas, ayant à ses côtés les deux bourreaux qui l'ont mis à mort. Depuis fort longtemps ce médaillon était retourné sens dessus dessous, de telle sorte que les bourreaux, au lieu de l'Apôtre, avaient les pieds en l'air. Dans l'hiver de 1848-1849, cette erreur a été réparée.

Les deux médaillons de gauche de cette même rosace appartiennent à la légende de saint Pierre, les autres à celle de saint André. Trois scènes sont empruntées à la vie de saint Pierre: 1° son entrevue avec Néron; 2° ses disputes avec Simon-le-Magicien; 3° Néron, le glaive en main, le condamnant à mort. Trois autres sont de l'histoire de saint André: 1° Il se prosterne devant la croix : *O bona crux!* 2° Il est crucifié; une main sortant d'un nuage l'encense; 3° Œgeas, le proconsul d'Achaie, le condamne à mort.

Dans la pointe supérieure du vitrail, au dessus de la rosace, un ange tient la couronne réservée aux martyrs. Motif gracieux très souvent reproduit à la cathédrale, et sur le verre et sur la pierre.

3° A la fenêtre suivante du même côté on a figuré *saint Jean et saint Jacques le Mineur.*

Les médaillons de la rosace donnent quelques traits de leur légende. Au centre, saint Jean, assis à un pupitre, écrit de chaque main à la fois. A droite, 1° il tient un livre et est debout au milieu d'un appartement éclairé par une lampe; 2° plongé dans l'huile bouillante; 3° buvant le poison que lui ont présenté ses ennemis; 4° écrivant aux sept églises. A gauche, saint Jacques devant le temple; saint Jacques mis à mort. La pointe du vitrail contient un Saint-Esprit.

Digitized by Google

4° La fenêtre qui vient ensuite, toujours du côté droit, a été consacrée à *saint Barthélemi* et à *saint Simon*.

Au centre, saint Barthélemi, couché au milieu de trois bourreaux debout, et fort occupés à le dépouiller de sa peau que l'on voit pendante de tous côtés. Tout autour, les deux apôtres instruisant les rois barbares, brisant les idoles, baptisant les peuples.

5° Dernière fenêtre du côté droit : *saint Mathias* et *saint Luc*. Aucun sujet varié ni à la rose, ni aux médaillons, mais uniformément douze personnages agenouillés, nimbés, et dans une attitude d'adoration.

Si de droite nous allons à gauche, après le vitrail du centre, nous rencontrons, 6° la fenêtre de *saint Paul* et de *saint Jacques le Majeur*.

Dans la pointe du vitrail, N.-S. J.-C. Au centre, J.-C., assis sur un banc avec l'un des deux apôtres, lui présente un livre que celui-ci reçoit avec respect.

Ensuite, à droite et à gauche des sujets correspondants, les deux saints sont décapités ; ils prêchent un roi ; ils évangélisent les peuples.

7° Fenêtre de *saint Thomas* et *saint Philippe*. Tout semble consacré à saint Thomas.

Dans le sommet, on lui tranche la tête. Au centre, un temple qu'il a bâti. Tout autour, les noces auxquelles il assiste dans l'Inde ; l'échanson calomniateur qui veut le perdre et qui est lui-même dévoré par un monstre en allant puiser à une fontaine ; travaux apostoliques du saint.

8° *Saint Matthieu* et *saint Jude*.

Au centre, saint Matthieu assis et écrivant son évangile. Dans les médaillons de droite, sa prédication en Ethiopie, la conversion d'Ephiginie, le roi

Digitized by Google

Egyptus. A gauche, les faits analogues appartenant à la légende de saint Jude.

Enfin 9° *Saint Mathias* et *saint Barnabé.*

Au centre, un personnage couronné, assis, et tenant à la main une épée nue. Dans les médaillons, les controverses de saint Barnabé avec Elymas, ses prédications en Chypre et à Salamine. Mêmes sujets pour saint Mathias.

Telle est notre description et notre explication des vitraux de la cathédrale de Reims. Nous ne pourrions la pousser plus loin sans tomber dans la minutie. Peut-être aurions-nous fait mieux comprendre l'intérêt et la beauté de toutes ces peintures en les comparant aux œuvres les plus remarquables que le XIIIe siècle nous a laissées en ce genre : à la Sainte-Chapelle, à Chartres, au Mans, à Bourges, etc. Mais nous serions évidemment allé au-delà des sages limites que nous a tracées le Programme, quand il nous dit : *Décrire et expliquer les vitraux de l'intérieur. Dire l'époque et le lieu où ils ont été exécutés ; décrire et expliquer les sujets.*

Pour être complet sur ce premier point, trois choses nous restent à faire : dire

1° Les auteurs de nos vitraux ;

2° Le lieu où ils ont été faits ;

3° Faire connaître les différentes réparations que les vitraux ont subies.

Peu de mots nous suffiront.

Les auteurs de nos vitraux sont inconnus, sauf ceux de *la petite rose du grand portail* et de *la rose du midi.*

Digitized by Google

Cette dernière eut pour auteur *Nicolas Dérodé*, habile artiste de Reims, qui laissa sur la verrière son nom, et la date de son travail dans l'un des médaillons inférieurs (le premier à droite en regardant la rosace). Toutes les biographies rémoises l'ont oublié. M. Maxime Sutaine lui-même a négligé le nom et les œuvres de Nicolas Dérodé, dans ses intéressantes notices dont il enrichissait les Travaux de l'Académie! Et pourtant le portrait à l'huile de Nicolas Dérodé, peint par lui-même, existe à Reims, chez son arrière-neveu, M. Emile Dérodé, ancien représentant à l'Assemblée constituante, ancien président de l'Académie de Reims. On trouverait dans le tableau et dans la rosace de quoi parler du talent artistique de Nicolas Dérodé, et dans les souvenirs de famille de son neveu des détails biographiques qui ne manqueraient pas d'intérêt.

La petite rose a été refaite par le père de M. Simon, actuellement vitrier à Reims. Depuis plus d'un siècle, la famille Simon est en possession de veiller à l'entretien et à la réparation des vitraux de la cathédrale de Reims, et elle s'acquitte de cette fonction avec autant de zèle que d'intelligence.

On lit dans les registres du Chapitre, à la date du 6 avril 1768, la délibération suivante écrite en style capitulaire: *Capitulum hodie elegit fratres Simon, vitrarios hujus ecclesiæ, loco Francisci Simonis defuncti, illorum patris.*

En 1640, un autre Simon, de la même famille, exécutait les admirables vitraux des Minimes de Reims. Un fragment de cette belle œuvre subsiste encore chez M. Lacatte-Joltrois ; il possède un saint Paul ermite, dont la copie par M. Détouche est placée dans la sa-

Digitized by Google

cristie de la cathédrale, et un admirable saint Augustin qui a été gravé par Ambroise Tardieu.

Nous avons nommé *Oudet* comme auteur de la restauration de la galerie du portail, sous la direction de MM. Simon. Les auteurs des autres vitraux sont entièrement inconnus.

Quant au *lieu* d'exécution, nous pouvons, sans hésiter, dire qu'ils ont été faits à Reims, mais pourtant sans avoir d'autres preuves que des inductions et une tradition locale conservée par Lacourt.

Dès long-temps l'art de la peinture sur verre se pratiquait à Reims. M. Herbé, dans son savant ouvrage sur les *beaux-arts*, p. 19, nous rapporte que « le moine Roger, religieux de Reims au XIe siècle, » se fait un nom par la beauté des vitraux qu'il » peint. » Richer, livre III, ch. XXIII, félicite Adalbéron d'avoir donné à son église, dès le Xe siècle, *des vitraux représentant diverses histoires*. Et Lacourt, dans ses notes sur les *Eglises de Reims*, tome II, écrit : « On a trouvé dans la cour de l'archevêché, lorsque » M. Le Tellier y faisait bâtir (1684), les anciens » fourneaux où les vitres de la cathédrale avaient » été fondues. »

Nous n'avons pas d'autres preuves, mais celles-ci nous semblent suffisantes.

Des réparations.

Une matière aussi fragile que le verre, disposée sur des plombs délicats et minces, n'a pu traverser six siècles et demi sans avoir à supporter bien des accidents, et sans que des réparations nombreuses en fussent l'inévitable consé-

Digitized by Google

quence. D'autant plus que chaque sacre, jusqu'à celui de Louis XVI, était pour nos vitraux l'occasion d'un déplacement qui ne pouvait produire que des accidents. On lit dans le cérémonial de la cathédrale, rédigé en 1637 d'après les usages *ab omni ævo in ecclesia Remensi observati,* un passage remarquable sur le point qui nous occupe. Au tome premier, dans l'avant-dernier chapitre intitulé : « *Comment » on se doibt gouverner en l'Eglise de Reims arri- » vant ung sacre pour empêcher le désordre,* » se trouve la recommandation suivante : « *Fault ouvrir aux vitres hautes deux panneaux de vitres de haulteur et les porter dans la plomberie haulte....* » Les gravures des sacres de Louis XIV et de Louis XV nous prouvent que cette prescription était très-fidèlement exécutée, et que le passage extérieur, ouvert au bas des grandes fenêtres de l'étage du haut, servait de tribune au public qui voyait parfaitement ce qui se passait à l'intérieur de l'édifice, après que ces deux panneaux avaient été enlevés. D'un autre côté, l'état de ces mêmes panneaux, beaucoup plus brisés, endommagés et raccommodés que les autres, témoigne clairement des nombreux déplacements qu'ils ont subis. Par là s'expliquent quelques bizarreries fort étranges, dont la plus saillante a disparu depuis quatre ou cinq ans seulement. En étudiant la fenêtre centrale de l'abside, où l'on voit d'un côté, sous le Christ en croix, le métropolitain Henri de Braine, et de l'autre sa cathédrale, on trouvait que le panneau du bas de l'église avait été placé au dessous de l'évêque, et réciproquement, de telle sorte que l'évêque était coupé aux genoux et terminé par de larges portes à ferrements contournés, des contreforts solides et

Digitized by Google

massifs, et tout ce qui compose le rez-de-chaussée d'une cathédrale. L'église à son tour était coupée au quart de sa hauteur, et faisait porter les rosaces, les tours et les clochers par un bas de chasuble, une broderie d'aube, des sandales brodées, des bouts d'étole et de *pallium*, et tout ce qui appartenait à l'évêque.

Aucune *réparation générale* n'a été faite ; les cartulaires n'en gardent pas de traces, et l'état même des vitraux démontre qu'ils sont, dans leur ensemble, ce que le XIIIe siècle les a faits.

Plusieurs *réparations particulières* nous sont connues ; indiquons les principales, en reprenant l'ordre que nous avons suivi dans notre description.

La petite rose a été refaite vers 1784 par MM. Simon, *vitrarius hujus ecclesiæ*.

La galerie du portail a été composée à neuf par Oudet, ouvrier de MM. Simon père et fils, en 1834, aux frais de M. de Rouville, évêque de Numidie.

La grande rose a été retouchée à diverses époques. Aux Archives de la ville, *Chartes de la fabrique*, liasse 18, nº 16, on trouve un marché détaillé, passé par devant deux notaires royaux, entre Michel de l'Espée, serrurier demeurant à Reims, et Messires Claude Aubert, vicaire général, archidiacre de Champagne, Dorigny, Le Besgue, Thuret et autres, chanoines. De l'Espée s'engage *à faire toutes les clavettes, armilles, tenons et verges de fer pour mettre aux vitres estantes au dessus du grand portail Notre-Dame*, moyennant cent livres. Le marché est du 23 Mai 1611, et le reçu du 11 Juin de la même année. Comme nous l'avons dit plus haut, les traces de réparations sont très nombreuses dans ce vitrail. Les tiges des

Digitized by Google

fleurons étaient et sont encore pour la plupart en verre blanc ; on les a peintes à l'huile. Un grand nombre de morceaux, et même quelques médaillons entiers, sont de verres de toute provenance, quelques-uns colorés à l'huile, d'autres des quinzième et seizième siècles. Il y a à certaines places des ardoises.

Les fenêtres de la nef ont été réparées au sacre de Charles X, dans les deux dernières travées. Les autres le sont continuellement depuis des siècles de la manière la plus fâcheuse, et qui finira par la perdre entièrement (1). Chaque année, par suite des grands vents, par vétusté des plombs, quelques verres se détachent ; chaque année aussi le vitrier passe au mois d'avril quelques journées dans l'église pour exécuter les réparations. Il trouve des trous, il les bouche ; mais souvent sans savoir au juste comment il faudrait les boucher. Le premier morceau rouge ou bleu qu'il rencontre, de la dimension du trou à boucher, est celui qu'il adapte, selon son goût, son caprice et sa fantaisie ; et d'année en année le mal augmente, les couleurs anciennes sont remplacées par d'autres ; jusqu'à ce qu'il ne reste rien de la composition primitive. Le moyen de parer à cet inconvénient immense serait d'avoir un *album*, où chaque vitrail serait relevé et peint exactement, et qu'il suffirait d'ouvrir pour savoir comment réparer ces magnifiques tableaux. La

(1) Dans les marchés passés au XVIIe siècle avec la famille *Simon*, Messieurs du chapitre exigeaient que des plombs plus larges fussent employés pour réparer les vitraux de la cathédrale. On voit encore, chez MM Simon, un *tire-plomb* d'une dimension extraordinaire fabriqué exprès pour cet usage. Par là, la physionomie du vitrail était gravement altérée comme on peut s'en rendre compte en beaucoup d'endroits.

Digitized by Google

même chose devrait se faire pour les statues et les autres ornements sculptés.

La rose du midi a été refaite en 1581 par Nicolas Dérodé.

La rose du nord a été aussi brisée par un orage en 1739, refaite ensuite, et terminée seulement en 1743, comme le prouve le procès-verbal suivant du 8 avril de cette année, conservé aux Archives de la ville (*Fabr.* Liasse 19, — n° 11) :

« Il a été fait et rétabli tous les panneaux de vitres » de la rose qui est au dessus de l'orgue, qui ont été » brisés par l'orage arrivé en 1739. Fourni une partie » des plombs, ferrements aux panneaux, avec verges » croisées les unes sur les autres, le tout bien arrêté » et scellé aussi bien que les panneaux que nous » avons estimé valoir 650 livres. »

Restent *les vitres basses* et l'accusation portée contre M. Jean Godinot d'avoir enlevé les verres peints qui ornaient le rez-de-chaussée de l'église, pour leur substituer des vitres blanches. Nous remplirons fidèlement le rôle de rapporteur.

1° *Il est certain que ces fenêtres basses étaient autrefois garnies de vitraux peints.* L'usage général ne permet pas le doute pour un édifice aussi complet, aussi achevé que Notre-Dame de Reims. La tradition est positive, et les documents ne manquent pas pour l'appuyer. Cocquault, t. III, p. 19, dit : « *En toutes les grandes verrières du long de la dite église sont archevêques et rois....* » Lacourt, portefeuille 13 T, n° 39, s'exprime ainsi : « *Les vitres sont toutes peintes*, mais de couleurs si vives, qu'on a sujet de regretter la perte qu'on a faite d'un secret si admirable.... » Dans son travail sur les *Eglises de Reims*, t. II, le même

Digitized by Google

auteur donne le même témoignage, seulement il ajoute : « *Les vitraux des basses nefs sont actuellement presque tous en verre blanc.* » Or, Lacourt est mort en 1730, avant que M. Godinot eût entrepris de rajeunir l'aspect intérieur de la cathédrale, car il ne commença son œuvre que le 13 Avril 1739. De là nous concluons:

2° *L'œuvre du remplacement des vitraux peints par des verres blancs n'a point été commencé par Jean Godinot, ni accompli par lui seul.* Mais

3° *Il est certain qu'il y a eu sa part.* En voici la preuve: On lit dans les *Nouvelles Ecclésiastiques* (1), pamphlet janséniste qui se publiait clandestinement à Paris, sous le règne de Louis XV, la biographie la plus élogieuse de Jean Godinot, l'un des martyrs de la secte. Parmi les éloges qu'on lui adresse, voici l'un des plus remarquables: « L'église cathédrale, » *dont l'excessive obscurité* favorisait des désordres » dont on se plaignait depuis longtemps, fut par lui » *éclairée* et ornée. » Or chacun sait comment on *éclairait* au XVIIIe siècle les églises obscurcies par des vitraux peints !

Les papiers trouvés par M. L. Paris, dans les liasses de *Renseignements* provenant du chapitre, à la bibliothèque de Reims, ne sont pas moins accusateurs :

7 Août 1746. Reçu de M. Godinot la somme de 400 livres, à compte sur moitié de six vitraux que j'ai faits dans la nef de l'église Notre-Dame, vis-à-vis le chœur du côté du Palais. — Signé François Simon.

8 Février 1747. Reçu de M. Godinot, pour entier

(1) *Nouvelles Ecclésiastiques pour servir à l'histoire de la Constitution Unigenitus*, année 1749, p. 189, in-4°.

Digitized by Google

paiement de trois grands vitraux, du côté du Palais, dans les basses nefs, de six que le chapitre avait entrepris. — Signé F. Simon.

31 Octobre 1745. Reçu par le chanoine Fabricien, de M. Godinot, 100 livres, pour accélérer le grand vitrail au dessus de la porte d'entrée de l'archevêché par ladite église. — Signé Gérard.

Nous pourrions produire d'autres pièces aussi précises ; celles-ci suffisent pour appuyer l'accusation.

Toutefois, en la reproduisant ici, ce n'est pas une pierre nouvelle que nous voulons jeter à un homme honorable, égaré sans doute dans sa croyance, mais qui n'en est pas moins pour Reims et pour la cathédrale un de leurs plus insignes bienfaiteurs. On nous demande de l'histoire ; il faut bien que nous répondions par de l'histoire. Nous ne le ferons pas pourtant sans ajouter que M. Godinot ne fit que suivre les exemples précédents, le goût général de son époque ; et que toutes ses œuvres, dans la cathédrale, ont été bien et dûment approuvées, et dans la meilleure forme, par Messieurs du Chapitre, qui continuèrent après lui la même besogne, comme le constatent leurs curieux registres. Citons encore :

Le 4 mai 1768, en assemblée capitulaire : « Data » est potestas, Domino fabricæ officiario, fenestram » hujus Ecclesiæ nuper reparatam *Vitro preto* insti- » tuendi. » Ce qui prouve deux choses : 1° qu'après M. Godinot il y avait encore des vitraux de couleur dans les basses nefs ; 2° que Messieurs du Chapitre les firent remplacer par du verre blanc, *Vitro preto,* vingt ans après le décès de leur confrère.

Et, à cette même époque, un docte bénédictin, jaloux peut-être de M. Godinot, mais certainement son ad-

Digitized by Google

mirateur, dom Chastelain, écrivait : « Afin de donner » à cette grande basilique (de Saint-Remi) un air de » majesté et de magnificence qu'elle n'avait pas, les » religieux, poussés par un zèle ardent pour la dé- » coration du temple du Seigneur, *non contents d'avoir* » *fait mettre presque toutes les vitres en verre blanc* » quelques années auparavant, entreprirent encore » en celle-ci de la faire reblanchir depuis le haut » jusqu'en bas, depuis le mois d'Octobre 1755 jus- » qu'au mois d'Avril 1757, de façon qu'elle paraît » toute neuve (Dom CHASTELAIN, p. 11.). »

Voilà ce que pensaient du badigeon et des verres blancs les gens les plus éclairés du XVIIIe siècle. Qui oserait après cela condamner M. Godinot ?

II. DES SCULPTURES INTÉRIEURES

DE LA CATHÉDRALE DE REIMS.

On nous demande sur les statues de l'intérieur les mêmes détails que sur les vitraux. Nous serons forcément beaucoup plus bref. 1° Quant *aux auteurs* de ces statues, nous n'en connaissons aucuns. Il faudrait retrouver les *comptes* des travaux pour découvrir leurs noms. C'est ainsi que nous avons récemment trouvé celui du sculpteur qui a fait le Sagittaire, et restauré au XVIe siècle quelques figures du pignon méridional. En attendant que cette bonne fortune nous arrive, nous ne pouvons que confesser notre ignorance.

2° *Le lieu* où ces mêmes statues ont été sculptées est plus facile à indiquer. Comme elles sont taillées dans

Digitized by Google

le mur même (à l'exception de trois ou quatre), elles ne peuvent avoir été faites que sur place, et par conséquent à Reims. Nous ferons connaître leur *date* en les décrivant.

L'intérieur de la cathédrale ne possède de statues 1° qu'au grand portail du couchant, 2° au petit portail qui communiquait autrefois avec le cloître et qui donne accès aujourd'hui dans la petite sacristie, 3° aux chapitaux. (Nous n'avons pas à nous occuper des autels sculptés de la sainte Vierge et de la Résurrection, ils appartiennent à une autre question du programme traitée par M. L. Paris, et couronnée.) Nous allons, comme pour les vitraux, étudier tour à tour ces trois parties.

I° — GRAND PORTAIL.

Chacune des trois portes du couchant est ornée d'une admirable décoration qui ne se retrouve nulle part ailleurs. Impossible de rien imaginer de plus splendide et de plus riche que cette foule de statues rangées sur sept étages de hauteur, et qui ne laissent apparaître aucune portion de nu de la muraille. C'est ainsi que l'intérieur correspond à l'extérieur dans le portail de Reims, et que le poème de pierre, sculpté au dehors, pénètre jusque dans le temple même pour y étaler toutes ses magnificences.

Porte du milieu.

En partant du bas et en remontant vers le haut, après le socle, on trouve à droite et à

Digitized by Google

gauche de la porte sept étages de statues à peu près de grandeur naturelle, s'élevant sur trois de front pour les cinq premiers étages, et sur quatre et six de front aux deux rangées supérieures. Chacune est dans une niche à part; il y en a cent vingt en tout, sans compter celles des linteaux, des trumeaux, et du pilier central de la porte du milieu. Au dessous de chaque niche, on a sculpté une admirable décoration de feuillages indigènes, houx, chêne, vigne, fraisier, fougère, etc., du plus beau fini. En outre, le dernier rang par le bas est orné de draperies figurées comme au portail extérieur, et à la petite porte, vers la rue du Trésor. Ces draperies sont donc de la même époque que le reste de la décoration, la fin du XIIIe siècle, et non pas du XVIIe ou du XVIe, comme de savants archéologues l'ont soutenu. Voici les sujets, en allant de bas en haut.

Premier rang du côté droit. — Un personnage revêtu d'une chasuble donne la communion à un guerrier armé de pied en cap, et suivi d'un autre guerrier également armé. Sont-ce Melchisedech et Abraham? Ne serait-ce pas plutôt saint Jean figuré par le prêtre donnant la communion en employant les paroles mêmes du précurseur : *Ecce Agnus Dei?* La suite des sujets nous fait regarder cette dernière interprétation comme très plausible.

Deuxième rang. — Saint Jean au milieu de deux pharisiens qui tiennent un listel, et leur disant: *securis ad radium arborum posita est.* A ses pieds une cognée est profondément entrée dans l'arbre maudit; saint Jean abaisse la main vers la cognée par un geste fort éloquent.

Digitized by Google

Troisième rang. — Saint Jean déclare à Hérode et à Hérodiade qu'il ne leur est pas permis de vivre ensemble comme époux.

Quatrième rang. — Saint Jean debout au milieu de deux de ses disciples et leur annonçant la venue du Messie. Il porte sur son bras l'*Agnus Dei*, l'Agneau de Dieu, qu'il précède et qu'il montre.

Cinquième rang. — L'Ange apparaît à Zacharie auprès de l'autel des parfums, et lui prédit la naissance prochaine d'un fils. Elisabeth est derrière son mari.

Sixième rang, quatre personnages. — Jésus dans le Jourdain, Jean le baptise, deux anges tiennent des linges pour essuyer le Sauveur.

Septième rang, six personnages. — Notre Seigneur Jésus-Christ, prêchant au milieu de ses disciples, est interrogé par ceux de Jean-Baptiste, qui viennent lui demander au nom de leur maître : *Tu es qui venturus es, an alium expectamus?*

Côté de gauche en sortant : *La vie de Marie.*

Premier rang. — David, couronné, Isaïe, Malachie; l'un, aïeul de Marie; les autres, prophètes de ses grandeurs.

Deuxième rang. — Un ange fait connaître à Anne et à Joachim la future naissance de Marie.

Troisième rang. — Ces saints personnages se rencontrent sous la porte dorée.

Quatrième rang. — Trois prophètes, dont l'un, tenant dans une boîte un âne et un bœuf, annonce ainsi la naissance de Jésus-Christ dans l'étable de Bethléem, entre deux animaux.

Digitized by Google

Cinquième rang. — Hérode envoie deux soldats pour massacrer les innocents.

Sixième rang.— Une femme s'enfuie avec son fils; trois soldats massacrent des enfants.

Septième rang. — Dieu parlant à Moïse agenouillé devant le buisson ardent. — Fuite en Egypte, Joseph et Marie conduits par un Ange.

Au linteau et au pilier central du grand portail.

Au pilier, saint Nicaise portant sa tête entre ses mains; à droite et à gauche sur le mur, deux anges accueillant le martyr, deux soldats qui l'immolent.

Sur le linteau, sujet inconnu. —Une reine assise interroge une jeune fille; cinq personnages armés de pelles attisent un feu. Un autre tenant une fourche devant un brasier d'où sort un démon. La même reine et la même jeune fille; des soldats, des hommes immolés à coup de hache.

GRAND PORTAIL. — *Porte du nord.*

Les quatre premiers rangs de chaque côté sont en ronde bosse. Ils ont chacun douze statues. Ces seize statues figurent les douze petits prophètes et les quatre grands. Ils sont reconnaissables 1° à leur nombre, 2° à leurs listels, 3° à la lanterne que porte l'un d'entre eux, Sophonie annonçant que le Seigneur visitera Jérusalem le flambeau à la main: *Scrutabor Jerusalem in lucernis.*

A partir du cinquième rang, les sujets sont encore des statues, mais leur relief est incomplet. Cette différence est fondée sur ce que les quatre premiers

Digitized by Google

rangs longeant la partie droite de la porte sont dans le sens parfaitement vertical, tandis que les autres se courbant avec l'ogive n'auraient reçu que difficilement des figures de plein relief. Nous allons en énumérer les sujets, toujours en remontant.

1° A droite, en regardant la porte, N.-S. appelle à l'apostolat saint Matthieu assis à sa table de changeur. Plus haut, Simon Pierre implore la guérison de sa belle-mère ; le Sauveur la délivre de la fièvre. Ensuite la Samaritaine au puits de Jacob : J.-C. lui parle et la convertit. Au sommet deux anges tenant l'un une couronne et l'autre un encensoir.

2° A gauche, l'Ancien-Testament, en regard du Nouveau dont il est la figure : Abraham conduisant à l'autel Isaac chargé du bois du sacrifice qu'il porte *en croix* sur ses épaules ;— Agar et Ismael ; — Moïse, les tables de la loi et le serpent d'airain ; — L'Agneau pascal et l'Hébreu marquant sa porte du sang de cet agneau ; — Le Prophète et la veuve de Sarepta.

GRAND PORTAIL. — *Porte du midi.*

Même disposition que le précédent ; les sujets ont rapport à l'Apocalypse, comme ceux du dehors.

Les seize statues de haut relief représentent alternativement des saints et des prophètes, tenant les uns une couronne, les autres un listel.

Les bas-reliefs ont tous pour objet de rappeler les annonces de l'Apocalypse.

A droite en sortant, et de bas en haut, Notre Seigneur tenant une coupe. Une femme, les bras étendus, adorant la bête aux sept têtes. Un ange

Digitized by Google

tenant une coupe. La femme revêtue du soleil et tenant la lune sous ses pieds; cette femme porte son enfant. Ange exterminateur frappant un impie ; anges sonnant de la trompette et tenant ouvert le livre de l'avenir.

A gauche, des anges offrent à Dieu les têtes tranchées des martyrs. Les quatre vents. Un ange dictant à saint Jean les merveilles qu'il décrit et les événements qu'il annonce; dans la pointe, des anges tenant une étoile et une couronne.

Les linteaux des deux portes du nord et du midi n'ont qu'un seul sujet à l'intérieur, comme elles n'en ont également qu'un à l'extérieur. Au dehors, c'est la conversion de saint Paul ; au dedans, le martyre de saint Etienne. Ce sujet commence à la porte du nord et finit à celle du midi ; l'ordre des groupes est de droite à gauche par conséquent.

Linteaux.— Porte du nord.

Premier groupe, situé dans l'épaisseur de la porte à droite: trois personnages.— Saint Etienne se formant à la connaissance de la loi dans l'école de Gamaliel.

Deuxième groupe, sur le linteau.— Le saint dispute avec les pharisiens qui le contredisent.

Troisième groupe.— Il annonce l'Evangile aux Juifs.

Quatrième groupe.— Un soldat l'arrête, deux faux témoins l'accusent.

Cinquième groupe.— Les mêmes témoins déposent contre lui devant le juge.

Sixième groupe.— Il donne du pain à une pauvre femme et à deux fidèles vêtus en religieux qui lui en demandent.

Digitized by Google

Linteaux. — Porte du midi.

Premier groupe, de gauche à droite.— Saint Etienne mené au supplice par deux soldats.

Deuxième groupe. — Un homme tient une pierre, un autre se dépouille de son manteau et le donne à garder au jeune Saul.

Troisième et quatrième groupes. — Lapidation.

Cinquième et sixième groupes. — Plusieurs femmes pleurent la mort du saint. Saint-Etienne au pied d'un arbre.

En résumé : — au centre, les commencements de l'Evangile, les vies de saint Jean et de Marie ; au nord la prédication et les miracles du Sauveur annoncés par les seize prophètes, et figurés dans l'ancienne loi. — Enfin, au midi, l'Apocalypse annonçant la fin des temps, la récompense des justes et la punition des méchants. — Le tout complété par la mort du premier martyr saint Etienne , et du plus grand martyr de Reims, saint Nicaise. Tel est l'admirable poème qui se déroule sur ces pierres, et que le XIIIe siècle y a laissé.

II. PETIT PORTAIL

COMMUNIQUANT AUTREFOIS AVEC LE CLOITRE, AUJOURD'HUI AVEC LA SACRISTIE.

En voici la description que nous empruntons à M. P. Tarbé (ch. I, p. 15). « Le portail est encadré dans » une arcade ogivale élancée et sans profondeur. La » sommité de l'ogive présente une peinture à fresque : » on y voit le Christ assis ; il tient un sceptre. De

Digitized by Google

» chaque côté se trouve un ange à genoux et portant
» un flambeau. Ce sujet a pour base une frise scul-
» ptée, et parallèle au sol. Dessous cette frise com-
» mence une arcade à plein cintre : elle a peu de
» saillie. »

Complètons : le Christ a le nimbe crucifère ; il lève la main droite et bénit à la façon latine, en étendant les deux premiers doigts et le pouce, en mémoire de la Trinité, et en pliant les deux autres doigts. De la main gauche, il tient un sceptre largement fleuronné. Son siége est un trône, sur lequel est placé un épais coussin. Sous ses pieds se voit un marchepied, suivant l'Ecriture : *Scabellum pedum ejus*. Il est vêtu d'une robe et d'un manteau. Tous ces signes sont dignes de remarque, parce qu'ils se retrouvent aux sculptures du dehors.

Les deux anges, agenouillés et nimbés, tiennent chacun un flambeau avec un chandelier, et, de plus, deux chandeliers placés derrière eux supportent aussi deux flambeaux. Dans cette partie, l'ensemble, le style et les caractères du XIIIe siècle sont remarquables.

« Dessous cette frise commence une arcade à plein
» cintre : elle a peu de saillie. »

Une large plate-bande dessine l'arcade au dehors. La ligne extérieure la plus éloignée du centre est peinte et fleuronnée. Au sommet de l'arcade, deux petits anges emportent au ciel, dans un linge, une petite figure nue et sans sexe figurant une âme. Autour d'eux, en descendant les contours de l'arcade, huit anges, quatre de chaque côté, paraissent adresser leurs hommages au groupe placé au dessous d'eux. Deux de ces anges tiennent un encensoir ; deux autres des listels et les deux autres des cierges.

Digitized by Google

Le groupe, qui remplit presque tout le tympan de l'arcade, a pour sujet la Sainte-Vierge et l'Enfant-Jésus. Cette figure, admirablement sculptée, a été peinte ainsi que tout l'ensemble de ce portail. La mère de Dieu, couronnée, est vêtue d'une robe d'or et d'un manteau bleu à fleurs d'or doublé de blanc. Elle porte son fils sur son bras droit, le gauche est cassé. L'Enfant-Jésus est aussi vêtu d'une robe d'or ; son manteau est rouge. La Vierge est assise sur un banc de pierre ; elle a aussi un escabeau sous les pieds. Le groupe entier est abrité sous un riche dais, formé d'une arcade en trilobe portée par deux colonnes. Le dessus de l'arcade est chargé de tours, de galeries et d'autres ornements d'architecture, entièrement analogues aux admirables dais que le XIIIe siècle a sculptés au dessus des deux figures centrales du portail nord. Au dessous de l'arcade, pendent deux rideaux blancs à franges d'or, relevés et noués autour des colonnes. A l'intérieur, le fond est rouge sous l'arcade ; le reste du tympan était bleu, chargé d'étoiles d'or au milieu desquelles apparaissaient quatre anges, mais trop effacés aujourd'hui pour qu'il nous soit possible de les décrire.

A sa retombée, l'arcade est reçue par un pilier carré dont le haut seulement a été sculpté évidemment pour servir d'encadrement au sujet principal. Sur les deux faces extérieures qui regardent la sacristie, on admire un délicieux entrelac de branches et de feuilles de vignes avec leurs fruits. Un chevreau broute la vigne, trois oiseaux becquetent les raisins, deux enfants d'un côté, un homme nu de l'autre y prennent leurs ébats.

Sur les faces internes qui se regardent, deux groupes

Digitized by Google

de trois personnages chacun sont abrités dans une niche formée d'un arc très surbaissé porté par deux colonnes prismatiques, les seules peut-être qui soient dans la cathédrale, et surmontées également de tourelles crénelées dans le style du couronnement du dais principal dont nous parlions tout à l'heure.

Ces sujets rappellent, ou la bénédiction de l'eau (qui se faisait autrefois dans la salle où cette porte était ouverte), ou peut-être la dédicace de l'Eglise. D'un côté un prélat, vêtu d'une chape et d'une aube, lit, crosse en main, des prières dans un missel que lui présente un jeune clerc placé devant lui. De l'autre côté, le même personnage, sans sa crosse, trempe un goupillon dans le vase à eau bénite que le clerc lui présente, et l'on voit clairement à son mouvement de corps, et au soin qu'il prend de relever sa chape qu'il fait l'aspersion de l'eau nouvellement bénite.

L'espace vide compris entre l'extrados de l'arc en plein cintre et l'arc en ogive est rempli par deux anges, dont l'un tient une croix, et l'autre probablement un instrument de la Passion dont un fragment seul est resté dans ses mains.

Toutes ces sculptures, niches, statuettes et rinceaux sont du fini le plus admirable, et de la plus rare délicatesse. Les draperies et le modelé des figures ne laissent vraiment rien à désirer.

On a voulu faire remonter tout cela à Hincmar. — Nous ne le croyons pas possible ; ces sculptures et peintures ne peuvent être antérieures au commencement du XIIIe siècle ou à la fin du XIIe. Sont-elles un fragment de l'ancienne cathédrale ? ou un premier essai de l'architecte ? ou une décoration intérieure des

Digitized by Google

salles capitulaires arrangée dans un goût plus minutieux que ce qui devait être au dehors?... Ce n'est point à nous de le décider.

III. CHAPITEAUX.

Nous hésitions à en parler, car les chapiteaux appartiennent à la description de l'ensemble de l'édifice. Ils sont de l'ornementation, et non pas de l'*iconographie*. Cependant quelques-uns renfermant des personnages, nous avons cru devoir les mentionner rapidement.

Nous partons du portail, et nous tournons à droite par le côté du midi, près du *tombeau de Jovin*.

Les trois premiers piliers n'ont rien de remarquable que les signes du XIVe siècle dans leur feuillage touffu.

Au quatrième pilier (1), 1 un oiseau à tête humaine mitrée regarde une chouette à visage humain perchée sur une feuille. Un autre personnage, clerc ou laïc, détourne la tête. Serait-ce l'*idolâtrie?*

De l'autre côté, 3, deux animaux à tête de moines, l'un mordu à la queue par un hibou. Entre les deux un petit singe. Est-ce une *tentation?* Les numéros 2 et 4 n'ont aucune figure sculptée.

(1) Pour plus de clarté nous suivrons invariablement cet ordre : 1° la colonnette placée vers le bas de la nef; 2° celle vers la petite nef; 3° celle vers l'abside; 4° celle vers la grande nef.

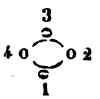

Digitized by Google

Cinquième pilier, vis-à-vis la chaire. Aucun sujet.

Sixième pilier précédant le chœur :

1° Vers le bas de l'église, sur la petite colonne, un moine et une religieuse causent en se regardant face à face. Leur corps d'oiseau a les ailes très courtes et finit en forme de dragon. Est-ce la *luxure?*

2° Vers le bas-côté, un très beau centaure décoche une flèche à un chameau. — Tous les iconographes voient là l'*orgueil* et la *révolte ;* le chameau est en effet l'emblême de l'obéissance.

3° Vers le haut de l'Eglise, regardant le chœur, deux jolis petits hommes paraissent se disputer un panier de raisins. Le panier est entre les deux, ils le soutiennent chacun de la main gauche. De la droite, l'un s'apprête à frapper du bâton son compagnon qui le repousse. — La *gourmandise?*

4° Vers la grande nef, deux affreux dragons à queue de feuillage se tournent le dos tout en se regardant d'un air furieux. — *La colère?*

Septième pilier, premier du chœur. Vers la grande nef n° 4, huit ou dix oiseaux becquetent des figues.

Sur la petite colonne 1, regardant le bas de l'église, deux animaux front à front; un à tête de chien, aîles, corps et queue de dragon.

Vers la basse nef 2, un lion furieux, la gueule béante, a saisi dans ses griffes à la gorge et au ventre un malheureux chevreau qui paraît mort et la langue pendante. Vis-à-vis, un dragon s'apprête à partager la proie. Rien de mieux fini que toutes ces sculptures.

Vers le haut de l'église, 3, un oiseau à tête humaine et au corps de colombe, écoute attentivement le dragon qui lui parle. — C'est la *tentation.*

Digitized by Google

Le huitième pilier n'a que quatre oiseaux à tête humaine, à la colonne 4, vers la grande nef.

Au neuvième et au dixième jusqu'au transsept, rien à remarquer. Au delà du transsept, à droite, au troisième pilier, deux oiseaux se regardent front à front.

A gauche, deux seuls piliers ont des personnages.

1° *Premier pilier à partir de l'abside* : deux petits enfants, dont l'un semble puiser dans un coffre-fort, tandis que l'autre le frappe avec violence ; un vase assez grand est auprès d'eux.

2° *Deuxième pilier du chœur ou le* 8e *à compter depuis le portail* : vers la grande nef, 4, une religieuse à corps de colombe, à queue de feuillage, s'enfuit fort effrayée, mordue qu'elle est par derrière par un animal furieux. Vers le bas-côté, 2, deux grands monstres se menacent et vont se déchirer, pendant qu'entre eux un gentil petit lapin broute tranquillement sa feuille de chou ; toujours les vices, les vertus et les combats de la vie spirituelle figurés par des animaux imaginaires qui auraient défié Grandville par l'esprit, la verve, le talent avec lequel ils sont faits, et qui sont la plus spirituelle comme la plus hardie caricature des vices et des travers de l'époque admirable du XIIIe siècle, à laquelle ils appartiennent évidemment (toutefois par une réminiscence de l'art et des usages de l'époque romane).

Enfin, deux chapiteaux encore méritent d'être signalés. L'un dans la chapelle Saint-Jean, à côté de la porte de la nouvelle sacristie: un homme transperçant un dragon de son épée. L'autre à la chapelle Saint-Remi, à côté de la chapelle centrale de l'abside : un homme lutte contre un lion. Ces deux figures

Digitized by Google

rappellent à s'y tromper les belles frises romaines du plus beau temps de l'art, inspirées sans aucun doute, comme plusieurs autres détails de notre monument, par l'Arc-de-Triomphe, ou par les nombreux palais construits par les vainqueurs du monde dans leur métropole de la seconde Belgique.

Il ne nous reste à mentionner, pour finir, que deux cariatides grotesques qui supportent l'arcade de la porte du nord, située au dessous des orgues. Mais pour les voir il faut grimper, à l'aide d'une échelle, au dessus des tambours de menuiserie qui ferment cette porte. Le voyage est dangereux, et la peine ne serait pas payée par la beauté de ce que l'on trouverait ; laissons-les donc !

Au dessus du même tambour, et derrière la porte du Beau-Dieu, actuellement murée pour servir de trésor, on voit, sur le pilier qui sépare les deux ouvertures de la porte, deux fort belles statues d'anges de grandeur naturelle, portant chacun à la main une couronne d'épines qu'ils vénèrent.

Nous ne disons rien non plus d'une peinture murale du XIIIe siècle, à demi visible sur le mur de la petite chambre fermée par une grille, qui se voit entre l'orgue et la petite horloge du XVe siècle, au dessus de la petite sacristie. On y voit un homme qui enseigne, une femme nommée *Damaris* écrivant, une maison, et un personnage qui en sort, désigné sous le nom de *Thesaurarius*.

Cette chambre servait de cartulaire, puis d'emplacement pour la soufflerie de l'orgue au XVe et au XVIe siècle. — A quoi se rapporte cette peinture murale ? Nous l'ignorons.

Digitized by Google

Tel est l'ensemble de l'iconographie intérieure de Notre-Dame de Reims, bien digne de l'étude et de l'admiration des connaisseurs, trop ignorée malheureusement, et qu'il est très digne de l'Académie de faire connaître. Puissions-nous y avoir contribué, selon ses désirs ! C'est notre espérance.

Digitized by Google

LA BEAUTÉ VRAIE,

CONSEIL AUX DAMES,

Par M. Ch. Martin, Membre titulaire.

Vous avez lu, dans de savants travaux,
Quelle est du Beau la méthode certaine.
Chacun accourt, avec des mots nouveaux,
Dans le jardin de la pensée humaine.
De l'*Esthétique* on a fondé les lois.
Interrogeant l'air, les eaux et les bois,
On a réduit en règles algébriques
Tout ce que Dieu, dans ses créations,
Avait soumis à nos sensations;
On a noté nos appétits physiques;
On a sondé toutes les profondeurs,
Pour arriver à la beauté divine.
L'homme, invoquant sa céleste origine,
A sur son front vu toutes les splendeurs:
Il est de Dieu le plus parfait ouvrage;
Pour achever son divin monument,
Le Créateur nous fit à son image:
De l'Univers c'est le couronnement.
Mais il fit plus, et, comme un dernier rêve,
Type enchanteur de grâce et de beauté,
Il compléta notre félicité,
Et près d'Adam mit le sourire d'Eve.

Digitized by Google

C'est donc en nous que se trouve le Beau ;
Il se révèle à notre conscience,
Qui, seule, peut en sonder la puissance,
Et part du cœur pour monter au cerveau.
L'eau qui bruit ou bien l'oiseau qui chante,
Des feux du jour la robe étincelante,
La paix des nuits ou les mers en courroux:
Tout phénomène a sa mesure en nous.
Chaque tableau, par nous rêvé d'avance,
Reçoit son prix de notre intelligence.
Vers l'idéal, l'esprit, toujours tendu,
Cherche à refaire une forme entrevue,
Une musique autrefois entendue,
Le paradis que nous avons perdu.

De la beauté devinant l'harmonie,
La Grèce ouvrit une route au génie.
Sous le ciseau du sculpteur inspiré
On vit surgir une forme si pure,
Que volontiers l'amant eût préféré
L'art au réel, le marbre à la nature.
Fortes, depuis, de ses traditions,
Vers l'idéal marchent les nations.
Ce n'est pas tout d'élever des usines,
De tordre au feu le fer, l'argent et l'or,
De s'enrichir par le jeu des machines :
Fille de Dieu, l'âme veut plus encor,
Et l'astre au ciel, la rose dans la haie
Lui disent, mieux qu'un amas de monnaie,
Comme ici bas chaque chose a sa loi ;
L'astre et la fleur lui révèlent la foi.
Lorsque l'esprit rêve et que le cœur aime,
Tout à nos yeux prend un attrait suprême.
C'est donc à vous, femmes, filles du ciel,
De corriger la réalité sombre,
Ainsi que l'aube aime à dissiper l'ombre,

Digitized by Google

Comme la fleur à distiller le miel ;
Par la beauté, par la grâce et par l'âme,
Vous apportez la lumière et la flamme,
Vous délivrez l'homme de ses ennuis.
Si l'oiseau parle au silence des nuits,
Si les ruisseaux ont de tendres murmures,
Si le raisin rit sur les treilles mûres,
Si le buisson fleurit sur les chemins,
Si le grand bois s'emplit de bruits lointains,
Si nous aimons les prés et les fontaines,
Les cieux d'azur, et les lacs, et les plaines,
C'est qu'avant eux vous animez nos jours,
Remplis par vous de rêves et d'amours.

Laissons Platon à côté d'Aristote,
Chercher la clef de leurs sensations :
C'est dans vos yeux, où la volupté flotte,
Qu'il faut ravir les contemplations.
C'est le miroir où se peint la nature ;
C'est le seul livre où soit la beauté pure,
Où rien d'abstrait ne voile la splendeur
Du monde issu des mains du Créateur.

Ne craignez pas que des censeurs moroses,
Blâmant le goût des délicates choses,
Taxent de honte et de frivolité
Le soin qu'on met à parer la beauté.
Mettez des fleurs, des rubans, des dentelles.
Que deviendraient les oiseaux sans leurs ailes?
Lorsque la terre est pleine de soleil,
De ses parfums la senteur est plus vive.
Un chaud rayon dore le fruit vermeil
Et rend sa force à la vigne chétive.
Parez vos fronts de riches ornements.
Dieu, qui sema des rubis dans les plaines,
Dit : Placez-en sur les têtes humaines.
Pour vous Golconde aura des diamants,

Digitized by Google

Lyon tissera de splendides étoffes.
Eblouissez les yeux des philosophes,
Qui renieront les maussades décrets
Ensevelis dans leurs livres abstraits.

Mais, ô malheur ! ô funeste *tournure*
Dont le faux goût outrage la nature !
Le monde, hélas ! par la Mode emporté,
Met la laideur au rang de la beauté,
Et, condamnant la divine harmonie
Que l'art recherche et qu'atteint le génie,
Des corps charmants déforme les contours
Dont l'art des Grecs nous apprenait la grâce ;
De Phidias on déserte la trace ;
Nous n'avons plus de femmes, mais des tours,
Des bâtiments, des jupons en étages,
Cercles d'acier, volants superposés,
Se raidissant l'un sur l'autre empesés,
Mangeant l'étoffe aux dépens des corsages.

Si l'on en croit les poètes anciens
On admirait la marche des déesses,
Leur taille souple et pleine de richesses ;
Mais, de nos jours, on veut d'autres maintiens.

Une danseuse assez mal partagée
Imagina de se couvrir d'osier :
Elle inventa l'usage du panier.
La gêne fut par la Mode infligée ;
La maigreur fit la loi dans nos salons.
On a changé les robes en ballons.
On a l'ampleur, mais on n'a plus la grâce.
Non, ce n'est plus la déesse qui passe :
C'est la Guimart, déesse... d'opéra,
Qui, par métier, à mentir occupée,
Se fabriquait des atours de poupée,
Maillots, jupons, tournure *et cœtera*.

Digitized by Google

N'acceptez pas ces modes éphémères.
Placez le goût sous des lois plus sévères.
Dieu mit en vous le type de beauté,
Le juste orgueil de la famille humaine :
Conservez-en la faveur souveraine ;
Défendez-la contre la vanité !

. . . . . .

Digitized by Google

CONCOURS DE L'ANNÉE 1856.

Prix et Médailles.

HISTOIRE.

Première question. — RECHERCHER LES CAUSES DE LA RÉVOLUTION QUI A SUBSTITUÉ LA RACE DES CAPÉTIENS A CELLE DES CARLOVINGIENS SUR LE TRÔNE DE FRANCE.

L'Académie, adoptant les conclusions de sa commission, décerne la médaille d'or à M. Ernest Mourin, professeur d'histoire au lycée d'Angers et membre honoraire; — une médaille d'argent de 2e classe à M. l'abbé Mimil, curé de Villers-le-Tourneur.

HISTOIRE LITTÉRAIRE.

HISTOIRE DE L'IMPRIMERIE A REIMS, JUSQU'AU XVIIIe SIÈCLE.

Le prix n'est pas décerné.

L'Académie retire la question du concours, et décerne une médaille d'argent de 2e classe à M. l'abbé Cerf, chanoine honoraire de Reims.

Digitized by Google

ARCHÉOLOGIE.

ICONOGRAPHIE INTÉRIEURE DE LA CATHÉDRALE.

L'Académie décerne la médaille d'or à M. l'abbé Tourneur, curé-archiprêtre de Sedan, membre honoraire.

—

POÉSIE.

L'ARMÉE D'ORIENT.

Une mention très-honorable a été accordée à M. Alfred Lavidière, artiste peintre à Reims.

—

INDUSTRIE.

PROCÉDÉ D'ENCOLLAGE DES CHAÎNES DES ÉTOFFES DE LA FABRIQUE DE REIMS.

Le prix n'est pas décerné.

L'Académie retire la question du concours, et décerne une médaille d'encouragement (bronze, 1re classe) à M. Dumotier, fabricant de colle à Reims.

—

PANIFICATION.

CUISSON DU PAIN A L'AIR CHAUD.

L'Académie accorde une médaille d'argent (3e classe): 1° à la Société de panification mécanique de l'arrondissement de Reims; 2° à M. Leclère, boulanger à Epernay.

—

Digitized by Google

L'Académie, adoptant les conclusions de la commission chargée de lui proposer les encouragements à donner aux arts et à l'industrie, accorde une médaille de bronze (2e classe) à M. Petit-Boucton, menuisier, rue Brûlée, pour un bobinoir de son invention ;

Et, sur les conclusions de la commission d'histoire, elle accorde une médaille d'argent (1re classe) à M. J. Hubert, pour la 3e édition de sa *Géographie historique du département des Ardennes*.

Digitized by Google

PROGRAMME

des Concours ouverts pour l'année 1857.

HISTOIRE.

Histoire de Reims pendant la ligue.

(La Bibliothèque de la Ville renferme de nombreux documents sur cette époque.)

Le prix pour cette question consiste en une médaille d'or de 300 *francs.*

—

ARCHÉOLOGIE.

Décrire et apprécier l'Arc-de-Triomphe de Reims au point de vue historique et artistique ; montrer l'intérêt qui s'y rattache et indiquer les moyens de le conserver.

Le prix consiste en une médaille d'or de 200 *francs.*

—

POÉSIE.

Colbert et sa statue à Reims.

Le vœu général pour l'érection d'une statue à Colbert, dans sa ville natale, va recevoir son accomplissement, grâce au zèle intelligent de la municipalité de Reims. L'Académie, qui a eu l'initiative du projet, et qui s'est inscrite la première sur la liste de souscription, a cru devoir compléter son œuvre en mettant au concours ce sujet de circonstance.

Un prix de 400 *francs sera décerné à l'auteur de la meilleure pièce, quel qu'en soit le genre.*

Digitized by Google

INDUSTRIE.

Décrire les transformations successives de la laine dans la fabrication des tissus.

Le prix, pour cette question, consiste en une médaille d'or de 200 *francs.*

—

CHEMINÉES FUMIVORES.

Une médaille d'encouragement sera décernée au meilleur système de cheminée fumivore, introduit dans les établissements industriels de Reims.

—

Outre les prix attachés aux questions précédentes, l'Académie décernera *un prix de* 300 *francs* au meilleur travail intéressant l'histoire, l'archéologie, la topographie ou l'industrie du pays de Reims.

Ces médailles seront décernées dans la prochaine séance publique de l'Académie.

Les mémoires devront être adressés (franco) *à M. le Secrétaire général de l'Académie Impériale, avant le* 1er *Juin* 1857.

Les auteurs ne devant pas se faire connaître, inscriront leurs noms et leur adresse dans un billet cacheté, sur lequel sera répétée l'épigraphe de leur manuscrit.

Digitized by Google

Monographie de la Cathédrale de Reims.

PRIX A DÉCERNER EN 1858.

Histoire de la construction et des principales réparations de la cathédrale de Reims. — Description de l'ensemble de l'édifice.

L'auteur du mémoire devra dire quand, par qui, de quelle manière la cathédrale a été construite et réparée à diverses époques ;

Faire connaître l'état actuel de ses parties les plus importantes, et les modifications qu'auraient successivement reçues l'abside, le transsept, les nefs, les portails, les combles, les tours et clochers, etc.;

Indiquer le système général d'ornementation architecturale, — les ogives, les moulures, la flore et les animaux.

PRIX A DÉCERNER EN 1859.

Iconographie de l'extérieur.

Par qui et à quelle époque ces statues ont été faites, — la place qu'elles occupent, — les réparations qu'elles auraient reçues, — les sujets soit historiques, soit allégoriques qu'elles représentent.

Le prix consiste, pour chacune de ces questions, en une médaille d'or de la valeur de 200 *francs.*

Digitized by Google

Une médaille de 1200 francs avait été annoncée comme devant être décernée en 1858 à l'artiste qui donnerait les dessins les plus exacts des principales parties de la Cathédrale de Reims.

Les fonds de ce prix n'étant pas faits, l'Académie retire le sujet du concours.

Le Secrétaire général,
CH. LORIQUET.

Le Président annuel,
G. MASSÉ.

Digitized by Google

TABLEAU

DES

MEMBRES COMPOSANT L'ACADÉMIE DE REIMS

AU 31 JUILLET 1856.

Bureau pour l'année 1855-1856.

Président d'honneur, S. Em. le Cardinal GOUSSET (C. ✻)
Président, MM. H. ROBILLARD (✻).
Vice-Président, G. MASSÉ.
Secrétaire-général, CH. LORIQUET.
Secrétaire-archiviste, P. SOULLIÉ.
Trésorier, E. SAUBINET.
Membres du conseil d'administration, M. SUTAINE. GODA. P. MASSÉ.

Bureau pour l'année 1856-1857.

Président d'honneur, S. Em. le Cardinal GOUSSET (C. ✻)
Président. MM. G. MASSÉ.
Vice-Président, H. LANDOUZY (✻).
Secrétaire-général, CH. LORIQUET.
Secrétaire-archiviste, P. SOULLIÉ.
Trésorier, E. SAUBINET.
Membres du conseil d'administration, P. MASSÉ. E. DÉRODÉ. H. ROBILLARD (✻).

Digitized by Google

Membres d'honneur.

MM. VILLEMAIN (G. O. ✻), membre de l'Académie française et de celle des inscriptions et belles-lettres, ancien ministre de l'instruction publique.

CUNIN-GRIDAINE (G. O. ✻), ancien ministre de l'agriculture et du commerce.

SALVANDY (comte DE) (G. C. ✻), membre de l'Académie française, ancien ministre de l'instruction publique.

—

Membres titulaires (par rang d'ancienneté).

Mgr GOUSSET (C. ✻), cardinal, archevêque de Reims.

MM. SAUBINET, naturaliste, directeur de la Société des déchets.

ROBILLARD, (✻), juge d'instruction.

FANART (L.), propriétaire, membre du comité des arts et édifices religieux au ministère de l'instruction publique.

TARBÉ (P.), président de la Société des sciences naturelles, correspondant du ministère de l'instruction publique.

LANDOUZY (H.) (✻), correspondant de l'Académie de médecine, directeur de l'école préparatoire de médecine et de pharmacie.

DÉRODÉ (E.), avocat, ancien représentant à l'Assemblée constituante.

SUTAINE (M.), propriétaire, administrateur de la Société des amis des arts.

Digitized by Google

MM. Duquénelle, pharmacien, membre du comité d'archéologie.

Clicquot (F.-L.) propriétaire, homme de lettres.

Gosset, architecte.

Henriot-Delamotte (F.), membre de la Chambre de commerce.

Paris (H.), avocat.

Midoc (L.-H.), greffier du Tribunal de commerce.

Loriquet (C.), conservateur de la Bibliothèque de la Ville.

Massé (G.), président du Tribunal civil.

Goda, notaire.

Sevestre, chanoine honoraire, curé de Saint-Thomas.

Massé (P.), négociant.

Baudesson, médecin-vétérinaire, fabricant de produits chimiques.

Soullié (P.), officier de l'instruction publique, professeur de rhétorique au lycée.

Poinsignon, docteur ès-lettres.

Joguet, officier de l'instruction publique, proviseur du lycée.

Lefebvre (✻), officier supérieur du génie, en retraite.

Elambert, notaire.

D'Arnoux (✻), sous-préfet de Reims.

Poussin, vicaire de Saint-Remi de Reims.

Reimbaut, architecte.

Mennesson, ancien notaire.

Digitized by Google

MM. Gaillet, docteur en médecine, professeur à l'école préparatoire de médecine.

Henry, professeur d'histoire au lycée.

Leseur, avoué.

Villeminot, ingénieur-mécanicien, à Reims.

Leclère de Fourolle, juge au Tribunal civil.

Maridorh, professeur de physique au lycée.

Piéton, avocat.

Bouché, professeur de philosophie au petit Séminaire.

Seligman, juge au Tribunal civil.

Martin (Ch.), rédacteur du *Courrier de la Champagne*.

Ropiquet, professeur de logique au lycée.

—

Membres honoraires.

MM. Vincens de Gourgas, inspecteur de l'Académie de Paris.

Fleury (H.), ancien secrétaire général du Ministère du commerce, rue de Provence, à Paris.

Belin-Delaunay, professeur d'histoire au lycée d'Amiens.

Maille-Leblanc, ancien président du Tribunal de commerce de Reims.

Herbé, peintre d'histoire, à Reims.

Hubert (E.), sous-préfet, à Rethel.

Belly (de), propriétaire, à Beaurieux (Aisne).

Mgr Bara, évêque de Médéa, coadjuteur de Châlons.

Digitized by Google

MM. Paris (L.) (❋), correspondant du Ministère de l'instruction publique, directeur du Cabinet historique, à Paris, rue de Rambuteau, 2.

Bonneville de Marsangy (❋), conseiller à la Cour impériale de Paris.

Geoffroy de Villeneuve (❋), député au Corps législatif, à Chartreuve (Aisne).

Gonel (E.), juge de paix, à Château-Thierry.

Garcet (H.), professeur de mathématiques au lycée Napoléon, à Paris.

Wagner, ancien négociant, à Reims.

Guillemin (❋), docteur ès-lettres, recteur de l'Académie de Douai.

Tarbé de St-Hardouin, ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Bourg (Ain).

Soilly, officier de l'Université, ancien recteur de l'Académie de l'Eure.

Alexandre, avocat général, à Nancy.

Mgr Nanquette, évêque du Mans.

MM. Edom, ancien recteur de l'Académie de la Sarthe.

Aubriot, conchiologiste, à Tournes, près Charleville.

Querry, vicaire général du diocèse, à Reims.

Dubois, président du Tribunal civil, à Versailles.

De Leutre, président du Tribunal civil, à Gaillac.

Brière-Valigny, substitut du procureur impérial, à Paris.

Chevremont (❋), ancien préfet du département de la Haute-Loire.

Galdemar, conservateur des hypothèques, à Tours.

Digitized by Google

MM. Pierret, chanoine honoraire, curé de Saint-Remi, à Rethel.

Sornin, docteur ès-sciences, censeur des études au lycée de Versailles.

Lechat, professeur de physique au lycée d'Orléans.

Mourin, professeur d'histoire au lycée d'Angers.

Rohault de Fleury (✻), juge au Tribunal civil, à Paris.

De Maiche, inspecteur de l'Académie de Paris, à Châlons.

Villemereux, inspecteur de l'Académie de Paris, à Orléans.

Maquart, receveur des Hospices, secrétaire du comité d'archéologie, à Reims.

Tourneur (V.), archiprêtre de Sedan, vicaire général honoraire du Mans.

Chevillet, professeur de mathématiques au lycée de Besançon.

Gobet, avocat, rue Rambuteau, 23, à Paris.

—

Membres correspondants.

MM. Alluard, professeur de physique au lycée de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

Anot de Maizières, ancien professeur de l'Université, rue de l'Orangerie, 16, à Paris.

Arbois de Jubainville (d'), archiviste du département de l'Aube, à Troyes.

Arnould (Ed.), propriétaire, à Paris.

Digitized by Google

MM. ARRIVABENE (comte) (✻), économiste à Bruxelles.

ARTOIS (l'abbé d'), vicaire général, à Besançon.

ARVEUF, architecte, à Paris.

AUBERT, chanoine honoraire, curé de Saint-Remi, à Reims.

AUGER (Alexandre), négociant, à Reims.

AVRARD, docteur-médecin, à La Rochelle.

AZAÏS (✻), membre de la Société archéologique, à Béziers (Hérault).

AZAOLA (don Inigo Gonzalès DE) (✻), ancien gouverneur de Tondo, botaniste à Manille (Philippines).

BALESTIER (J.), consul des États-Unis, à Singapore (Malaisie).

BALLÉE, docteur en médecine, à Bourbonne-les-Bains.

BALLIN, directeur du mont-de-piété, à Rouen.

BALLY (✻), ancien président de l'Académie de médecine, à Villeneuve-Le-Roi (Yonne).

BARBEY, notaire, membre du conseil d'arrondissement de Reims, à Fismes (Marne).

BARSE, professeur de sciences, à Paris.

BARTHÉLEMY (A.), sous-préfet, à Belfort (Haut-Rhin).

BARTHÉLEMY (Ed.), auditeur au conseil d'État.

BARTHÉLEMY, chanoine honoraire de Reims, vicaire à Saint-Denis du Saint-Sacrement, à Paris.

BAUDIN (Richard), ancien professeur au collége de Dôle.

Digitized by Google

MM. Bazin (✻), membre du Conseil général de l'Oise, au Mesnil-Saint-Firmin (Oise).

Belhomme (✻), docteur en médecine, rue de Charonne, 163, à Paris.

Berger de Xivrey (✻), membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, rue Saint-Germain-des-Prés, 15, à Paris.

Berryat Saint-Prix, conseiller à la Cour impériale, à Paris, rue Castellane, 10.

Bertrand, juge d'instruction, à Paris, rue de Seine-Saint-Germain, 13.

Bonnay (de), chanoine honoraire.

Bonneville (F.) (✻), ancien essayeur de la banque de France, rue des Moulins, 14, à Paris.

Borgnet, proviseur au lycée de Tours.

Bouché de Perthe, membre de la Société d'émulation, à Abbeville.

Bouillevaux, curé de Perthe (Haute-Marne).

Boulard (✻), secrétaire du bureau central du Comice agricole de la Marne, à Châlons-sur-Marne.

Boulloche (✻), conseiller à la Cour impériale, rue de Lille, 3, à Paris.

Bourassé (✻), chanoine, à Tours.

Bourdonné, à Jonchery-sur-Vesle (Marne).

Bourguin, juge de paix, à Sedan (Ardennes).

Bouvart, membre de la Société d'agriculture, à Charleville.

Brissaud, professeur d'histoire au lycée d'Orléans.

Digitized by Google

MM. Buvignier, géologue, membre de la Société philomatique, à Verdun (Meuse).

Carette (O. ❀), ancien officier supérieur du génie, rue de Bagneux, 7, à Paris.

Carette, capitaine du génie, membre de la commission scientifique de l'Algérie.

Carette, avocat au Conseil d'état et à la Cour de cassation, rue des Grands-Augustins, 5, à Paris.

Carteret, ancien conseiller d'état, rue de l'Arbre-Sec, 22, à Paris.

Caton, curé-doyen, à Craonne (Aisne).

Cauchy, conservateur des hypothèques, à Châteaubriand (Loire-Inférieure).

Caumont (de) (O. ❀), correspondant de l'Institut, à Caen.

Cayx (O. ❀), vice-recteur de l'Académie de Paris.

Cazin, docteur en médecine, à Boulogne-sur-Mer.

Chaix-d'Est-Ange (O. ❀), ancien député de la Marne, avocat à la Cour d'appel, boulevard Poissonnière, 23, à Paris.

Chambert, docteur en médecine, à Laon.

Charlier, membre correspondant de la Société centrale de médecine vétérinaire, rue Taranne, 16, à Paris.

Charpentier (Léop.), instituteur, à Reims.

Chassay (l'abbé), professeur suppléant à la faculté de théologie de Paris.

Chaubry de Tronssenord (baron) (❀), conseiller à la Cour impériale de Paris, rue Jacob, 48.

Chevallet (Emile), homme de lettres, à Paris.

Digitized by Google

MM. CHEVALLIER (✻), membre de l'Académie de médecine, professeur à l'école de pharmacie, quai Saint-Michel, à Paris.

CHEVILLION, docteur en médecine, à Vitry-le-François (Marne).

CLÉMENT (P.), homme de lettres, rue de Miroménil, 30, à Paris.

CLERC, professeur de rhétorique au séminaire de Luxeuil (Haute-Saône).

COCHARD, fabricant de produits chimiques, à Reims.

COETLOGON, (comte Em. DE), propriétaire, à Paris.

COLLARD, docteur en médecine, à Beine.

COLSON, docteur en médecine, à Noyon.

COMARMOND, directeur du musée d'antiquités, à Lyon.

COMTE (Ach.) (✻), directeur de l'école préparatoire des sciences et des arts, à Nantes.

COULVIER-GRAVIER, astronome, à Paris.

CRIMOTEL, docteur en médecine, rue Saint-Honoré, 341, à Paris.

CROSNIER, vicaire-général, à Nevers.

CUNIN-GRIDAINE (Ch.), ancien représentant, membre du Conseil général des Ardennes, à Sedan.

CUSSY (vicomte DE) (✻), membre de l'Académie de Caen, à Saint-Mandé (Seine).

DANTON (✻), ancien inspecteur de l'Académie de Paris.

DAUDVILLE (Ch.), membre de la Société académique de Saint-Quentin (Aisne).

Digitized by Google

MM. David (Maxime), peintre en miniature, à Paris.

Defourny, curé de Beaumont-en-Argonne (Ardennes).

Delafosse (❋), professeur à la Faculté des sciences de Paris, rue d'Enfer, 47.

Delvincourt, membre de la Société de sphragistique, directeur du journal *les Annales du bien*, à Paris.

Demilly, vétérinaire de l'arrondissement de Reims.

Denis (❋), membre de la Société des antiquaires de France, à Commercy (Meuse).

Dérodé (Anatole), ancien officier de marine, à Reims.

Desrousseaux de Médrano, membre du Conseil général des Ardennes, à Monthermé.

Didron (❋), ancien secrétaire du Comité historique des arts et monuments, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, 23, à Paris.

Drouet, ancien professeur de l'Université, à Reims.

Duchesne (A.), numismate, à Reims.

Dufour, conservateur du musée, à Amiens.

Duhême, docteur en médecine, à Douai.

Dupuit (❋), ingénieur en chef des ponts-et-chaussées, à Angers.

Durand (H.), architecte, rue Coquenart, 31, à Paris.

Dutemple, membre de la Société géologique de France, à Pierry (Marne).

Duval, docteur en médecine, à Epernay.

Duval (Ferdinand), avocat, à Paris.

Digitized by Google

MM. Ernoult (Ch.), sous-préfet, à Vouziers.

Estrayer-Cabassole, chanoine, à Alger.

Failly, inspecteur des douanes, à Lyon.

Farochon, sculpteur, rue d'Enfer, 76, à Paris.

Feuillet, juge de paix, rue des Trois-Maries, 12, à Lyon.

Fontenay (J. de), secrétaire de la Société Eduenne, à Autun.

Fossé d'Arcosse (❋), membre du Comité archéologique, à Soissons (Aisne).

Foucault (Léon), docteur ès-sciences, à Paris.

Foucher (J.-N.), propriétaire, à Mareuil-sur-Ay (Marne).

Fournier, curé-archiprêtre de Notre-Dame, à Reims.

Frignez, avocat à la Cour de cassation, à Paris.

Gainet, curé de Cormontreuil, près Reims.

Galeron, ancien professeur de rhétorique au lycée de Reims, à Paris.

Gallois (Etienne), ancien bibliothécaire de la Chambre des pairs, à Paris.

Garinet (Jules), ancien conseiller de préfecture, à Châlons-sur-Marne.

Gasc, homme de lettres, à Bruxelles.

Gastebois (O. ❋), lieutenant-colonel en retraite, à Lachy, près Sézanne (Marne).

Gauthier (❋), architecte, membre de l'Académie des beaux-arts, rue des Bons-Enfants, 28, à Paris

Gayot (E.), ancien membre de l'Assemblée constituante, secrétaire de la Société académique de l'Aube, à Troyes.

Digitized by Google

MM. GÉLIS, chirurgien à l'hôpital militaire de Sedan.

GENAUDET, avocat, à Laon.

GEORGES (Etienne), curé de Trannes (Aube).

GÉRUZEZ (Eug.) (✻), secrétaire de la Faculté des lettres, rue de Vaugirard, 72, à Paris.

GIRARDIN, professeur de chimie, à Rouen.

GODINOT, ancien membre du Conseil général de la Marne, à Châtillon-sur-Marne.

GOGUEL, officier de l'instruction publique, à Strasbourg, quai Schæpflin, 3.

GOMARD, vice-président du Comice agricole du Nord, à Saint-Quentin.

GOUBAULT, professeur à l'école d'Alfort.

GOULET-COLLET, ingénieur-hydraulicien, à Reims.

GOUNIOT-DAMEDOR, professeur de rhétorique au lycée de Blois (Loir-et-Cher).

GRANDVAL, pharmacien en chef à l'Hôtel-Dieu et professeur à l'école de médecine, à Reims.

Mgr GROS (✻), évêque de Versailles.

MM. GROSJEAN, pharmacien, à Fismes (Marne).

GROSSELIN, rue du Paon-Saint-André, 1, à Paris.

GUÉRIN, rédacteur du *Mémorial catholique*, à à Paris.

GUICHEMÈRE, ancien recteur de l'Académie du Gers.

GUILLORY, président de la Société industrielle, à Angers.

GUISLAIN, censeur des études au lycée d'Orléans.

GUYOT (Jules), docteur en médecine, propriétaire, à Sillery (Marne).

Digitized by Google

MM. HARDY (✻), professeur agrégé à la Faculté de médecine, rue Cadet, 19, à Paris.

HÉBERT, sous-directeur à l'école normale, à Paris.

HEDDE (Isid.) (✻), délégué de l'industrie sérigène, attaché à l'ambassade de France en Chine, à Saint-Etienne.

HÉMART (baron), ancien officier, membre du Conseil d'arrondissement de Reims, à Ay (Marne).

HENRIOT (Etienne) fils, propriétaire, à Reims.

HOMBRES-FIRMAS (baron D') (✻), docteur ès-sciences, correspondant de l'Institut, à Alais (Gard).

HUBERT (J.), professeur de logique au collége et bibliothécaire, à Charleville (Ardennes).

HUOT (P.), procureur impérial, à Ussel (Corrèze).

HUSSON (✻), membre de l'Académie de médecine, au lycée Descartes, à Paris.

JAMIN, professeur à l'école Polytechnique, à Paris.

JARRY DE MANCY (✻), professeur à l'école des Beaux-Arts, rue Cassette, 5, à Paris.

JOBARD (✻), directeur du musée de l'industrie, à Bruxelles.

JOLIBOIS (E.), professeur d'histoire au lycée de Colmar (Haut-Rhin).

JOLY, professeur de rhétorique au lycée de Marseille.

JOPPÉ, conservateur de la bibliothèque, à Châlons-sur-Marne.

Digitized by Google

MM. JOURDAIN-SAINTE-FOI, homme de lettres, à Doué (Maine-et-Loire).

JUBINAL (A.) (❋), inspecteur de l'Académie de Montpellier, à Perpignan.

JULIEN (Stan.) (❋), membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, professeur de langue et de littérature chinoises au collége de France, place de l'Estrapade, 34, à Paris.

KERCKOVE (vicomte DE), président de l'Académie d'archéologie de Belgique, à Anvers.

KERCKOVE (vicomte Eugène DE) (❋), chargé d'affaires du roi des Belges, à Constantinople.

LADEVÈZE (comte DE), maire d'Orbais (Marne).

LAMBERTYE (comte DE), propriétaire, à Chaltrait (Marne).

LATOUCHE (Emm.), membre de la Société asiatique, à Paris.

LEBERTHAIS, peintre-graveur, à Lisbonne.

LE BIDARD DE THUMAIDE (le chevalier DE) secrétaire-général de la Société libre d'émulation de Liége.

LEBRUN, inspecteur des écoles impériales d'arts et métiers, à Paris, rue de Chabrol, 49.

LECADRE, docteur en médecine, président de la Société Hâvraise, au Hâvre (Seine-Inférieure).

LECLERC (Louis), économiste, à Paris.

LECOINTRE (L.), professeur au collége de Namur.

LÉCUYER (V.), religieux Dominicain, lauréat de l'Académie de Reims pour les concours de poésie, à Bourges.

Digitized by Google

MM. LEJEUNE, officier de l'Université, ancien professeur au lycée de Reims.

LELEU-D'AUBILLY, ancien membre du Conseil général de la Marne, à Aubilly (Marne).

LÉPAULLE, peintre, à Paris.

LÉPINE, jurisconsulte, à Renwez (Ardennes).

LEROUX, docteur en médecine, à Corbeny (Aisne).

LESURE, docteur en médecine, à Attigny (Ardennes).

LICOURT, docteur en médecine, à Châtillon-sur-Marne.

LIÉNARD, peintre, membre du Comité d'archéologie, à Châlons-sur-Marne.

LIÈS, docteur ès-sciences, à Charleville.

LOBRÉAU, vétérinaire, à Beaumont-sur-Vesle (Marne).

LOISON, homme de lettres, quai Bourbon, 35, à Paris.

LORIN (Th.), membre de la Société des antiquaires de France, à Vauxbuin, près Soissons (Aisne).

LOUIS (✻), médecin en chef des épidémies de la Seine, rue de Ménars, 8, à Paris.

LUNDI (Jules), paléographe à l'imprimerie impériale, à Paris.

MAILLET, membre du Comice agricole, à Fère-en-Tardenois.

MAIZIÈRES (Arm. DE), ancien professeur de mathématiques, à Reims.

MANGEART, avocat, bibliothécaire de la Ville, à Valenciennes.

Digitized by Google

MM. MAREUSE (V.), avocat à la cour d'appel d'Amiens, rue Bleue, 4, à Paris.

MAROLLES (QUATRESOLS DE), président du Tribunal civil, à Arcis-sur-Aube.

MARINET (❋), ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Château-Thierry (Aisne).

MATHIEU, avocat à la Cour impériale, rue Richelieu, 29, à Paris.

MAUPASSANT, principal du collége de Châlons-sur-Marne, officier de l'Université.

MAUPIED, ancien professeur à la Faculté de théologie de Paris, chef d'institution, à Goulin.

MELLET (comte DE), propriétaire, à Chaltrait (Marne).

MENNESSON (M.), docteur en droit, à Laon.

MEUGY, docteur en médecine, à Rethel (Ardennes).

MICHELIN (H.) (❋), conseiller à la Cour des Comptes, membre de la Société géologique de France, rue Saint-Guillaume, 20, à Paris.

MIGEOT, curé-doyen de Signy-le-Petit (Ardennes).

MILLET, ancien juge de paix, à Chauny (Aisne).

MILLET, inspecteur des forêts, sous-chef à l'administration des forêts, à Paris.

MONMERQUÉ (O. ❋), membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, rue Saint-Louis, 39, au Marais, à Paris.

MOREL, professeur de rhétorique au collége de Niort.

MOZER, médecin, à Verzy (Marne).

Digitized by Google

MM. Mülbach, professeur de littérature allemande, à Eger (Bohême).

Nicot (O. ❋), ancien recteur de l'Académie de Nîmes.

Nizard (Désiré) (❋), professeur au collége de France, à Paris.

Nitot, maire d'Ay, membre du Conseil général de la Marne.

Noel-Agnès, ancien sous-préfet de Cherbourg.

Oppert, professeur de langues, membre de la Société asiatique, à Paris.

Ozeray, archiviste-paléographe, à Bouillon (Belgique).

Pape (Ludwig), docteur en médecine, au Cap de Bonne-Espérance.

Paris, ancien notaire, à Epernay.

Paris (Paulin) (❋), membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, conservateur-adjoint de la bibliothèque nationale et professeur au collége de France, à Paris.

Pauffin (Chéri), ancien juge, à Rethel.

Pergant, membre du Comice agricole, à Vitry-le-François (Marne).

Périer (E.), membre de la Société académique de Châlons-sur-Marne.

Périn (A.), peintre, rue St-Lazare, 11, à Paris.

Pernot (❋), peintre, correspondant du Comité des arts et monuments, à Paris.

Perreau (Jules), négociant, à Reims.

Perron, professeur à la Faculté des lettres de Besançon.

Digitized by Google

MM. Perrottet (✻), directeur du jardin du Roi, à Pondichéry (Inde française).

Petit, docteur en médecine, à Hermonville.

Pierquin, curé de La Neuville-Day (Ardennes).

Pinart, substitut du procureur impérial, à Paris.

Pingret, graveur, rue Guénégaud, 3, à Paris.

Pinteville-Cernon (de), président du Comice agricole de la Marne, à Cernon (Marne).

Ponsinet, juge au Tribunal civil de Mâcon.

Pontaumont (de), membre de la Société académique, à Cherbourg.

Poquet, membre de la Société archéologique de Soissons, à Villers-Cotterets.

Porte (marquis de La), à Vendôme.

Prégnon, curé, à Torcy (Ardennes).

Prin (✻), docteur en médecine, à Châlons-sur-Marne.

Prompsault, aumônier de la maison des Quinze-Vingts, à Paris.

Provostaye (de La) (✻), inspecteur général de l'Université, à Paris.

Quandalle, secrétaire de la Société de sphragistique, à Paris.

Quatrefages (de), membre de l'Institut, professeur au muséum d'histoire naturelle, à Paris.

Quesnot, membre de la Société académique, à Beauvais.

Rafn (Christ.) (✻), secrétaire de la Société des antiquaires du Nord, à Copenhague.

Rattier (✻), inspecteur de l'Académie de Dijon, à Troyes.

Digitized by Google

MM. Regazzoni (l'abbé), docteur en théologie, chapelain près l'église Saint-Fidèle, à Milan.

Renart (Ath.), ancien député, médecin et maire, à Bourbonne-les-Bains.

Richard, docteur en médecine, à Hermonville.

Robelin, architecte, à Paris.

Robert (Ch.) (❋), ancien élève de l'école Polytechnique, sous-intendant militaire, à Metz.

Robert-Victor, membre de l'Union des poètes, à Paris, rue de Chabrol, 71.

Roisin (baron de) (❋), propriétaire, à Bonn (Prusse Rhénane), — ou rue Française, 38, à Lille.

Rondot (Natalis) (O. ❋), délégué en Chine pour les industries des laines et des soies, membre de la Société asiatique, rue Montholon, 24, à Paris.

Roucher d'Aubanel, docteur en médecine, à Fère-en-Tardenois (Aisne).

Rouit, directeur de l'école normale-primaire, à Laon.

Rousseau, docteur en médecine, à Epernay.

Royer (E. de) (O. ❋), procureur général impérial près la Cour de cassation, rue Saint-Benoît, 17, à Paris.

Royer-Collard (P.) (❋), doyen de la Faculté de droit, à Paris.

Ruinart de Brimont (Ed.), membre de la Société géologique de France, rue Cassette, à Paris.

Saint-Vincent (de), président du tribunal, à Charleville.

Salle, docteur en médecine, à Châlons-sur-Marne.

Digitized by Google

MM. SAUNIER, professeur d'histoire au lycée de Nancy.

SAUVAGE (❋), ingénieur, à Paris.

SAUVILLE (Guillaume DE), sous-préfet de l'arrondissement de Marseille.

SAY (H.) (❋), membre du Conseil général de la Seine et de la Chambre de commerce de Paris, rue Bleue, 13, à Paris.

SAY (Léon), économiste, à Paris.

SELLIER (❋), avocat, membre du Conseil général, à Châlons-sur-Marne.

SEURE, docteur en médecine, à Suippes (Marne).

SIRET (Ad.), secrétaire du Gouvernement, membre de la Société archéologique, à Namur (Belgique).

SUCKAU, professeur d'allemand au lycée Monge, rue Saint-Hyacinthe-Saint-Michel, à Paris.

SURY, doyen de Givet (Ardennes).

SYLVESTRE (❋), homme de lettres, place Belle-Chasse, à Paris.

TAILLEFERT, proviseur au lycée d'Orléans.

TAMPUCCI (H.), homme de lettres, à Paris.

TEMPIER, juriconsulte, à Marseille.

TESTE-D'OUET, homme de lettres, correspondant du ministère de l'Instruction publique, rue Bourg-l'Abbé, 7, à Paris.

THIERION DE MONTCLIN (J.), à Nanteuil (Ardennes).

THIERRY (E. DE), ancien officier de cavalerie, à Fismes (Marne).

TIRMAN, docteur en médecine, à Mézières.

TITON, docteur en médecine, à Soudron (Marne).

Digitized by Google

MM. VARENNES, juge, à Vitry-le-François.

VIANCIN, membre de l'Académie de Besançon.

VINCENT, ancien inspecteur des écoles primaires de Metz.

VIOLETTE, homme de lettres, à Coullemelle, près Mesnil-St-Firmin (Somme).

VIONNOIS, juge au Tribunal civil, à Montpellier.

VISMES (DE) (❋), ancien préfet, à Sézanne (Marne).

VOILEMIER, docteur en médecine, à Senlis (Oise).

VROÏL (Jules HÉRIOT DE), membre de la Société des économistes, à Reims.

WEISS (❋), correspondant de l'Institut, conservateur de la bibliothèque, à Besançon.

WINT (Paul DE), homme de lettres, rue des Marais-Saint-Martin, 29, à Paris.

YVAN (❋), docteur en médecine, médecin de l'ambassade de France en Chine, professeur d'histoire naturelle médicale, place Bréda, 10, à Paris.

—

Membres décédés.

MM. GILBERT DE SAVIGNY (❋), ancien directeur de l'école de médecine, à Reims, membre honoraire.

DESSAIN-PÉRIN, membre correspondant, à Cumières (Marne).

CASIMIR BONJOUR, conservateur à la bibliothèque de Ste-Geneviève, membre correspondant, à Paris.

POLONCEAU (❋), ancien recteur de l'Université, membre correspondant, à Paris.

Digitized by Google

LISTE

DES SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES.

Société académique, à Laon (Aisne).
—— académique, à Saint-Quentin (Aisne).
—— archéologique, à Soissons.
—— d'émulation, des sciences, arts et belles-lettres, à Moulins (Allier).
—— d'agriculture, à Mézières (Ardennes).
—— d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres, à Troyes (Aube).
—— des lettres, sciences et arts, à Rodez (Aveyron).
Académie des sciences, lettres et arts, à Marseille (Bouches-du-Rhône).
Société d'agriculture, à Bayeux (Calvados).
Académie impériale des sciences, arts et belles-lettres, à Caen.
Société des Antiquaires de Normandie, à Caen.
—— d'agriculture et de commerce, à Caen.
—— académique, agricole, industrielle et d'instruction, à Falaise.
—— des sciences naturelles, à La Rochelle (Charente-Inférieure).
—— d'agriculture, sciences et belles-lettres, à Rochefort.
—— d'agriculture, à Bourges (Cher).
Académie des sciences, arts et belles-lettres, à Dijon (Côte-d'Or).
Société des sciences naturelles et antiquités, à Guéret (Creuse).
Académie des sciences, lettres et arts, à Besançon (Doubs).
Société d'émulation, à Montbéliard.

Digitized by Google

Société de statistique, à Valence (Drôme).
—— libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres, à Evreux (Eure).
Académie du Gard, à Nîmes (Gard).
—— impériale des sciences, inscriptions et belles-lettres, à Toulouse (Haute-Garonne).
—— des jeux floraux, à Toulouse.
Société archéologique du Midi de la France, à Toulouse.
Académie des sciences, belles-lettres et arts, à Bordeaux (Gironde).
Société archéologique, à Béziers (Hérault).
—— d'agriculture et d'industrie, à Rennes (Ille-et-Vilaine).
—— d'agriculture, à Châteauroux (Indre).
—— d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres, à Tours (Indre-et-Loire).
Académie Delphinale, à Grenoble (Isère).
Société d'agriculture, à Grenoble.
—— d'émulation, à Lons-le-Saulnier (Jura).
—— économique, d'agriculture, sciences, arts et manuf., à Mont-de-Marsan (Landes).
—— académique, à Nantes (Loire-Inférieure).
—— d'agriculture, sciences, arts et commerce, au Puy (Haute-Loire).
—— des sciences, belles-lettres et arts, à Orléans (Loiret).
—— d'agriculture, commerce, sciences et arts, à Mende (Lozère).
—— d'agriculture, sciences et arts, à Angers (Maine-et-Loire).
—— industrielle, à Angers.
—— académique, à Cherbourg (Manche).
—— d'agriculture, commerce, sciences et arts, à Châlons-sur-Marne (Marne).
Comice agricole de la Marne, à Châlons-sur-Marne.
Cercle pharmaceutique de la Marne, à Reims.

Digitized by Google

Société vétérinaire de la Marne, à Reims.
—— des sciences, lettres et arts, à Nancy (Meurthe).
—— philomatique, à Verdun (Meuse).
Académie impériale, à Metz (Moselle).
Société Nivernaise, à Nevers (Nièvre).
—— centrale d'agriculture, sciences et arts, à Douai (Nord).
—— des sciences, de l'agriculture et des arts, à Lille.
—— d'agriculture, sciences et arts, à Valenciennes.
—— académique des sciences et arts du département, à Beauvais (Oise).
Athénée du Beauvaisis, à Beauvais.
Société pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts, à Arras (Pas-de-Calais).
—— d'agriculture, du commerce, des sciences et des arts, à Boulogne-sur-Mer.
—— d'agriculture, à Calais.
—— des antiquaires de la Morinie, à Saint-Omer.
Académie des sciences, belles-lettres et arts, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).
Société agricole, scientifique et littéraire, à Perpignan (Pyrénées-Orientales).
—— des sciences, agriculture et arts, à Strasbourg (Bas-Rhin).
—— d'agriculture, commerce, sciences et arts, à Vesoul (Haute-Saône).
—— d'histoire et d'archéologie, à Châlons-sur-Saône (Saône-et-Loire).
—— d'agriculture, sciences et belles-lettres, à Mâcon.
—— Eduenne, à Autun.
—— d'agriculture, sciences et arts, au Mans (Sarthe).
—— d'agriculture, sciences et arts, à Meaux (Seine-et-Marne).
Académie des sciences, lettres et arts, à Rouen (Seine-Inférieure).

Digitized by Google

Société centrale d'agriculture, à Rouen.
—— libre d'émulation, à Rouen.
—— Hâvraise d'études diverses, au Hâvre.
—— des sciences morales, des lettres et des arts, à Versailles (Seine-et-Oise).
—— de statistique, à Niort (Deux-Sèvres).
—— des antiquaires de Picardie, à Amiens (Somme).
—— d'émulation, à Abbeville.
—— académique, à Draguignan (Var).
—— des sciences, belles-lettres et arts, à Toulon.
—— des antiquaires de l'Ouest, à Poitiers (Vienne).
—— d'émulation, à Epinal (Vosges).
—— des sciences historiques et naturelles, à Auxerre (Yonne).
—— archéologique, à Sens.
Académie impériale des sciences, à Paris (Seine).
—— impériale des inscriptions et belles-lettres, à Paris.
Société centrale d'agriculture, à Paris.
—— de la morale chrétienne, »
—— impériale des antiquaires de France, »
—— de sphragistique, »
—— d'encouragement pour l'industrie nationale, »
—— géologique de France, »
—— de géographie, »
—— impériale et centrale d'horticulture, »
—— d'œnologie française et étrangère, »
—— de statistique universelle, »
Académie d'archéologie de Belgique, à Anvers.
Société archéologique, à Namur.
—— des antiquaires du Nord, à Copenhague (Danemarck).
—— des antiquités, à Zurich (Suisse).

Digitized by Google

LISTE DES OUVRAGES

ADRESSÉS

A L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DE REIMS

Pendant l'année 1855-1856.

OUVRAGES PUBLIÉS PAR LES MEMBRES DE L'ACADÉMIE.

Les Origines de la société moderne, ou Histoire des quatre premiers siècles du moyen-âge, par M. A.-M. Poinsignon. Reims, P. Regnier, 1856. 2 vol. in-8°.

Géographie historique du département des Ardennes, par M. J. Hubert; 3e édition. 1 vol. in-12.

Marie immaculée, par M. Clerc. In-8°.

Mémoire sur la Rage, par M. d'Hombres-Firmas. Broch. in-8°.

Jeanne d'Arc était-elle française (2e réponse)? par M. Ath. Renart. Brochure in-8°.

Le Cabinet historique, revue trimestrielle, par M. L. Paris. Fin de 1855 et 1re, 2e, 3e, 4e, 5e, 6e livraisons 1856.

Chants du soir, 2e édition, par M. Chéry Pauffin. Paris, Ledoyen, 1856. In-8°.

Discours d'ouverture prononcé par M. Sellier au Congrès archéologique de France en 1855. Caen, Hardel, 1856. Brochure in-8°.

Discours d'ouverture prononcé par M. Sellier à la Société d'agriculture de la Marne, le 29 août 1855. Châlons, Laurent, 1856. Brochure in-8°.

Rapport à la Société d'agriculture de la Marne par M. Sellier, sur la contrefaçon des vins de France. Châlons, Laurent, 1856. Broch. in-8°.

Digitized by Google

Mémoire sur cette question : *Châlons a-t-il été capitale de la Champagne ?* par M. Sellier. Broch. in-8°.

Rapport de M. Sellier à la Société d'agriculture de la Marne sur les travaux du Congrès des délégués des Sociétés savantes de France (15 avril 1856). Châlons, Laurent, 1856. Broch. in-8°.

Mémoire de M. Henri Paris pour la commune de Chaudefontaine contre l'Etat. Broch. in-4°.

Mémoire pour la commune de Chaumuzy contre l'Etat, par M. Henri Paris. Broch. in-4°.

Voyage à Constantinople, par M. Bouché de Perthes. Paris, 1855. 2 vol. in-12.

Essai sur les Monuments du Roussillon, par M. Ed. de Barthélemy. Paris, Derache, 1856. Broch. in-8°.

Discours sur la marque obligatoire, par M. Jobard. Broch. in-8°.

Des Fourrages, par M. Bouvart. Mézières, Lelaurain, 1856. In-12.

Coup-d'œil sur la religion en France au moyen-âge, par M. Ozeray. Sedan, Laroche, 1855. Broch. in-8°.

Remarques sur l'Avare de Molière, par M. Lorin. Soissons, Decamp, 1856. Broch. in-12.

Remarques sur l'Amphytrion de Molière, par M. Lorin. Broch. in-12.

Le Dormois, par M. Anat. de Barthélemy. Brochure grand in-8°.

La réforme et la ligue en Anjou, par M. E. Mourin. Paris, Aug. Durand, 1856. 1 vol. in-8°.

Poésies d'Agnès de Navarre-Champagne, Dame de Foix, publiées par M. P. Tarbé. Reims, Brissart-Binet, 1856. 1 vol. in-8°.

De la Cryptorchidie chez l'homme et les principaux animaux domestiques. par MM. Armand Goubaux et E. Follin. Paris, Thunot, 1856. Broch. in-8°.

Digitized by Google

Méthode générale pour obtenir l'équation de la transformée d'une courbe tracée sur un cône ou un cylindre, lorsqu'on développe les surfaces de ces corps sur un plan, par M. Sornin. Broch. in-8°.

Rapport de M. Ad. Borgnet sur la publication d'un corps de chroniques liégeoises inédites. Broch. in-8°.

Promenade archéologique au Rozel, par M. de Pontaumont. In-12.

Digitized by Google

HOMMAGES DIVERS ET JOURNAUX.

—

Journal des Savants, Août à Décembre 1855, et Janvier à Juin 1856.

Rapport à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, au nom de la Commission des antiquités de la France, le 10 et le 17 Août 1855.

Neues Lausckesches magasin. — Geshchichte der Oberlaufkeschen gesellschaft.

Congrès scientifique, 20e session, 2 volumes.

Société Smithsonnienne :

— *Abstract of the leventh. census.*

— *Niath. annual report of the board of regents of the Schmiths' institution. Appendix, prospectus, etc.*

Revue des cours publics, 1re année, n° 31.

L'Echo du pacifique, nos 579, 593, 598 et 603.

Chapelle de l'Archevêché de Reims, texte et dessin par M. E. Amé. Paris, V. Didron, 1855. In-4°.

Œuvres complètes du Baron de Stassart, publiées par M. Dupont-Delporte, Paris, Firmin Didot, 1855. Nouvelle édition. 1 vol. gr. in-8°.

Thèse sur l'opium, par Mohamed-Effendy-Charkauy. Paris, H. Plon, 1856. In-4°.

Des Enfants dans les prisons, par M. Vingtrinier. Rouen, Pérou, 1855. Brochure in-8°.

Barême ou Comptes faits sur le prix des farines, tableau d'une feuille, par Defrance. Reims, 1856.

Sébastopol, poème en six chants, par M. Félix Lion. Mexico, 1855. 1 vol. in-8°.

Digitized by Google

Un dernier mot sur cette question : *Jeanne d'Arc est-elle Lorraine?* par M. Lepage. Nancy, 1856. Brochure in-8°.

Statuts de la Sucrerie Rémoise. Reims, P. Regnier, Juin 1856. Brochure in-4°.

Projet d'une Hagiographie diocésaine, par M. Corblet. Amiens, Duval et Herment, 1856. Brochure in-8°.

Origine de l'hélice propulso-directeur et de la chaudière tubulaire, exposée par M. Chopin-Dallery. Paris, Firmin Didot, 1855. Brochure in-8°.

Des sentiments moraux et des passions humaines au point de vue chrétien, par M. Roux-Ferrand. Epernay, V. Fiévet, 1855. Brochure in-8°.

Notice biographique sur M. Nell de Breauté, par M. l'abbé Cochet. Dieppe, Delevoye, 1855. Brochure in-8°.

Notice historique sur la foire de la Saint-Jean à Amiens, par M. Corblet. Amiens, Duval et Herment, 1856. Brochure in-8°.

Topographie médicale du canton d'Ay, par M. Plonquet, 1re et 2e parties. 1856. Brochure in-8°.

France médicale et pharmaceutique, nos 16-21, 1er Décembre 1855, — 15 Décembre 1855.

Digitized by Google

PUBLICATIONS ADRESSÉES PAR LES ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES.

—

Annales de la Société académique de Saint-Quentin, 12e série, tome XI; 1853 et 1854, publiées en 1855.

Bulletin de la Société archéologique de Soissons, tome VIII.

Bulletin de la Société d'émulation de l'Allier (Avril 1855).

Journal de la Société d'agriculture des Ardennes, nos 7, 12, 1855; et 1-7, 1856.

Mémoires de la Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Aube, nos 35, 36; 3e et 4e trimestres de l'année 1855.

Mémoires de l'Académie Impériale des sciences, arts et belles-lettres de Caen, 1 vol. in-8°, 1855.

Annales de la Société des sciences naturelles de La Rochelle.

Travaux de la Société d'agriculture, sciences et belles-lettres de Rochefort, 1854-1855.

Mémoires de l'Académie de Dijon, (2e série), tome IIIe, 1854, publiés en 1855.

Mémoires de l'Académie Impériale de Toulouse, 4e série, tome V, 1855.

Bulletin de l'Académie des jeux floraux, en 1856.

Bulletin de la Société archéologique de Béziers, (14e livraison).

Annales de la Société d'agriculture d'Indre-et-Loire, tome XXXIV, 1855.

Digitized by Google

Ephémérides de la Société de Châteauroux, 1re partie de 1855.

Travaux de la Société d'émulation du Jura pendant l'année 1855.

Bulletin de la Société d'agriculture du département de la Lozère, tome VI, 1855, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre ; tome VII ; 1856, Janvier, Février, Mars.

Bulletin de la Société industrielle d'Angers, XXVIe année ; tome VI, 2e série, 1855.

Mémoires de l'Académie Impériale de Metz, XXXVIe année 1854-1855. 2e série, IIIe année.

Bulletin de la Société Nivernaise, 2e volume, nos 1, 2 et 3.

Revue de la Société d'agriculture, sciences et arts de Valenciennes, VIIe année, nos 6, 7, 8, 9, 10 et 11.

Mémoires de la Société centrale d'agriculture, sciences et arts du département du Nord à Douai, 2e série, tome III, 1854-1855.

Mémoires de la Société académique d'archéologie, sciences et arts, du département de l'Oise, tome IIe, 1852-1855.

Mémoires de la Société des antiquaires de la Morinie, IVe année, 2e volume, nos 1, 2, 3, 1re livraison.

Séances semestrielles du 10 *Novembre* 1855 *de la Société d'agriculture de Boulogne, et du* 20 *Mars* 1856.

Bulletin de la Société d'agriculture de la Sarthe, 11e volume.

Bulletin de la Société d'émulation de la Seine-Inférieure, 1854 et 1855.

Extraits des Travaux de la Société centrale d'agriculture du département de la Seine-Inférieure, nos 137, 140.

Recueil de la Société Hâvraise d'études diverses, de 1852 à 1854.

Digitized by Google

Mémoires de la Société des antiquaires de Normandie, 20e et 21e volumes.

Mémoires de la Société de statistique des Deux-Sèvres.

Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie. Nos 2, 3 et 4 de 1855, et no 1 de 1856.

Bulletin de la Société académique de Draguignan, tome Ier, introduction, 1856.

Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest, 3e et 4e trimestres de 1855, 1er trimestre de 1856.

Annales de la Société d'émulation des Vosges, t. VIII, 3e cahier, 1854, publié en 1855.

Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne, 1855.

Journal de la Société de la morale chrétienne, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre 1855, et nos 1, 2, 3, 4, 1856.

Journal mensuel des travaux de l'Académie nationale de statistique universelle, Septembre 1855, Mai 1856.

Bulletins de la Société de Géographie, 4e série, nos 55-66.

Annales de la Société archéologique de Namur, t. IV, liv. 1, 2, et *Rapport sur la situation.*

Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique, t. XII, 3e et 4e livraisons ; et tome XIIIe, 1re et 2e livraisons.

Digitized by Google

EXTRAIT

DES STATUTS DE L'ACADÉMIE.

ARTICLE XIV.

Le membre nouvellement élu présentera, dans les six premiers mois de sa nomination, un travail sur une question à son choix.

ART. XXI.

Les membres titulaires sont tenus de donner tous les ans un travail écrit sur un sujet à leur choix.

ART. XXII.

Les membres correspondants s'engagent à communiquer à l'Académie leurs ouvrages et le fruit de leurs recherches; si l'un d'eux a laissé écouler trois années sans remplir cette obligation, il sera censé renoncer à son titre et son nom pourra être rayé du tableau.

EXTRAIT

DU RÉGLEMENT D'ORGANISATION INTÉRIEURE.

ART. I.

L'Académie se réunit le deuxième et le quatrième Vendredi de chaque mois, à sept heures et demie du soir, sauf le cas de convocation extraordinaire. Elle clôt ses séances le deuxième Vendredi du mois d'Août, et fait sa rentrée le deuxième Vendredi de Novembre.

Digitized by Google

ART. IV.

Les membres de l'Académie et les personnes étrangères à la Compagnie qui ont à faire des lectures ou des communications, doivent s'inscrire à l'avance au secrétariat (1).

ART. V.

A l'exception des travaux des membres de l'Académie, aucune lecture ne peut être faite à la Compagnie, sans que le manuscrit en ait été préalablement soumis à l'examen du bureau.

ART. XV.

Quoique les séances ordinaires ne soient pas publiques, les étrangers peuvent y assister, pourvu qu'ils soient présentés par deux membres.

ART. XXXVI.

Les droits de diplôme sont de dix francs pour les membres titulaires et pour les correspondants.

(1) Par décision en date du 8 Février 1856, tout membre, auteur d'un travail original dont il a été donné lecture à l'Académie et dont le comité de publication a décidé l'impression, a droit à un tirage gratuit de cinquante exemplaires de ce travail.

Digitized by Google

TABLE DES AUTEURS

POUR LES DEUX VOLUMES

de l'année 1855-1856,

TOMES XXIIIe ET XXIVe.

CH. BOUCHÉ.

Balmès, sa vie et ses ouvrages, t. I, p. 180.

CAZIN.

De la Culture du mûrier et de l'éducation du ver à soie dans le nord de la France, t. II, p. 40.

CHEVILLIET.

Note sur un théorème arithmologique d'Euler, t. II, p. 1.

F. CLICQUOT.

Le Lion et le Léopard ; les Poules, *fables*, t. I, p. 285.

DUQUÉNELLE.

Bulletin de la Société de sphragistique. Compte-rendu, t. I, p. 101.

GÉRARD.

Note sur un procédé nouveau pour préparer l'argent pur, et séparer l'argent d'une liqueur contenant du cuivre et de l'argent en dissolution, t. II, p. 4.

GOGUEL.

Les Maires du Palais, t. I, p. 20.

Digitized by Google

HENRI.

Notices biographique et bibliographique sur Jehan Pussot et ses mémoires, t. I, p. 106.

LANDOUZY.

Effets de l'électrisation sur l'exaltation de l'ouïe dans la la paralysie faciale, t. II, p. 54.

LORIN.

Essai sur les Déesses Mères ou Maires, Deæ Mairæ, t. I, p. 1.

Essai sur la fête Hiul ou Iul, t. I, p. 8.

Eole et le Nautonnier; le Laurier, le Myrthe et la Bourrache; le Laurier et le Thym, *fables*, t. I, p. 288.

CH. LORIQUET, Secrétaire-général.

Compte-rendu des travaux de l'année 1855-1856, lu en Séance publique, t. II, p. 81.

CH. MARTIN.

La Beauté vraie, conseil aux Dames, t. II, p. 196.

MAUMENÉ.

Nouveau procédé d'extraction du sucre de tous les végétaux, t. II, p. 8.

H. PARIS.

Rapport sur les concours d'histoire, d'archéologie, de littérature et de poésie, lu en Séance publique, t. II, p. 105.

POUSSIN.

Histoire du pays et de la ville de Sedan, par M. l'abbé Prégnon; Compte-rendu, t. I, p. 64.

JEHAN PUSSOT.

Mémoires ou Journalier, 1re partie, t. I, p. 106.

Digitized by Google

ROBILLARD, Président annuel.

Discours d'ouverture de la Séance publique, t. II, p. 75.

PR. SOULLIÉ.

Idylles de Théocrite, trad. en vers français, t, I, p. 207.

M. SUTAINE.

Philippe Lallemant, peintre Rémois (XVIIe siècle), t. II, p. 65.

Nicolas Regnesson, graveur (XVIIe siècle), t. II. p. 68.

PR. TARBÉ.

Les Etats de l'Union, *lettre*, t. I, p. 93.

V. TOURNEUR.

Mémoire sur l'iconographie intérieure de la cathédrale de Reims, t. II, p. 123.

VIOLETTE.

L'Eléphant acrobate devenu jardinier, *conte*, t. I, p. 292.

FIN DU TOME XXIVe.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

SCIENCES ET ARTS.

Pages.

Note sur un théorême arithmologique d'Euler, par M. Is. Chevilliet, 1

Note sur un procédé nouveau pour préparer l'argent chimiquement pur, et séparer l'argent d'une liqueur contenant du cuivre et de l'argent en dissolution, par M. le docteur Gérard, 4

Nouveau procédé d'extraction du sucre de tous les végétaux, par M. E.-J. Maumené, 8

De la culture du mûrier et de l'éducation du ver à soie dans le nord de la France, par M. le docteur F.-J. Cazin, 40

Effets de l'électrisation sur l'exaltation de l'ouïe dans la paralysie faciale, par M. H. Landouzy, 54

Cas de farcin chronique chez l'homme suivi de guérison. Observation recueillie par M. le docteur Cazin, 57

Philippe Lallemant, peintre de Reims (XVIIe siècle), par M. Max. Sutaine, 65

Nicolas Regnesson, graveur (XVIIe siècle), par le même, 68

SÉANCE PUBLIQUE.

Discours d'ouverture, par M. H. Robillard, 75

Compte-rendu des travaux de l'année 1855-1856, par M. Ch. Loriquet, 81

Rapport sur les concours d'histoire, d'archéologie, de littérature et de poésie, par M. H. Paris, 105

Mémoire sur l'iconographie intérieure de la cathédrale de Reims, par M. l'abbé V. Tourneur. 123

La Beauté vraie, conseil aux dames, par M. Ch. Martin, 196

Concours de l'année 1856. — *Prix et Médailles*, 201

Programme des Concours ouverts pour l'année 1857, 204

Digitized by Google

Pages

Tableau des membres composant l'Académie de Reims, au 31 Juillet 1856, 208

Liste des Sociétés correspondantes, 231

Liste des ouvrages adressés à l'Académie impériale de Reims pendant l'année 1855-1856, 234

Extrait des statuts de l'Académie, 242

Extrait du réglement d'organisation intérieure, 242

Table des auteurs pour les tomes XXIIIe et XXIVe, 244

Reims, imp. de P. Regnier.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06441 9644

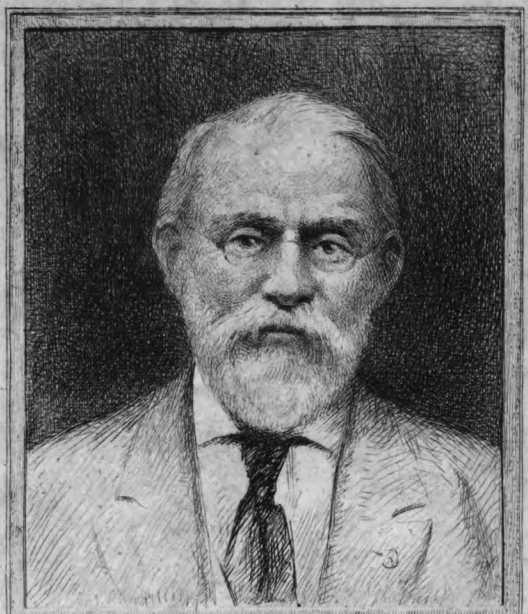

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

Digitized by Google

Digitized by Google